LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 7 AVRIL 1966 — PRIX 10c



La Rouge en colère: un coup d'oeil rapide

Les honorables R. Teillet et C. M. Drury eurent l'occasion de se bien renseigner, les 30 et 31 mars, sur la grave situation qui prévaut actuellement sur tout le parcours de la rivière Rouge en colère. Car durant leur séjour au Manitoba ils rencontrèrent des responsables provinciaux, métropolitains et municipaux de la lutte contre les ravages de l'inondation en marche. Parmi ces responsables, mentionnons plus spécialement les 20 personnes qui les accompagnèrent au cours de leur visite des digues déjà érigées et de leur envolée jusqu'au-delà de la frontière le long de la Rouge: Fonctionnaires fédéraux: MM. C. R. Patterson, G. B. Williams, colonel H. H. A. Parker, F. Wanklyn, Peter Curd, Jean Cyr et V. J. Mackie; provinciaux: les honorables G. Hutton et M. B. Steinkopf, MM. T. E. Weber et N. Mudry; métropolitains et municipaux: MM. R. H. Bonnycastle, Bernard R. Wolfe et A. Currie qui à titre respectivement de président et de directeur du comité métropolitain des Parcs et de la Protection sont responsables des mesures d'urgence métropolitaine, les maires J.-P. Guay (St-Boniface), Hardy, Spak et Fennell, et les échevins Claydon et Miller.

Selon les renseignements donnés alors aux deux honorables visiteurs d'Ottawa, et les précisions qu'on leur a ensuite communiquées, voici un tableau succinct de la situation, au moment où nous allons sous presse:

1—Le niveau des eaux prévu reste toujours entre 26 et 29 pieds. Ceci se compare avec 30.5 pieds en 1950. A 8 h. ce matin, mardi, le niveau était de 16.9 à Winnipeg. On s'attend maintenant à ce que l'eau monte plutôt à 29 pieds qu'à 26.

2—On s'attend à ce que la crête des eaux atteigne Winnipeg entre le 13 et le 22 avril. Il se pourrait cependant, à cause de la température assez élevée des derniers jours, que celle-ci arrive dans la région métropolitaine à une date plus rapprochée du 13 que du 22.

3—Un autre facteur important dans les circonstances, c'est la rivière Assiniboine dont la crête des eaux est attendue vers le 13 avril. Si elle arrive en même temps que celle de la Rouge, cela pourrait poser des problèmes, mais la situation ne serait pas nécessairement plus critique, par ce fait. On a pris en effet en considération cette possibilité en estimant le niveau de 29 pieds. On sait que l'Assiniboine a plusieurs crêtes et que la seconde suit la première à un intervalle d'environ deux semaines.

4—Il y a environ 1,573 maisons sans aucune protection de digues, dans la vallée de la rivière Rouge. Dans le Winnipeg métropolitain, il y en a 700; 20 à Morris, 7 à Emerson, 14 à St-Adolphe et 22 à St-Jean-Baptiste.

5—Dans le Grand-Winnipeg, environ 1,500 maisons sont en dehors des premières digues, mais près de la moitié de celles-ci sont protégées par des digues secondaires. Dans certains quartiers, cependant, ces digues ne peuvent pas être haussées à une hauteur de 30 pieds. Il est donc possible que la rivière envahisse certaines de ces propriétés.

6—Il sera peut-être nécessaire de procéder à l'évacuation de quelque 4,000 à 5,000 personnes des villages de la vallée, et de quelques milliers du Grand-Winnipeg. Le danger n'est pas si imminent qu'en 1950, mais il y a risque qu'on tarde trop à évacuer. S'ils restent en place et que l'eau déborde, ces gens

(Suite à la douzième page)

Un "Comité de questions fiscales" créé par la C.C.C.

OTTAWA (CCC) — Le fait que tous les organismes de charité du Canada devront désormais s'enregistrer et présenter des rapports annuels aura pour effet de hâter l'étude des lois et des mesures gouvernementales ayant une incidence fiscale directe ou indirecte sur l'Eglise ou sur ses institutions.

Le ministre des Finances du Canada, M. Mitchell Sharp, a déclaré, dans son discours du budget du 29 mars, que les organisations de charité canadiennes devront "présenter des rapports annuels" et que seuls les dons de charité faits à des organismes inscrits pourront, à compter du 1er janvier 1967, être déduits du revenu pour les fins de l'impôt.

La partie de la Loi de l'impôt sur le revenu qui devra être modifiée pour l'année d'imposition 1967 et les années d'imposition subséquentes s'applique notamment à tous les organismes d'Eglise.

"Cette prise de position du ministre des Finances ne fait que souligner la nécessité de réunir le plus tôt possible le Comité des questions fiscales que le Conseil de la Conférence Catholique Canadienne a créé", a déclaré M. l'abbé Charles-E. Mathieu, secrétaire général de l'Episcopat catholique du Canada.

Ce Comité, dont la création a été décidée par le Conseil de la CCC à une réunion du 27 janvier dernier, devra étudier les lois et les mesures gouvernementales ayant une incidence fiscale directe ou indirecte sur l'Eglise et ses institutions, et faire rapport aux Evêques.

L'étude des effets de la mesure de M. Sharp à travers le pays devient maintenant un objectif prioritaire, a souligné M. l'abbé Mathieu.

Ce dernier a expliqué que le Comité n'était pas encore complètement constitué. Il sera composé en majorité d'experts laïcs en économie, en droit et en sociologie, et comprendra aussi des membres du clergé.

La nécessité de créer un Comité spécial chargé d'étudier les effets de certaines mesures gouvernementales sur les finances de l'Eglise ou de ses institutions, s'est particulièrement fait sentir au cours des derniers mois, à l'occasion d'une étude sur la participation des membres du clergé et des employés d'institutions ecclésiastiques ou religieuses au Régime de pensions du Canada.

Comme la participation au Régime de pensions concernait tous les diocèses du Canada, l'étude a été faite au Secrétariat général de la Conférence Catholique Canadienne, qui est l'organisme groupant tous les Evêques catholiques du Canada.

Confessionnalité dans l'enseignement au Québec: une opinion officielle

Le texte ci-dessous est publié en première page de "Commerce Montréal" du lundi 4 avril, en guise d'éditorial. C'est la conclusion du rapport d'un comité spécial que présidait Mme Thérèse Duranceau et dont faisaient partie MM. Châteauguay Perrault et Gérard Cloutier. Comme ce rapport a reçu l'approbation unanime du Conseil d'administration de la Chambre de Commerce du district de Montréal, il constitue l'opinion officielle de cette Chambre, précise M. Gilbert-A. LaTour, directeur général.

* * *

La confessionnalité dans l'enseignement met en cause le bien commun. Personne ne peut s'en désintéresser, la Chambre de commerce du district de Montréal moins que tout autre.

En matière d'éducation et d'enseignement plus qu'en tout autre domaine, il y a lieu de procéder avec prudence dans toute réforme. Il faut, en effet, en prévoir les répercussions. Des milliers d'enfants et d'adolescents urbains ou ruraux peuvent en être affectés. C'est ce qui justifie la prise de position suivante.

1. Selon la Chambre, il y a lieu de maintenir dans la province de Québec un système scolaire véritablement confessionnel et pour les catholiques et pour les protestants. C'est en effet le seul système qui semble suffisamment adapté aux caractéristiques sociales actuelles de la population du Québec.
2. Dans des cas d'exception, par exemple, dans les endroits où le nombre des catholiques ou des protestants serait insuffisant pour justifier des écoles confessionnelles, la Chambre admet l'école multiconfessionnelle.
3. Des écoles neutres peuvent être établies aux endroits où le nombre de ceux qui le désirent le permet. Cependant, l'établissement de ces écoles neutres ne doit pas entraîner la neutralité de l'ensemble de l'enseignement.
4. S'il s'impose de respecter la non croyance des uns, il s'impose aussi de respecter la croyance des autres.
5. Les institutions (d'enseignement) indépendantes sont nécessaires aux libertés fondamentales des citoyens et au progrès de l'éducation. L'enseignement dispensé par les institutions indépendantes privées, y compris les institutions dirigées par les religieux, doit se continuer. L'assistance financière adéquate de l'Etat doit leur être assurée. Il serait insuffisant de purement tolérer leur existence. En faire des lieux ouverts aux seuls enfants dont les parents pourraient payer un prix de scolarité élevé ne serait pas acceptable.
6. Selon la Chambre, le moment est venu pour l'Etat de définir le statut de l'institution indépendante. Cette reconnaissance doit s'exprimer par une législation sur le financement des institutions indépendantes et indiquant leur place au sein du réseau provincial d'enseignement.



Les ingénieurs de l'armée canadienne ont dû dynamiter les glaces qui bloquaient, dimanche et lundi derniers, les rivières Rouge et Plum près du village de St-Jean-Baptiste à quelque 40 milles au sud de Winnipeg. Les autorités de l'Organisation des Mesures d'Urgence s'inquiétaient fortement au début de cette semaine parce que les digues qui protègent ce village contre l'inondation laissaint filtrer les eaux et qu'on ne pouvait les réparer. C'est pourquoi il a fallu que des familles évacuent immédiatement les lieux. Ci-dessus l'on voit un ingénieur qui s'apprête à déposer des bâtons de dynamite sur les glaces, afin de remettre celles-ci en mouvement. C'est ainsi que les habitants de St-Jean-Baptiste, comme ceux d'Emerson, de Letellier, de Morris et d'autres centres de la vallée de la Rouge connaissent de nouveau les angoisses et les troubles de l'inoubliable année 1950.

(Photo Winnipeg Free Press)

Le rythme d'expansion du Manitoba est inférieur à celui de tout le pays

Le Conseil économique du Manitoba a affirmé que l'économie de cette province a connu une expansion continue en 1965, mais que le rythme de cette expansion était tout de même demeuré inférieur à celui de tout le pays.

Le conseil a ajouté que les prévisions étaient plus encourageantes pour l'année présente, pourvu que des mesures provinciales et privées soient adoptées.

Le conseil, composé de 11 membres, est présidé par le Dr Baldur Kristjanson. Son dernier rapport a été soumis à la législature, le 31 mars, par le ministre de l'Industrie, M. Gurney Evans.

Le rapport recommande une plus grande part des revenus obtenus par les taxes et des prises de position plus profitables du gouvernement fédéral à l'égard des régions sous-développées.

Par ailleurs, selon le conseil, le gouvernement provincial devrait établir un programme plus inventif de réorganisation de l'agriculture et investir plus largement dans l'éducation.

Le rapport souhaite la création d'un comité permanent fédéral-provincial sur les investissements pour la formation de la main-d'oeuvre. Ce comité indiquerait aux 11 gouvernements combien il en coûterait et quelles seraient les implications juridiques d'une politique nationale adéquate.

Le conseil note que des progrès substantiels ont été réalisés par le gouvernement dans sa participation à l'éducation mais que partout, ailleurs au Canada, les investissements à cette fin ont été plus importants.

Un évêque anglican écrit à S. S. Paul VI

LONDON, Ont. — Un évêque anglican de l'Ontario a écrit directement au pape Paul VI pour lui demander de former une comission pour étudier la possibilité de reconnaître comme valides les fonctions d'évêque, de prêtre et de diacre dans l'Eglise anglicane.

Le Très Révérend George N. Luxton, évêque de Huron, a rencontré le pape en novembre dernier et a, à ce moment, soulevé la question de la validité de la hiérarchie anglicane. Le pape lui avait alors demandé de lui faire parvenir une requête écrite à cet effet.

La lettre demande aussi au pape de révoquer l'excommunication prononcée contre Elisabeth I, par Pie V, en 1570.

Le Révérend Luxton a souligné, au cours d'une interview, avoir discuté avec le pape Paul VI des possibilités de rapprochement entre les deux Eglises.

Des comédiens renommés de Montréal intéresseront le public de Winnipeg

M. Jean Gascon, Mme Denise Pelletier et M. Léo Ilial sont arrivés récemment à Winnipeg, où ils répètent, en anglais, la pièce "The Dance of Death", d'August Strinberg, qu'ils ont déjà donnée à Montréal, en français, au cours de la dernière saison du TNM. Ils rendent la politesse à John Hirsch, directeur du MTC, qui s'était rendu à Montréal diriger "Mère Courage" en français au TNM. On cherche du bilinguisme et du biculturalisme . . . En voilà. La première représentation eut lieu au Manitoba Theatre Centre le mercredi 6 avril, et les représentations continueront jusqu'au 23 courant.

Ces trois artistes du théâtre canadien-français se sont prêtés fort gentiment et très simplement à une interview vendredi dernier au MTC. Ils ont parlé d'abord de la pièce, qui est un drame comique très prenant, qui exige un très grand effort de la part des comédiens et qui a un effet presque hypnotique sur les spectateurs. On ne s'endort pas dans la salle.

M. Gascon a bien voulu ajouter un peu aux renseignements biographiques que nous possédions déjà. Il a abandonné des études médicales pour se consacrer entièrement au théâtre, il y a déjà vingt-cinq ans: anniversaire que ses confrères ont su fêter dignement à Montréal, en novembre dernier. Il fit d'abord partie de la troupe "Les Compagnons" dont les succès ne nous sont pas inconnus, puis fit un stage d'étude et de travail de cinq ans en France. Fondateur et directeur artistique du Théâtre du Nouveau Monde et directeur adjoint du Festival de Stratford. Jean Gascon acquiesça à la demande du gouvernement canadien en devenant l'un des fondateurs de l'Ecole Nationale du Théâtre, située à Montréal où sont formés nos jeunes comédiens, directeurs et techniciens, venant de toutes les parties du Canada. M. Gascon est ravi des succès déjà obtenus et en anticipe de plus grands à l'avenir, avec l'appui continu des gouvernements et du public. La renommée de notre Ecole nationale est déjà fort répandue et des personnalités du monde artistique y viennent de partout en Amérique du Nord en observer les méthodes et le fonctionnement.

L'été prochain, au Festival de Stratford, M. Gascon dirigera "Don Giovanni" de Mozart, dirigera et jouera le premier rôle dans "The Dance of Death" et jouera le rôle du roi de France dans "Henry V" de Shakespeare. Il préfère jouer sous la direction d'un autre et dit que ce fut un plaisir réel que de travailler sous John Hirsch dans "Mère Courage".

M. Gascon tiendra le premier rôle dans "The Dance of Death" et en dirigera l'action. Après en avoir vu la présentation à Montréal, Nathan Cohen, critique dramatique du Toronto Daily Star, affirma que "Jean Gascon avait donné la meilleure performance de 1965". On sait que M. Cohen ne lance pas souvent de bouquets.

Après le Festival de Stratford, M. Gascon fera un voyage de quatre mois en Europe et en Orient pour y étudier le théâtre.

La vivacité de Mme Denise Pelletier est bien connue de tous les téléspectateurs et de ceux qui ont eu le plaisir de la voir en personne sur la scène. Elle est acclamée comme la grande dame du théâtre canadien-français et certains critiques la reconnaissent comme la meilleure actrice de la télévision canadienne tout court. Grande, svelte, élégante, le regard franc et le sourire accueillant, cette vedette de renommée internationale est pourtant toute simple. Elle dit de son rôle qu'il est difficile mais excitant. Mme Pelletier n'en est pas à ses premières armes dans le théâtre anglais. Elle joua le rôle de Cécile Plouffe à la télévision et St. Joan, à Montréal, et pendant l'été jouera la reine Isabelle dans "Henry V", et la Duchesse de Gloucester dans "Henry VI", au Festival de Stratford.

Mme Pelletier a bien hâte à Pâques, alors que son fils, Stephene, âgé de 6 ans, la rejoindra pour le temps des vacances. Il passera aussi l'été à Stratford, avec sa mère.

Mme Pelletier a beaucoup voyagé avec des troupes dramatiques, au Canada, aux Etats-Unis et a fait une tournée en France avec "Le Théâtre du Rideau Vert", de Montréal. On la voit régulièrement dans le programme "De neuf à cinq" et elle figure souvent dans des émissions spéciales. Pour Denise Pelletier "faire du théâtre, c'est vivre."

Un autre personnage important de "The Dance of Death" est M. Léo Ilial que les téléspectateurs connaissent pour son rôle de "M. LeCoq". M. Ilial est aussi un des premiers du Théâtre du Nouveau Monde. Il reçut une très bonne presse pour son interprétation du rôle du Cardinal Cibox dans la production de TNM de "Lorenzaccio" ainsi que pour celui du Rev. John Hale dans "The Crucible". Avant de venir au Canada, M. Ilial avait fait partie des troupes des théâtres "La Michodière" et "l'Athénée à Paris" et fit du théâtre classique à la Comédie de Lyon.

Mlle Marilyn Gardner complète la distribution. Il est à remarquer que cette jeune comédienne s'est produite surtout en français au TNM dans "l'Opéra de 3 sous", "Le médecin malgré lui" ainsi que dans "Klondike" au Festival des Arts. En 1963, elle interpréta le rôle de Billy Dawn dans "Born Yesterday" au Théâtre Crest, de Toronto.

Les montages pour "La danse de la mort" et les costumes ont été crées par Mark Negin de la section du Dessin de l'Ecole Nationale du Théâtre. M. Negin a fait les dessins pour des représentations du Festival de Stratford, The Canadian Players, le National Ballet et Les Grands Ballets Canadiens en plus de ceux du Théâtre du Nouveau Monde.

Au dire d'un des membres bien connu du Manitoba Theatre Centre, c'est un privilège et un plaisir que d'observer ces comédiens en répétition. Ils ont tellement de fougue et d'ardeur, une telle animation, qu'on croirait qu'ils vivent véritablement leurs rôles. Et leur travail, sérieux pourtant, s'accomplit avec joie de vivre.

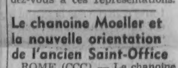
M. Gascon a révélé que l'année prochaine verra, à l'occasion du Centenaire, des troupes du Théâtre du Nouveau Monde donner des représentations dans plusieurs villes à travers le Canada entier. Il est certain qu'après avoir vu la "Danse de la Mort", tous se donneront rendez-vous à ces représentations.

M. Jean Gascon

Mme Denise Pelletier



M. Léo Ilial



Le chanoine Moeller et la nouvelle orientation de l'ancien Saint-Office

ROME (CCC) — Le chanoine Moeller, nouveau sous-secrétaire de la Congrégation pour la doctrine de la foi (ancien Saint-Office), a donné au correspondant romain du quotidien madrilène "Pueblo" une interview dans laquelle il esquisse les nouvelles orientations de la Congrégation, qui doit passer d'une attitude de défense à une action positive. Il envisage comment on peut amener les intellectuels et les travailleurs à découvrir ce qu'est en vérité le catholicisme. "Le meilleur remède à l'athéisme, dit-il, est de revitaliser notre foi et notre espérance, et de donner à notre charité une telle profondeur qu'elle reflète la vivante image du Christ, un Christ si réel, si enraciné dans notre histoire, si vivant dans nos problèmes, si nécessaire dans notre existence qu'il est plus actuel que le journal du matin."

Le chanoine Moeller déclare qu'il a l'intention de se tenir en contact étroit avec le secrétariat pour les non-croyants, ainsi qu'avec le Secrétariat pour l'unité des chrétiens. Il a précisé d'autre part qu'il ne pourrait venir s'installer à Rome avant la fin de cette année, à cause de ses engagements antérieurs.



Voici l'immense choeur de quelque 500 voix venues de Willow-Bunch, Coderre, Lisieux, Frenchville, Feriand, Ponteix et Gravelbourg, au 19e Festival annuel de la Chanson française qui a eu lieu au gymnase du Collège Mathieu de Gravelbourg, le dimanche 27 mars dernier, devant une foule d'environ 1,200 personnes venues de tous les coins de la province. Toutes les écoles représentées avaient appris le même chant de groupe "Rêve et conquête" et conclurent le Gala d'une façon vibrante. Le R. P. Fernand Binette, O.M.I., a dirigé cette chorale; les Rév. Srs Marie-Andréa et Marie-Georges, N.-D., de Ponteix, étaient au piano d'accompagnement; MM. Normand Allard, à la contre-basse, et Ronald Desroches, à la guitare. A cause de l'épidémie d'influenza, une chorale de Willow-Bunch et les chorales d'Assiniboia, de Val Marie et de Dollard ne purent prendre part à cette manifestation de vie française du sud de la Saskatchewan.

Pâques, mystère d'actualité

Chaque peuple accorde une attention particulière à ses grandes fêtes, célébrant avec faste ses héros, sa libération, son indépendance. Il en est ainsi du peuple de Dieu qui considère comme sa plus grande fête annuelle le Jour de Pâques, anniversaire de la Résurrection de Jésus. C'est le grand jour de joie, d'action de grâces, de fraicheur et de renouveau dans les églises catholiques, les temples protestants, les basiliques orthodoxes, car "notre foi chrétienne, selon saint Paul, s'appuie sur cette certitude que nous avons de la Résurrection".

Cette fête chrétienne plonge de fait ses racines chez le peuple de Dieu, de l'Ancien Testament, et c'est pourquoi elle commémore des événements survenus au moment où le peuple juif célébrait lui aussi des faits très importants de son histoire: sa sortie d'Egypte où il était tenu en esclavage, le passage de la Mer Rouge, la longue et dure traversée du désert, l'alliance avec Dieu au Sinaï et, enfin, l'entrée dans la Terre Promise.

Mais elle commémore surtout le fait que par sa Passion, sa Mort, sa Résurrection, Jésus a réalisé pour son peuple une nouvelle libération, commencé avec ceux qui sont baptisés et s'attachent à Lui par la foi et les oeuvres une nouvelle marche à travers le désert de cette vie, conclu une nouvelle Alliance qui n'exclut personne, promis l'entrée dans une nouvelle Terre Promise à tous ceux qui Le suivent. C'est tout cela que le Concile Vatican II, en donnant à l'Eglise entière une constitution nouvelle sur la liturgie, a voulu solennellement proclamer. Car toute l'oeuvre de restauration de la liturgie repose sur ce mystère de Pâques, tout au long de l'année, mais davantage dans les Jours Saints que nous allons vivre en fin de semaine.

Le Jeudi Saint d'abord, nous retrouverons Jésus au Cénacle avec ses apôtres, nous célébrerons avec eux le repas pascal, comme le font encore toutes les familles juives qui participent à ce repas au menu réglé dans les plus infimes détails et y chantent les hauts faits de leur peuple choisi par Dieu, rendant grâces pour l'Alliance qu'Il a conclue avec lui. Mais Jésus a dit à la dernière Cène: "J'ai désiré d'un grand désir manger cette Pâque avec vous avant de souffrir, car je vous le dis, je ne la mangerai jamais plus jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu" (Luc, 22, 15-16). Par ces paroles Il annonçait déjà ce qui allait s'accomplir en ce premier Jeudi Saint, veille de sa Passion: l'agneau immolé et mangé par les Juifs c'est Lui-même qui sera immolé le lendemain sur la Croix. Il a donc pris du pain, rendu grâces à son Père, partagé ensuite ce pain, le distribuant à ses apôtres: "Ceci est mon corps livré pour vous". Il prit ensuite la coupe de vin: "Ceci est la nouvelle Alliance dans mon sang. Prenez et buvez. Faites ceci en mémoire de Moi".

L'Eucharistie, sacrifice et sacrement, est instituée. Et aussi l'Ordre qui assure à l'humanité nouvelle ses sacrificateurs. Désormais c'est la Pâques du Christ, célébrée par ce nouveau peuple de Dieu qu'est l'Eglise. La liturgie du Jeudi Saint en témoigne au cours de la messe qui célèbre la Cène du Seigneur. En effet, au cours de cette Messe, les gestes et les paroles de Jésus à la dernière Cène sont répétés. C'est la célébration de la Pâque de la Nouvelle Alliance, avec la même Victime, le même et unique Prêtre. C'est aussi la célébration du sacrement d'unité, unité réalisée par Jésus en dépit des siècles qui se succèdent, des conditions de vie qui changent, des cultures, des races et des âges les plus divers. C'est l'unité dans l'Eglise, unité hélas brisée par des hommes, mais qui reprend graduellement sa force grâce aux initiatives de Jean XXIII et de Paul VI, d'Athénagore et de Ramsey. C'est l'unité qui doit englober toute l'humanité en marche vers la Terre Promise.

C'est dans cet esprit que la liturgie du Vendredi Saint, toute centrée sur le grand mystère de la mort de Jésus "qui est mort pour tous", lance vers le ciel sa grande prière "catholique", c'est-à-dire vraiment universelle: la prière pour l'Eglise, pour le pape, pour le clergé et le peuple fidèle, pour les pouvoirs publics, pour les catéchumènes, pour les fidèles dans l'épreuve, pour l'unité de l'Eglise, pour les juifs, pour les païens.

La grande veillée pascale, dans la nuit de samedi à dimanche, criera avec triomphe: Jésus est mort, Jésus est ressuscité. Ce sera alors la liturgie de la lumière, symbole du Christ vivant; la liturgie du baptême ou au moins du renouvellement solennel de nos promesses baptismales qui font "mourir au péché et renaître à la vie de Dieu"; la liturgie de l'Eucharistie qui chante son Alleluia joyeux parce que partager le pain de vie c'est nourrir notre grâce baptismale et participer au principe même de l'unité entre tous les chrétiens; la liturgie du nouveau Notre Père, fruit des travaux en commun de groupes de traducteurs catholiques et protestants, texte adopté par les épiscopats de langue française de France, Belgique, Canada, Suisse, Afrique anglophone, etc., non seulement pour les catholiques, mais aussi pour les protestants et les orthodoxes de langue française, point de départ d'un oecuménisme nouveau qui constitue un pas important vers l'unité des chrétiens.

Pâques est donc la grande fête du peuple chrétien qui essaie de retrouver de nos jours, bien qu'à tâtons, son unité dans le Christ ressuscité et glorieux. C'est même plus qu'une fête, c'est une vie, une renaissance spirituelle dans le Christ par le baptême et le sacrifice de la messe, une remise en marche vers le ciel avec ses multiples étapes de croissance personnelle et ecclésiale. C'est l'assurance que notre vie présente n'est pas confinée à la grisaille terre à terre du terrible quotidien, mais transformée et soulevée vers en haut dans un climat de joie, de certitude, d'amour, de triomphe et de conquête.

Oui, le Christ est ressuscité, le premier des vrais vivants, le premier de ceux qui reprennent leur vie au-delà de la mort temporelle. Le premier, car il est ressuscité non seulement pour Lui, mais aussi pour nous. C'est l'humanité tout entière, si elle croit en Lui, qui est dès lors introduite dans le règne de la vie qui est au-delà et au-dessus du tombeau. Ce mystère de portée universelle est déjà accompli en Jésus et en Marie, mais il est commencé en nous par le baptême et il est voulu pour tous sans exception.

Ce mystère est la réponse à l'humanité, l'assurant du triomphe sur la mort et le péché, lui donnant la certitude de la victoire de la vérité sur les conjectures hésitantes et l'aventure des rêves et désirs inassouvis ici-bas, lui injectant une dose d'optimisme contre les misères de la vie présente, lui promettant la plénitude du bonheur qui existe, qu'on peut conquérir, et qui sera l'épanouissement supérieur de notre être dans toutes ses virtualités de connaissance, d'amour et de joie.

Un non-chrétien parle des prêtres catholiques

TOKYO (CCC) — "Rissho-koseikai", l'une des plus puissantes parmi les nouvelles religions du Japon (le nombre de ses fidèles est en effet de 2,500,000), a fêté récemment le 28e anniversaire de sa fondation.

A cette occasion, son fondateur et président, le Vénérable Niwano, invita le Père Joseph Spae, C.I.C.M., directeur de "The Oriens Institute for Religious Research" de Tokyo, à prendre la parole devant plus de 30,000 personnes rassemblées au "Sacred Hall" de Tokyo.

C'est après avoir entendu le Père Spae parler pendant plus de trois quarts d'heure sur les Béatitudes que le Vénérable Niwano a fait les déclarations suivantes: "Cet enseignement sublime du Christ va droit au coeur. Le bouddhisme contient, lui aussi, de semblables vérités, mais sous une autre forme . . ."

Faisant allusion à l'invitation lancée par le Père Spae afin que les bouddhistes prient pour les chrétiens comme ces derniers prient pour eux, le Vénérable Niwano a affirmé que cela lui paraissait "un moyen très puissant pour promouvoir entre les hommes une entente spirituelle" et a promis au nom de toutes les personnes présentes, sa collaboration.

Enfin, parlant des prêtres, il a dit: "Ce qui me frappe le plus dans l'Eglise catholique, c'est le grand nombre de prêtres qui s'expatrient, pratiquent le célibat et font vraiment partie de notre peuple. Et ils font tout cela par amour du message qui leur a été confié par le Christ. Nous sommes une organisation de laïcs. J'envie à l'Eglise catholique ses prêtres."

Les eaux de la rivière Rouge avaient déjà monté au niveau du pont qui l'enjambe, au centre du village St-Jean-Baptiste, dimanche dernier. Cette fameuse rivière et bien d'autres moins fameuses habituellement font tout leur possible pour inquiéter les populations de nombreux villages du sud manitobain et aussi des municipalités du Grand-Winnipeg. Mais la lutte contre les éléments est certainement mieux organisée qu'en 1950, grâce au dévouement d'une foule de gens dévoués.
(Photo Winnipeg Tribune)

Nos commissaires ont leurs assises annuelles

Le petit nombre des participants fut amplement compensé par la vitalité et aussi la vigueur de certaines interventions et décisions, lors de la réunion annuelle tenue le 31 mars de l'Association des Commissaires de Langue française du Manitoba, sous la présidence de M. Philippe Perron, de St-Eustache.

Dans son rapport présidentiel, M. Perron expliqua d'abord pourquoi le comité exécutif avait décidé en octobre dernier que cette assemblée annuelle ne soit plus tenue en même temps que le congrès de la M.A.S.T., car ainsi les commissaires de langue française disposeraient d'un temps plus prolongé pour étudier et discuter leurs propres problèmes. (A noter que M. Paul Marion, de St-Boniface, a été réélu directeur de la M.A.S.T.)

Nombreuses activités

Parmi les grandes activités de l'année écoulée mentionnées par le président, on note la présentation d'un mémoire le 18 février 1965 au ministre d'Education pour réclamer l'usage de la langue française comme langue d'enseignement dans les écoles publiques; une rencontre le 29 avril 1965 avec M. Marcel Lancelot et Mlle Elise Comte qui parlèrent du programme revisé de "Français" à l'élémentaire et au secondaire, programme qu'ils ont travaillé à élaborer avec d'autres éducateurs franco-manitobains pour le département de l'instruction publique; rencontre entre l'hon. juge A. M. Monnin et M. B. Léveillé, au nom de l'Association manitobaine, avec Mgr Demers, d'Ottawa, représentant l'Association nationale des commissaires canadiens-français; envoi d'un représentant comme observateur au congrès de l'A.M.E.E.; demande aux commissaires, de la part du président des Canadiens français du Parc Windsor, de présenter un Mémoire au ministère provincial d'Education "pour qu'il établisse des classifications et des qualifications pour les instituteurs enseignant le cours Français" et, en conséquence, rencontre avec les instituteurs canadiens-français à ce propos; participation officielle de l'Association des commissaires au congrès général de l'AECFM le 30 octobre 1965; assemblée convoquée le 11 novembre dernier par l'exécutif, à laquelle assistèrent les présidents des cinq divisions scolaires de langue française et les présidents du local des instituteurs de chacune de ces divisions "pour discuter avec eux des problèmes relatifs à l'enseignement du français et du catéchisme au Manitoba", puis, conséquemment, rencontre avec le R. P. J. M. Soulodre, O.M.I., et M. l'abbé R. Lane, représentants des archevêques de Winnipeg et de St-Boniface, qui donnèrent aux commissaires "l'opinion de nos archevêques sur l'enseignement du catéchisme et de la religion dans nos écoles", etc., etc.

Religion et Français

M. Paul Marion présenta le rapport de la réunion du 11 novembre 1965 où commissaires et instituteurs se posèrent la question suivante: "Est-ce que l'enseignement des cours de français et de religion, dans nos écoles, est la raison qui explique pourquoi les professeurs bilingues cherchent de plus en plus à aller enseigner le français de conversation aux élèves de langue anglaise?"

Il y eut unanimité chez les instituteurs et institutrices, dit M. Marion, quant à l'enseignement de la religion: quoique l'enseignement de la religion demande un effort additionnel, tous étaient d'accord pour affirmer qu'ils ne croyaient pas trouver là une raison qui puisse dissuader un candidat de s'embaucher dans une division catholique et française; par contre, c'était l'opinion des éducateurs que le rôle du clergé dans l'enseignement du catéchisme n'est pas aussi prédominant qu'il pourrait l'être. Etant donné que la catéchèse est d'abord sous la juridiction du curé, celui-ci devrait jouer, disait- on, un rôle beaucoup plus actif. (Le docteur Doyle devait revenir sur ce point dans son rapport subséquent.)

Le corps professoral avait beaucoup plus à dire au sujet de l'enseignement du français. Le premier point qu'ils firent ressortir: beaucoup de jeunes éducateurs se sentent dépassés quant à l'enseignement du français. Le besoin d'une école normale bilingue est, sans contredit, un des outils dont on a le plus besoin et dans un avenir très rapproché. A l'heure actuelle, peu de préparation est offerte aux candidats qui se destinent à l'enseignement du français, et ce n'est qu'après un travail acharné qui demande des heures innombrables de préparation qu'on réussit à donner un enseignement adéquat du français. On admet cependant que les vétérans de plusieurs années d'enseignement du français n'ont pas les mêmes difficultés, justement à cause de leur expérience.

Le 2e point abordé fut celui de la nécessité d'introduire un programme d'entrainement qui se ferait dans la classe même, par un expert, sur la façon d'enseigner la littérature française. Les nouveaux cours de littératures sont excellents, disait-on, mais encore ici l'absence de préparation rend la tâche difficile.

Ensuite il fut plutôt question d'une demande aux responsables du cours Français: "Est-ce que le comité de français pourrait aider à aménager le vocabulaire, surtout en relation avec le programme de littérature et de composition, au secondaire?"

Enfin, commissaires et professeurs ont tous été d'accord que "si l'on veut améliorer le français parlé chez nos élèves, il nous faut plus de français et . . . dès les premières années." Combien plus? Cela dépendrait de bien des choses, mais il est certain qu'une demi-heure de plus par jour ne serait pas à rejeter, conclut M. Marion.

Qui enseigne la religion?

Notre Association, dit le docteur Doyle, de Ste-Anne-des-Chênes, est consciente de plus en plus du problème causé par la pénurie d'instituteurs canadiens-français dans nos divisions, et cette pénurie s'explique par le surcroît d'ouvrage imposé aux instituteurs de ces divisions par le double enseignement du français et du catéchisme. L'enseignement du français doit parfois se faire en dehors du temps des classes, car le temps alloué légalement pour ce sujet ne suffit pas. Et, de plus, il y a le catéchisme.

C'est afin de diminuer ce fardeau imposé aux instituteurs que l'exécutif de l'Association des Commissaires rencontra les représentants des deux archidiocèses de St-Boniface et de Winnipeg, afin de connaitre l'opinion du clergé en ce qui concerne la possibilité d'avoir des prêtres ou des parents nommés par les curés des paroisses intéressées, pour enseigner la religion dans les écoles. Ces professeurs de religion pourraient peut-être suivre quelques cours pour se préparer, et seraient ainsi capables d'enseigner un solide cours religieux, laissant aux professeurs attitrés plus de temps pour se dévouer aux autres cours.

M. l'abbé Lane et le Père Soulodre expliquèrent que ces nouveaux cours catéchétiques sont assez difficiles et requièrent une base solide. De plus ils insistèrent que si l'on enlevait l'enseignement de la religion aux professeurs attitrés, il n'y aurait plus cette relation étroite qui doit exister entre la religion et la vie de chaque jour et donc que l'élève, voyant l'enseignement de la religion relégué à des non-professeurs, pourrait en conclure que celle-ci n'est pas très importante. Ils ajoutèrent que l'enseignement de la religion par les professeurs de classe exige nécessairement que ceux-ci vivent leur vocation d'éducateurs et qu'en conséquence ils seront de meilleurs professeurs.

Néanmoins il ressortit au cours de la discussion que le cours de religion devrait être plus centralisé et organisé, et que les curés pourraient aider les professeurs à suivre les directives d'un tel cours d'étude centralisé. Il y aurait ainsi un cours d'étude religieuse plus uniforme, plus intéressant et, peut-être, plus dynamique.

L'exécutif a décidé d'accepter les suggestions de l'abbé Lane et du père Soulodre et, conséquemment, n'a pas insisté davantage pour avoir de l'aide du dehors pour l'enseignement des cours religieux. On pensa cependant qu'il serait bon d'intéresser plus de gens à ces cours, surtout les Associations de Parents et Maitres.

Comme conclusion donc, les instituteurs devront continuer à donner l'enseignement religieux, tout en étant guidés et aidés par le curé de la paroisse en suivant un cours centralisé en vigueur dans tout le diocèse et, même, pour tous les catholiques de la province. "C'était l'opinion de quelques-uns, que puisque la religion est un cours dont l'Eglise est responsable, il n'y aurait pas nécessairement d'aide financière des divisions. Cependant, puisque la religion fait partie de l'éducation totale de l'enfant, et puisque nous sommes responsables dans l'éducation totale de l'enfant, peut-être devrions-nous y repenser."

M. l'abbé Lane a demandé qu'on choisisse un représentant du diocèse de St-Boniface, qui serait le représentant des commissaires d'école de ce diocèse à la Commission Catéchétique et qui en même temps servirait de liaison entre cette Commission et notre Association. Il a dit aussi que l'archevêque de Winnipeg a déclaré que les élèves canadiens-français de son diocèse pouvaient suivre le programme en vigueur pour le diocèse de St-Boniface.

"Je crois que c'est là une excellente idée, dit le Dr Doyle, car bien que notre Association s'occupe surtout du français, elle s'intéresse aussi à l'excellence de l'éducation totale dans nos divisions. Conséquemment, je pense que nous devrions avoir un tel représentant, mais qu'il ne doit pas nécessairement être du diocèse de St-Boniface, puisqu'il représentera aussi celui de Winnipeg."

Election de l'exécutif

Les trois rapports précédents suscitèrent de chaudes discussions sur plusieurs points d'actualité: cas de Fannystelle, St-Pierre et Parc Windsor à St-Boniface; école normale bilingue ou française; possibilité de considérer les professeurs du cours "français" comme des spécialistes, avec prime additionnelle au salaire, payable par les commissions scolaires et remboursables par octrois du gouvernement; unanimité au sujet de la reconnaissance officielle du français comme véhicule d'enseignement pour les "social studies", etc.

Après la discussion, on procéda à l'élection du comité exécutif:

Rivière-Seine: Dr F. P. Doyle, président général, Denis Dorge et Philéas Maurice, Ste-Anne, et Denis Nadeau, La Broquerie.

Rivière-Rouge: Louis-D. Molette, Ste-Agathe, Pierre Baril, St-Jean-Baptiste, Robert Hamonic, St-Malo, et Georges Saurette, Aubigny.

Cheval-Blanc: Léopold Girard, Elie, Napoléon Dupont, St-Laurent, Léo Arnal, Fannystelle, et Gustave Régnier, St-François-Xavier.

La Montagne: Alphonse Nadeau, Somerset, Joseph Comte, Notre-Dame-de-Lourdes, René Rondeau, St-Léon, et Jean-L. Hacault, Bruxelles.

Saint-Boniface: Charles-E. Huot, Paul Marion, Georges De Cruyenaere et Brunelle Léveillé, membre adjoint.

Autres divisions: Armand Guenette, St-Lazare, et Mme Salomé Desilets, Powerview. (Deux autres représentants seront nommés par le nouvel exécutif.)

Président sortant de charge: Philippe Perron, St-Eustache.

Les autres délégués à l'assemblée annuelle étaient: T. Dorge, Ste-Agathe, Arthur Fenez, St-Lazare, Camille Chaput, Ste-Anne, E. Godin, Ste-Anne, Raphaël Vincent, Ste-Anne, Armand Desharnais, St-Pierre, Gérard-J. Gagné, St-Pierre, Oris Aquin, Elie, Camille Sabourin, Ste-Agathe, Simon-H. Foidart, Bruxelles, Hubert Hacault, Bruxelles, Georges St-Hilaire, Aubigny, Jean-M. Ritchot, Aubigny, Bernard Martel, St-Léon, Georges Bernard, Haywood, Louis Le Gal, St-Adolphe, Dr Hubert Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes, Alphonse Fournier, La Broquerie, Fernand Paquin, St-Norbert, et Antoine Fréchette, St-Boniface.

Ont aussi assisté à la réunion: M le Juge Louis Deniset, président général de l'Association d'Education, le R. F. Joseph-H. Bruns, S.M., le R. P. E. Dorge, O.M.I., de Ste-Rose, le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., de La Liberté et Le Patriote, et M. Valmore Gervais, de CKSB.

Hon. juge Louis Deniset

L'on. juge Louis Deniset, président de l'AECFM, vint ensuite offrir les félicitations "de toute la population franco-manitobaine" aux commissaires dont l'Association accomplit efficacement son rôle si difficile. Etre présent parmi vous à cette réunion, dit-il ,c'est se rendre compte de votre dévouement, de votre compréhension de nos problèmes scolaires, de votre aptitude et compétence à leur trouver des solutions concrètes et, aussi, à long terme. Voilà pourquoi, ajouta-t-il, je vous félicite de continuer votre lutte pour obtenir que le français soit plus qu'un simple sujet d'enseignement, car il faudra bien un jour aider nos jeunes à découvrir que le français est "non seulement un sujet scolaire, mais une vie" à entretenir même au milieu de l'océan anglais où ils se débattent chaque jour.

L'orateur expliqua ensuite le sens de certains changements qui s'effectuent présentement au sein de l'AECFM, pour lui permettre d'accorder davantage son attention à tous les aspects de l'épanouissement de notre vie culturelle franco-manitobaine, même chez les adultes. Mais, précisa-t-il immédiatement, ces changements n'empêchent nullement l'AECFM de toujours considérer l'éducation française au niveau de l'école comme son premier rôle, rôle qu'elle entend plus que jamais remplir avec vous les commissaires. C'est ainsi qu'on a pu abandonner le "concours" français, mais nullement l'examen de français qui sera encore reconnu grâce à des prix spéciaux.

Il conclut ses remarques en précisant un point de la lettre que son frère, M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, venait de publier dans La Liberté et le Patirote: "Il a bien pu parler de 'violence', mais de la violence qu'on doit s'imposer à soi-même pour atteindre le but, non d'une violence contre les autres."

M. le docteur Hubert Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes, remercia le juge Deniset, lui promettant que les commissaires seront toujours sur la ligne de feu dès qu'il s'agira de questions scolaires. Puis il présenta le nouveau président, le docteur P. F. Doyle.

Au cours de ses brèves remarques, le nouveau président aborda quatre points: 1—Comme on avait auparavant mentionné les "cas" de Fannystelle, St-Pierre, Parc Windsor, il souhaita qu'on soit prêt à toutes les éventualités, qu'on puisse même les prévoir, et s'y préparer "avant qu'elles ne se transforment en abcès", et surtout qu'on s'entende sur des solutions à long terme qui produisent leurs bons effets partout où nous nous trouvons au Manitoba; 2—Il dit son accord de principe à l'offre de "boni" aux professeurs du cours Français, promit qu'on en étudierait la possibilité, et aussi qu'on mettrait tout en oeuvre pour posséder des professeurs "qualifiés", pour dénicher les octrois gouvernementaux nécessaires à ce propos; 3—Il dit combien il est flatté d'avoir été élu président de l'Assosciation des Commissaires de Langue française, lui qui a appris le français à l'âge de 23 ans comme étudiant en médecine à l'Université Laval de Québec: "Je comprends peut-être davantage le bonheur et le plaisir de connaître et de parler le français, et notre devoir d'instiller cette compréhension chez les autres"; 4—Comme président il aimerait qu'au sein de l'Association on organise un comité spécial chargé des questions d'enseignement et responsable, tout particulièrement, de plaider auprès du gouvernement pour obtenir "un autre sujet en français". Je ferai tout mon possible, avec votre exécutif, pour réaliser ce programme, conclut-il aux applaudissements des congressistes qui lui promirent ensuite, par la voix du président sortant de charge, M. Philippe Perron, leur plus ferme coopération.

La réunion prit ensuite fin par l'énoncé de remerciements spéciaux à M. Brunelle Léveillé, membre honoraire qui ne refuse jamais son aide et ses conseils; par un vote de remerciement, proposé par M. Armand Guenette, de St-Lazare, aux officiers sortant de charge; par un remerciement à MM. Arthur Corriveau et Marcel Lancelot et à Mlle Elise Comte qui ont préparé les nouveaux programmes de français. Enfin, M. Georges de Cruyenaere proposa le don de $25.00 au Club des 200 de l'AECFM, ce qui fut accepté à l'unanimité.

La réunion était terminée, mais la plupart des commissaires tinrent à prendre le souper ensemble avant de se séparer. Ils purent ainsi rediscuter à loisir les problèmes soulevés au cours de l'après-midi, se pénétrer davantage des meilleurs solutions, et s'appuyer mutuellement pour leur mise en pratique dans l'avenir.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Dolron

Il y a 10 ans (1956)

Le R. P. Henri McNabb, C.S.V., pendant plusieurs années supérieur de la Maison St-Joseph d'Otterburne, mourait à Montréal, à l'âge de 55 ans.

La section française de la bibliothèque de St-Boniface comptait 2,762 abonnés et un total de 45,815 volumes furent mis en circulation au cours des 12 mois de l'année 1955. Mme Gratia Fortin était en charge de cette section.

Le premier Festival de la Bonne Chanson avait lieu à La Salle, Man. M. Léo Brodeur en était l'adjudicateur et il n'avait que félicitations à offrir aux écoliers qui évoluèrent sur la scène. Voici les noms des élèves qui participèrent au festival: Benoit Comeau, Gérald Cormier, Albert Calvez, Patricia, Alice et Louise Cormier, Carmel Sicotte, Liliane Rochon, Diane Lagacé, Jean-Yves Rochon, Jacques Comeau, Gérald Lavallée, Colette Calvez, Pauline Vouriot et Paulette Cormier.

A l'occasion de la confession pascale, des confesseurs de 18 langues étrangères s'étaient ajoutés aux prêtres préposés au ministère des paroisses nationales du diocèse de Montréal. (Qui nous dira maintenant qu'une seule langue suffit pour accomplir ses devoirs de catholiques? Certains semblent le croire.)

Son Exc. Mgr F. J. Klein, évêque de Saskatoon, présidait la bénédiction et l'ouverture officielle d'une nouvelle aile à l'école séparée de Rosetown. Cette nouvelle construction comprenait un gymnase et un auditorium.

Il y a 20 ans (1946)

On estimait à 2,000 le nombre de prêtres catholiques qui furent mis à mort dans l'infâme camp de concentration allemand de Dachau.

Son Em. le cardinal J. C. McGuigan, archevêque de Toronto, était de retour de Rome où il avait reçu le chapeau cardinalice. Plus de 15,000 catholiques se réunirent dans l'arène "Maple Leafs Gardens" pour lui souhaiter la bienvenue.

M. Henri Bergeron (vedette incontestée tant à la radio qu'à la télévision au Québec) faisait son entrée au poste CKSB en qualité d'annonceur. C'était le premier annonceur à être embauché par le nouveau poste de radio. L'ouverture officielle du poste avait été fixée au 6 mai 1946.

A Lebret, Sask., avait lieu une soirée d'amateurs. Le juge de la soirée était le R. P. Gontran Laviolette, O.M.I. Les gagnants étaient Thérèse Bedel, James MacLennan et Stella Morin.

Les Soeurs Grises au Manitoba perdaient deux de leurs religieuses: Soeur St-Onésime, âgée de 73 ans, et Soeur Jeanne Saquet, âgée de 37 ans. Cette dernière, originaire de Laurier, Man., mourait à l'hôpital de Ste-Rose-Lac où elle remplissait la charge de cuisinière. Soeur St-Onésime avait connu une vie variée. Elle était surtout connue au Manitoba pour son stage comme supérieure à l'orphelinat St-Joseph et, plus tard, à l'hospice Taché. (C'est à l'orphelinat St-Joseph que votre chroniqueur l'a connue et où il a pu apprécier sa grande bonté.)

Il y a 30 ans (1936)

En réponse à une question de M. Donnelly, député de Wood Mountain, Sask., l'hon. M. Crear, ministre de la Colonisation aux Communes, déclarait qu'il en avait coûté $150,000,000 pour établir les vétérans de la guerre de 1914-18 sur des terres. Certains trouvaient cette somme excessive et voyaient là matière à enquête.

Les électeurs allemands votaient pour Hitler par 44,411,911 sur un total de 45,428,641 électeurs. La nouvelle mentionnait des bulletins nuls et des abstentions mais aucun vote contre.

Les années de grande misère . . . On révélait en Chambre à Ottawa que le nombre de chômeurs, recevant du secours des autorités civiles, était de 1,310,423. Ce chiffre était un peu inférieur à celui publié à la même époque en 1935.

Il y a 40 ans (1926)

Plus vite! toujours plus vite! disait un article paraissant dans La Liberté du 7 avril 1926. On n'en revenait pas de ce que pouvait sortir de cette folie de la vitesse. Imaginez, on parlait de faire le tour du monde en 25 jours!

Récemment nous mentionnions les paroles de M. J. T. Thorson au sujet de l'importance du français au Manitoba. Environ deux semaines plus tard c'était un autre professeur de l'Université de Manitoba, M. F. W. Osborne, qui prêchait une meilleure entente entre les groupes anglais et français. Il demandait justice pour la minorité. Il déclarait en outre que les Canadiens français ne sont nullement inférieurs aux Anglophones en perspicacité commerciale, en science pédagogique, en culture et en habileté parlementaire.

Une partie du plafond audessus du balcon du théâtre Starland, à Winnipeg, s'était effondrée. La panique s'ensuivit et 26 personnes furent blessées.

Il y a 50 ans (1916)

En 1901, selon les statistiques du ministère de l'Agriculture, il y avait au Manitoba 263,168 bovins, 22,960 moutons et 94,680 porcs. En 1915, on comptait 631,005 bovins, 76,577 moutons et 286,433 porcs.

Le "God Save the King", mais, en français, était chanté pour la première fois dans le nouveau Manitoba à la clôture de l'assemblée du Cercle canadien-français à Le Pas.

M. G. Brunet, inspecteur des écoles, visitait la région de Laurier, Man. A Ste-Amélie, il portait la parole devant les citoyens de cette paroisse et traitait de la question scolaire. M. Herriot, inspecteur des écoles anglaises, avait été invité à assister à cette assemblée, mais n'y parut pas. De dire le correspondant d'alors, M. Herriot devait avoir à la mémoire le dicton français "qui s'y frotte s'y pique", et ce serait pourquoi il avait brillé par son absence.

Toujours à Ste-Amélie, un officier de recrutement avait eu un bien mince succès auprès de la jeunesse canadienne-française de l'endroit. Il devait y revenir avec un confrère sachant le français. Avant de quitter Ste-Amélie, cependant, il avait eu de dures paroles à l'endroit de ceux qui ne voulaient pas s'enrôler. A l'un, il disait: "Si tu ne t'enrôles pas, tu n'es qu'un lâche". A un groupe de jeunes gens, il aurait dit: "Si vous ne voulez pas partir librement, nous viendrons vous chercher de force, la baïonnette à la main s'il le faut". D'ajouter le correspondant: "Un officier recruteur boche ne dirait pas mieux".

Armand Bertrand, élève du Collège de St-Boniface, faisait la notice nécrologique du R. P. Pedneault, S.J., professeur au collège, qui venait de mourir à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 31 ans. Le défunt enseignait au collège depuis 1915 et faisait partie de la Compagnie de Jésus depuis 1907.

La régulation des naissances

PARIS (CCC) — Le Père de Lestapis, S.J., de la Commission pontificale pour l'étude des problèmes de la population, a fait une conférence sur la régulation des naissances devant une centaine d'employés de la Banque de France.

L'orateur s'est employé à situer le problème de la régulation des naissances dans la perspective d'ensemble du salut de l'homme, plus qu'à informer son public des solutions pratiques: sur ce point, il a bien montré qu'il n'avait rien à dire tant que le Pape n'a pas parlé. Il a toutefois fait allusion aux divisions de la Commission pontificale à l'oeuvre jusqu'ici, et signalé une fois de plus qu'elle demandait surtout à ce qu'on la laisse travailler à huis clos et en l'absence de toute pression.

En attendant, quand on s'occupe non tant du problème au niveau général et en face de la poussée démographique, mais au niveau du couple en difficulté, le conférencier a indiqué la nouvelle attitude pastorale de l'Eglise: on ne parle plus avec la sévérité traumatisante d'autrefois; mais on s'efforce de réveiller l'espoir du couple dans la possibilité de découvrir, par la science et par la vie spirituelle et la maitrise grandissante, des solutions naturelles; aux gens forcés provisoirement d'en employer d'autres, on s'emploie à faire comprendre que "c'est dommage".

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage ABC Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Joseph-E. De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 4 avril avait lieu la réunion des comités permanents de la ville de St-Boniface. Au comité des finances, on étudiait une requête des Missionnaires Oblates qui croient que l'évaluation de leur propriété est trop élevée et on demande à l'avocat de la ville ainsi qu'au trésorier de faire rapport sur les exemptions auxquelles elles ont droit, soit pour la chapelle, l'école, etc. et de donner leurs recommandations.

La Société Canadienne du Cancer, qui lança un appel au mois d'avril, demande une contribution de la ville; ceci fut remis au comité des prévisions budgétaires.

Dû à la démission d'un pompier, le comité du personnel recomande de faire une demande pour un remplaçant ainsi que pour deux autres pompiers tel que requis par le chef.

Vu les absences prolongées de son adjoint, le chef des pompiers demande au comité du personnel de lui nommer un adjoint temporaire. Le comité ayant étudié les données du contrat de travail en ce qui traite des promotions, recommandait d'accepter le choix du chef et que M. R. Miles, officier de la prévention des incendies, soit nommé adjoint du chef à titre temporaire; pour choisir un remplaçant à M. Miles, le comité du personnel devra constituer un tribunal qui examinera les candidats.

Mlle Guichon de l'Unité Sanitaire, ayant donné sa démission, on affichera une demande pour cet emploi ouvert au public.

Au comité de feu, on recommande que la permission soit accordée au chef des pompiers d'assister à la conférence de l'Association Canadienne des Chefs de pompiers qui aura lieu à St-Jean, N.-B., du 29 août au 1er septembre inclusivement. Le chef participera aussi au seminar qui aura lieu les 27 et 28 août au même endroit.

Au comité de législation on recevait une lettre de MM. D'Arcy, Irving, Haig et Smethurst, avocats, représentant le comité qui s'occupe des heures d'affaires des magasins du Grand Winnipeg, qui avise qu'ils se présenteront à la prochaine réunion du conseil le 11 avril pour demander à la ville d'adopter un règlement visant à l'uniformité des heures de fermeture des magasins.

Le comité de réception se voit incapable d'accéder à une requête de la Société Royale d'Astronomie du Canada qui tiendra ses assises au Manitoba du 20 au 22 mai et qui s'informait si la ville pourrait recevoir à dîner un groupe français, tel que le Centre Français de Montréal et Québec; c'est dommage, nous aurions pu voisiner avec Vénus pendant une heure ou deux.

Dans une conférence de presse, M. le Maire se dit bien satisfait des progrès accomplis dans la construction des digues qui s'élèvent maintenant à 30 pieds et si nous partageons l'optimisme des autorités provinciales et autres qui prévoient que l'inondation ne dépassera guère les 29 pieds, nous sommes bien protégés. Il y a à peu près une quarantaine de maisons dans St-Boniface qui sont à l'extérieur des digues mais qui seront protégées dans la mesure du possible. Lorsque la cru aura atteint son maximum à Emerson, nous aurons encore un délai de 5 ou 6 jours pour nous permettre de rehausser les digues si nécessaire. M. le Maire dit qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer.

Au bout de la rue Cusson à la rue Evans, il y a un éboulis dans la digue, ceci était anticipé, et les travaux de reconstruction sont en marche sur une nouvelle digue afin de lui assurer plus de stabilité. La digue secondaire de la baie Iroquois sera complétée à la fin de la semaine. S'il devenait nécessaire, une digue sera construite à la rue Carrière.

Air Canada invite le Maire à survoler la vallée de la rivière Rouge jusqu'à Fargo, mais vu l'impossibilité de s'y rendre, il a délégué trois échevins pour faire cette tournée. M. le Maire accompagnera M. Bonnycastle dans une envolée sur la rivière Seine.

M. le Maire remercia toutes les organisations ainsi que toute la population pour le bel esprit de coopération qui existe partout; il est confiant qu'il n'y aura pas de danger pour notre ville.

St-Eugène

Réunion de l'A.P.M.

L'Association de Parents et Maîtres tenait sa réunion mensuelle le mercredi 30 mars. M. Kenny présidait l'assemblée en l'absence du président, M. Lavigne. Après la prière et le mot de bienvenue, M. Kenny présenta le conférencier, M. l'abbé R. Lane qui avait accepté d'initier l'A.P.M. de St-Eugène à la nouvelle catéchèse. Pour faire connaître plus clairement les méthodes dont on se sert actuellement dans l'enseignement du catéchisme, M. l'abbé Lane demanda d'abord à l'institutrice de première année de bien vouloir faire une classe régulière de catéchisme avec ses élèves devant l'assemblée. Les parents ont alors constaté qu'une vraie leçon de catéchisme de nos jours n'est plus un ensemble de questions et réponses à être apprises "par coeur", mais qu'il s'agit plutôt de "vivre" sa vie de chrétien.

La leçon fut suivie par un "panel" composé de M. l'abbé Lane et les institutrices de la première, troisième et sixième années. Après s'être renseignées auprès de leurs élèves et répondant au questionnaire de M. l'abbé Lane, les institutrices à leur tour firent connaître aux parents le résultat obtenu chez les enfants par cette nouvelle méthode; les enfants apprennent à connaître Dieu, notre Père, à aimer Dieu et son prochain; le catéchisme d'aujourd'hui est plutôt une causerie qui donne aux enfants la chance de s'exprimer plus ouvertement et dans un langage bien à eux; mais il ne faut pas oublier que la première formation de l'enfant commence au foyer.

Après une courte session de questions et réponses, M. Kenny remercia le dévoué conférencier ainsi que les institutrices, membres du "panel". Ensuite les parents furent invités à examiner le travail des élèves sur différents projets d'un concours auquel l'école St-Eugène prenait part. On faisait remarquer aussi que ce travail accompli est preuve d'application, d'initiative et de persévérance chez nos enfants.

La réunion se termina par la prière.

Décès

Le lundi 21 mars, à l'âge de 55 ans est décédé subitement à Winnipeg, M. André Pelland, époux de Malvina Pelland du 22, ch. St-Vital. M. Pelland était employé de la Compagnie Bird Construction depuis 21 ans.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil trois fils: Ernest, Claude et Louis; deux filles, Louise et Marguerite; sa mère, Mme A. Pelland; une soeur, Mme M. L'Heureux; sept frères, Emile, Cyrille, Albert, Paul, David, Adrien et Pierre.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins le jeudi, 24 mars, à 8 h. p.m. Le service fut chanté en l'église St-Eugène, chemin Ste-Marie, à 10 h. vendredi matin. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Vital.

Remerciements

Mme André Pelland et sa famille désirent exprimer leur profonde gratitude à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent deuil, soit par assistance aux prières, aux funérailles ou par l'offrande de messes ou autres.





Comment on peut le constater sur la première photo de gauche, c'est dans une atmosphère de petit coin de France que la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens recevaient leurs amis, le mardi soir 29 mars. Petit kiosque, tour Eiffel, café bistro; le tout plaçait les invités dans l'esprit d'une "Soirée de Printemps à Paris". M. Arthur d'Eschambault, maitre de cérémonies, présenta l'hôte d'honneur. M. Damien Giordani, consul de France, qui parla de cette patrie ancestrale et de ces Français, dit impossibles. Puis on déroula un film d'un voyage à bord le S.S. France traversant l'Atlantique. La sympathique commentatrice, Mme Gérald Rajotte, présenta les charmants mannequins de circonstance qui arboraient pour la circonstance de jolis chapeaux de printemps, gracieuseté de Mme Isbister; on les voit ici photographiées en compagnie de M. le consul. Suivant l'ordre habituel: Mmes Bernard Vrignon, Gilbert d'Eschambault, Raymond Marius, M. Damien Giordani, Mmes Raymond Roy, Gérald Rajotte, Gilbert Boissonneault et Roland Marion. "Les Voyageurs", avec leurs chants de folklore, firent ensuite vibrer la salle de leurs voix harmonieuses. Et c'est ainsi que 200 personnes, ayant dégusté des fromages et des vins de France, sont devenues depuis ce soir-là, gourmets ou voyageurs, et demeureront toujours des amis de la France.

Semaine franco-ontarienne du 12 au 16 avril à Ottawa

OTTAWA — Une simple nuance entre les mots "french" et "français", en l'apparence identiques, résume grossièrement le vrai problème des Franco-ontariens.

Car, si les écoles secondaires de cette province enseignent aux anglophones un "french" rudimentaire, qui d'ailleurs leur suffit, le système ontarien n'a pas encore de place pour l'étudiant francophone, désireux de poursuivre ses études secondaires dans sa langue maternelle.

Ce vrai problème, celui de l'absence d'écoles secondaires françaises en Ontario, fera l'objet d'une demi-douzaine de congrès; de sociétés franco-ontariennes, du 12 au 16 avril prochain, dans le cadre de la "Semaine française."

Mais ce problème, certes fondamental, en met au jour un autre, plus concret.

M. Roger N. Seguin, qui dirige l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario le résume ainsi:

"Plusieurs d'entre nous abandonnent la tâche après une lutte, menée depuis déjà cent ans. Ces gens voient leur avenir dans l'assimilation. Nous voulons leur faire comprendre qu'il est de leur devoir de se joindre de nouveau à nous. Il faut les convertir, les ramener, même les rapatrier."

Les sociétés d'Ontariens francophones n'en sont pas pour autant découragées car, soulignent-elles, la décimation a été enrayée. Le groupe francophone perdait beaucoup de membres il y a dix ou vingt ans. Mais aujourd'hui, beaucoup rentrent au bercail.

Optimisme mitigé

Si ces sociétés francophones, après avoir montré tant de patience, refusent catégoriquement d'abandonner la partie, c'est qu'elles ont déjà gagné un point majeur: aujourd'hui, l'enseignement primaire en langue française est partout disponible.

Il en va de même pour l'enseignement universitaire. L'Ontario compte deux universités bilingues, l'une située à Ottawa, l'autre à Sudbury.

Mais il reste un long et béant trou à combler, celui des écoles secondaires où l'enseignement en français pour des francophones n'existe pas encore. Les sociétés savent, évidemment, que c'est là un point capital.

Elles font pression auprès du gouvernement de l'Ontario depuis plusieurs années et croient même que ce dernier s'apprête à leur présenter une offre.

Mais quelques malins imaginent déjà le compromis que le gouvernement ontarien pourrait avoir en tête: des écoles secondaires françaises subventionnées par l'Etat, mais non confessionnelles.

Or les sociétés sont ouvertement catholiques et n'hésitent pas à dire que ce serait un "gros compromis", pour eux, que d'accepter que la religion catholique ne soit pas enseignée dans des écoles, dites séparées, mais subventionnées, au même titre que les autres, par l'Etat.

C'est donc ce problème que les sociétés francophones étudieront à Ottawa, au cours de la Semaine ontarienne française.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur,

La lettre ouverte aux Franco-manitobains par Monsieur le curé de la basilique de St-Boniface en rapport avec les incidents de St-Pierre et Fannystelle posait, bien à propos, la question "que ferons-nous?" et nous présentait trois moyens d'action.

M. l'abbé nous exprime l'indignation qu'il ressent et qui le pousse même à exprimer le regret qu'on n'ait pas eu recours à la violence dès les débuts et demande "Est-il encore temps?"

Le fait est que nos Canadiens français ont été entraînés à la soumission depuis 1916. La lutte ouverte n'a pas été engagée. On s'est contenté de quémander des miettes sans fierté, allant dans les coulisses avec chapeau bas. La lutte que Mgr Taché avait engagée sur le champ constitutionnel avec tant d'énergie, de courage et de sacrifices a été abandonnée.

Aujourd'hui le chemin a été aplani et préparé pour une lutte constitutionnelle qui ne demande ni argent, ni arguments légaux. Reprendre les efforts constitutionnels de Mgr Taché ne demanderait aucune violence, mais la volonté ferme d'agir sans ménagement ou respect des partis ou personnalités politiques. Demander un bill remédiateur au parlement fédéral ferait certainement honte à nos persécuteurs manitobains et nous rendrait digne de secours de la part du gouvernement de Québec. Cela causerait bien de l'embarras aussi dans le domaine fédéral, mais c'est un outil constitutionnel pour notre protection. C'est à nous de nous en servir. Il est encore temps.

Bien à vous.

L.A. REGNIER.

Paris ne paiera pas un cent pour le retrait des bases américaines

PARIS — Un porte-parole du président de Gaulle a dit que la France n'est aucunement obligée de verser un seul cent en ce qui a trait au retrait des bases américaines et autres installations alliés en territoire français, quand les troupes françaises seront retirées de l'OTAN.

Telle était la déclaration du secrétaire d'Etat à l'Information, M. Yvon Bourges, aux journalistes, à l'issue d'un conseil de cabinet de plus de deux heures, présidé par le général de Gaulle.

Cependant, dans certains milieux français, on dit qu'en dépit de la déclaration de M. Bourges, il se peut que des négociations soient entreprises au sujet du coût du retrait de ces installations.

Ces mêmes milieux ont ajouté que le coût des installations alliées érigées en France comme mesures de défense contre une agression soviétique possible, s'était élevé à deux milliard cinq cents millions de dollars.

A elles seules les installations américaines en France s'élèvent à $900,000,000. Telles sont les estimations, du côté américain, des investissements faits par les Etats-Unis en territoire français depuis 1952, en vertu des accords conclus avec le gouvernement français.

Ces installations comprennent neuf bases aériennes, dont cinq en activité et quatre en réserve, ainsi que 27 installations de l'armée. L'entretien annuel de ces installations s'élève à $150,000,000.

Chronique des Clercs-Servants

Dans l'espace de temps qui s'est écoulé depuis la dernière chronique, des changements assez considérables ont été effectués dans le mouvement. D'abord, le plus considérable fut celui de notre aumônier, M. l'abbé Y. Boisvenue, qui fut remplacé par M. l'abbé L. Laurencelle.

Ce changement fut assez soudain, mais maintenant nous commençons à reprendre nos activités sous notre nouvel aumônier. Quelques autres petits changements se sont produits: par exemple, les servants ne sont plus sous l'obligation d'assister à la messe de 10 h. 30, mais lorsqu'ils assistent à une autre messe, l'obligation de prendre place dans le choeur est toujours de rigueur. Ce changement a pour but d'assurer le service de l'autel aux autres messes du dimanche.

Cette semaine étant la Semaine Sainte, le travail des responsables du mouvement est doublé car les offices qu'on y célèbre n'arrivent qu'une fois l'an et par ce fait la pratique pour les servants est toujours nécessaire. Nous espérons que tout ira bien en ce qui concerne le service de l'autel.

Comme je l'ai indiqué plus haut, nos activités continuent. Par exemple, notre journal "Le Facteur" sera encore publié mensuellement et les réunions générales auront lieu comme de coutume.

Raymond GAUTHIER.

Une messe en musique contemporaine à Paris

PARIS (CCC) — "Si cette messe ne plaît pas à certains, qu'ils se retirent. Il y a d'autres messes ailleurs."

C'est par ces mots que le Père Bellot s'est adressé le dimanche 6 mars, en fin d'après-midi, aux fidèles de l'église de Notre-Dame-des-Champs (Paris), dans laquelle une messe en musique contemporaine, spécialement composée par le pasteur Michel Puig, pour choeur, vibraphone et tambours, allait être exécutée.

Commentant l'Evangile du jour, celui de la Transfiguration, le Père Bellot a déclaré que "de même que les apôtres n'avaient pas compris aussitôt les splendeurs de la Transfiguration, puis avaient découvert quelque chose d'entièrement nouveau en Jésus, la messe de ce jour déconcerterait d'abord."

Analysant les principaux passages, il a expliqué que "le tonnerre" des coups de tambour du début avaient pour but d'opérer pour les fidèles une rupture entre le boulevard et l'église. Puis "les espèces d'étranglements", selon son expression, avec lesquels le choeur exprime le Kyrie, traduisaient la plainte et le désespoir de l'homme d'aujourd'hui.

Les autres parties "chantées" furent également des "espèces de bruits et cris divers scandés de violents coups de tambour". Dans l'intervalle le vibraphone égrenait des notes harmonieuses, se prolongeant longuement avant de s'éteindre, et répondant apparemment mieux à leur but: soutenir la méditation.

Cette manifestation est un essai, a indiqué le Père Bellot. "Facilitera-t-elle la rencontre avec Dieu ou la rendra-t-elle impossible? L'expérience le dira."

A la sortie, le public, nombreux et de bonne volonté, semblait plutôt déconcerté.

Décès

MME A. MORIER

Le mercredi 23 mars mourait au Sanatorium de St-Boniface, Mme Alexandrine Morier, du 476 Chemin Ste-Marie. Elle était âgée de 85 ans.

Les prières furent récitées au salon mortuaire Desjardins, le vendredi soir. La messe de Requiem fut chantée en l'église Ste-Marie par M. l'abbé R. Bélanger, curé, assisté de MM. les abbés J. Bertrand et B. Bélanger, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé U. Lafond était au choeur. Le sublime chant de la messe des défunts fut des mieux rendu.

Les porteurs étaient: MM. Laurier Régnier, Laurent Picard, Denis et Léo Durand, Antonin Morier et Lucien Therrien, tous neveux de la défunte. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Notes biographiques

Née à St-Cuthbert, P.Q., le 22 octobre 1880, Alexandrine Durand vint au Manitoba en 1887. Elle épousa M. Oscar Morier en 1900, et demeura à St-Vital pendant plus de 60 ans. Active dans les oeuvres paroissiales, elle était membre des Dames de Ste-Anne et du Tiers Ordre de St-François.

Elle laisse dans le deuil un frère, M. Octavien Durand; trois fils: Alexandre, du Parc Windsor, Adélard, de St-Vital, et Roger, de Vancouver; cinq filles: Mme L. Huot (Laura) de Sept-Isles, Qué., Mme Bertha Huot, de St-Boniface, Mme Simone Mager, de St-Vital, Mme E. Pélissier (Noëlla) de Hamilton, Ont., Mme J. James (Béatrice) de Winnipeg; 29 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants. Son époux la précéda dans la tombe en 1954.

On peut voir dans la photo l'équipe des quilles gagnante de la J.O.C. De gauche à droite: Lynn Carey, Richard Moison, Aimée Sylvestre, Hugette Wenden et Guy Sylvestre.

39 finissants vont quitter le Collège de St-Boniface

"Au revoir au Collège. Bonjour à la vie", c'est par ces mots que M. Michel Monnin, président des Finissants du Collège de St-Boniface, terminait son discours au nom de ses confrères dimanche soir dernier après que chacun d'eux eut fait connaître publiquement le choix de sa future profession devant les centaines de parents, professeurs et amis qui remplissaient le gymnase-auditorium. Le jeune président venait d'exprimer en termes à la fois convaincus et émus la reconnaissance des 39 finissants envers leurs parents, leurs professeurs, leurs aînés et cadets du Collège, et leur résolution d'avenir: compétence dans la profession choisie et charité constante dans la vie. Puis, avec des termes bien choisis, il avait lancé le "credo franco-manitobain" de ces finissants 1966, qui se résume en ces mots: vaut-il la peine de vivre comme Franco-manitobains au sein d'un océan anglais? Si oui, par où commencer? Questions angoissantes qui nous ont souvent inquiétés dans le passé, mais auxquelles nous entendons répondre positivement en offrant la garantie de notre compétence future, sans jamais oublier que ce futur se bâtit déjà aujourd'hui ou jamais. Il conclut en remerciant l'Alma Mater qui les avait à la fois instruits et éduqués, sans négliger aucunement les valeurs proprement humaines, et en assurant les centaines d'auditeurs que même ceux qui allaient parfaire leur éducation en dehors du Manitoba n'entendaient pas renier leur province, mais tout simplement se mieux préparer à y revenir bien nantis pour les luttes de demain.

Ces paroles de M. Monnin reçurent de chaleureux applaudissements, comme on avait applaudi chaque finissant au moment où il révélait son choix d'avenir par la voix de M. Marc Blais qui présenta chacun avec beaucoup d'humour et de délicatesse:

Service Social: Maurice April (M. et Mme Jean-Marc, Zenon-Park, Sask.), Denise Dacquay (M. et Mme Joseph, St-Boniface), Léo Pantel (M. et Mme Henri, Notre-Dame-de-Lourdes), Edmond Ruest (M. et Mme Alphonse, St-Pierre-Jolys) et Louis Touchette (Mme Célestine, d'Aubigny); Lettres (à l'Université de Montréal): Gérald Backeland (M. et Mme Henri, St-Boniface), Roger Léveillé (M. et Mme Gérard, St-Boniface) et Paul Savoie (M. et Mme Emile, St-Boniface); Education: Lucille Beaudette (M. et Mme Edouard, St-Jean-Baptiste), Edith Fréchette (M. et Mme Georges, St-Boniface), Denis Grégoire (M. et Mme Joseph, St-Norbert), Maurice Landry (M. et Mme Antoine, Mariapolis), Georges LeGal (M. et Mme François, St-Adolphe), Henriette Levasseur (M. et Mme Conrad, St-Boniface), Diane Payment (Mme Maria, St-Vital), Gisèle Pelletier (M. et Mme Léon, St-Boniface), Robert Perron (M. et Mme Philipe A., St-Eustache), Jacques et Victor Tétrault (M. et Mme J.-Joseph, St-Boniface); Droit: Yvonne Beaupré (M. et Mme Joseph, La Broquerie), Alain Dufault (M. et Mme Alexandre, Isle-de-Chênes) et Michel Monnin (Juge et Mme Alfred-M., St-Boniface); Médecine: Louis Bibeau (M. et Mme Louis, St-Norbert) et James Ryan (Mme Hélène, St-Boniface); Réhabilitation criminelle: Clarence Briand (M. et Mme Peter, Vanguard, Sask.); Comptabilité: Guy Chabbert (M. et Mme Emile, Notre-Dame-de-Lourdes); Anthropologie: Lorraine M. Dumont (M. et Mme Armand, Otterburne); Psychologie: Gérard Gagnon (M. et Mme Donat, Richer); Mathématiques pures: Rolland Gaudet (Mme Yvette, St-Isidore-de-Bellevue, Sask.); Musique: Charlotte Hébert (M. et Mme Georges, St-Boniface); Clergé séculier: Norbert Labelle (M. et Mme Adélard, Ste-Agathe); Jésuite: Claude Lavallée (M. et Mme Paul, St-Boniface) et Michael McDonald (M. William, St-Vital); Beaux-Arts: Bernard Mulaire (Mme Cécile, St-Boniface); Actuariat: Roland Pantel (M. et Mme Henri, Notre-Dame-de-Lourdes); Technologie: Denis Robert M. et Mme Louis, St-Norbert); Journalisme: Paul E. Robichaud (M. Adelbert Lamèque, N.-B.) et Roger Tétrault (M. et Mme Joseph, La Broquerie); Sciences économiques: Bernard Turenne (M. et Mme Denis, St-Boniface).

Ces 39 finissants étaient entrés dans la salle avec leurs parents et parrains ou marraines au début de la soirée. Puis ils avaient pris place sur l'estrade qui leur était réservée, face à l'auditoire où l'on remarquait, au premier rang, Mgr Antoine Hacault, le Père Recteur, M. et Mme Damien Giordani, et autres invités d'honneur. M. Ninian Mellamphy, maître de cérémonies, invita le R. P. Ludger Guy, S.J., à présider la distribution des prix qui précéda la présentation des finissants par M. Marc Blais.

M. Damien Giordani, conférencier invité, donna un aperçu très optimiste de la situation actuelle de la langue et de la culture françaises à travers le monde, démontrant, chiffres et faits à l'appui, que le français est la langue maternelle ou d'usage ou d'union de quelque 170,000,000 d'humains dans 32 nations, et qu'elle est aussi la langue de culture de maintes élites dans un nombre aussi grand d'autres pays. Puis il fit allusion aux récentes ententes culturelles Québec-France et Canada-France qui portent déjà d'excellents fruits dans notre pays. Enfin, terminant par un cri d'espoir adressé aux Franco-manitobains, il leur cita l'exemple entraînant de l'école privée française créée par des anglophones à Toronto même et où on réclame de la France d'autres professeurs, car les 14 professeurs actuels ne peuvent suffire à la tâche auprès des 500 élèves déjà inscrits.

Le R. P. Alfred Ducharme, recteur, remercia chaleureusement le conférencier, après les quelques mots adressés à l'auditoire et aux finissants par MM. Roger Levasseur, président des Anciens, et Louis Druwé, président de l'Association des Universitaires du Collège. M. Levasseur remit à chacun des 39 finissants une carte de membre de l'Association des Anciens.

"Au revoir au Collège. Bonjour à la vie."

CANADA 1966
HELP CRIPPLED CHILDREN
AIDEZ LES ENFANTS INFIRMES



Mademoiselle Canada, Diane Landry, de St-Boniface, qui a prêté main-forte à Timmy, lors du programme "Timmy's Easter Parade" en faveur de la "Marche des dix cents" pour prélever des fonds pour les enfants infirmes, répète son rôle avant le programme. Dans la photo ci-dessus, elle attend l'arrivée du maître de cérémonies, Bing Crosby. Le programme a passé en onde le dimanche 3 avril dernier.

"De notre mieux"



La montée de Jean-Marc Roy à la troupe et l'arrivée de quinze novices suscita certains changements à la Meute: un nouveau sizenier et deux nouveaux seconds; la réorganisation des sizaines.

Voici le résultat de ces changements: GRIS: Marc Fitzmaurice (sizenier), Ronald Rougeau (second), Roger Ducharme, Pierre Lavergne, Michel Marcoux, Albert Rajotte, Jean-Marc Marion; NOIRS: Albert Schaubroeck (sizenier), Maurice Lavergne (second), Robert Simard, Philippe Le Dorze, Julien St-Onge, Gérard St-Cyr, Marc Guppy, Paul Guyot; BRUNS: Normand Morin (sizenier), Léonard Osamoto (second), Roland Carrière, Claude Gautron, Gilles Rajotte, Sylvain Aubry, Jacques Pelletier; ROUX: Ralph Guppy (sizenier), Gilbert Schaubroeck (second), Robert St-Pierre, Jacques Berthelette, Julien Allard, Raymond Olivier, Daniel Aubry. A tous ces loups, nous souhaitons de belles chasses avec leurs nouvelles sizaines.

La sizaine gagnante de la semaine était celle des BRUNS. Yap! yap! yap! yaou!

Meute Taché

Une excursion était notre thème de réunion cette semaine.

Après avoir offert notre journée à Dieu et vérifié si nous avons tous nos bagages, nous nous mettons en route en chantant et dansant.

En marchant le long du lac, nous apercevons un bateau qui s'en va à la dérive, nous sortons nos cordes et vite nous attachons ce bateau à un poteau; nous servant de notre noeud plat.

Fatigués de marcher, nous trouvons un bel endroit pour nous reposer et les loups Bruns nous entretiennent avec un mime: "Shere Khan qui cherche sa proie."

Mais les loups veulent jouer. Nous les laissons donc s'amuser un moment. C'est par les jeux et les activités de plein air que les garçons acquerront de la souplesse, de l'agilité, de la force et de l'habileté manuelle.

Meute Langevin

Nous voulons féliciter Armand Heyser pour avoir obtenu sa première étoile et son brevet d'équipier. Yap! yap! yap! yaou!

Meute Précieux-Sang

Il y a chez nous des personnes qui méritent notre reconnaissance. Mercredi passé nous n'avions pas meilleure occasion. C'était la fête de notre bien dévoué Akéla, Marie-Jeanne Marion. La soirée débuta en faisant travailler Akéla. Elle commença sa réunion hebdomadaire seule, sans l'aide de son assistante et de son aumônier qui était en train de préparer la fête-surprise dans une autre salle. Les parents louveteaux étaient venus joindre leurs petits garçons pour cette fête. Une demi-heure après, Akéla et les loups se rendirent dans la salle convenue et la soirée-surprise débuta. André Larivière, un des louveteaux, était maître de cérémonies. Les loups présentèrent plusieurs numéros, très intéressants. Beau travail les gars! Au rocher du conseil, Akéla reçut un album pour photo, contenant quelques photos des jeunes loups, et un gâteau de fête sous forme d'une croix scoute. Chil avait composé un chant pour la circonstance. Pour terminer cette soirée-surprise un goûter fut servi.

R. L.

Des gagnants sont choisis au Festival dramatique

Les gagnants de quatre régions du Festival d'art dramatique ont été choisis, mais aucun d'eux n'est assuré de sa participation aux finales qui se dérouleront du 15 au 21 mai, à Victoria.

En fin de semaine dernière ont pris fin en effet les éliminatoires dans l'Ile-du-Prince-Edouard, en Saskatchewan et dans la région de l'est du Québec. La fin de semaine précédente, la meilleure troupe avait été choisie au Nouveau-Brunswick.

En Saskatchewan, c'est la troupe du Regina Little Theatre qui a remporté les honneurs du festival avec "The Magistrate", une farce de sir Arthur Wing Pinero, qui a deux chances sur trois de se rendre jusqu'à Victoria.

Deux pièces gagnantes dans la zone formée par la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, seront choisies pour les finales par l'adjudicateur Peter Boretski, de Winnipeg.

En Saskatchewan, M. Boretski a choisi Vickie Charnetski et Howard Ballin du Saskatoon's Gateway Theatre, qui a présenté "Teahouse of the August Moon", comme meilleurs comédiens.

Lettre ouverte aux Franco-Manitobains

Tous les commentaires que j'ai reçus à propos de ma lettre ouverte aux Franco-manitobains m'ont dit que je voyais la situation avec réalisme. Mais une question m'a été posée: Que voulez-vous dire à la fin de votre article quand vous écrivez: " C'est à ce point que nous a conduit un système contre lequel il aurait fallu user de violence dès les débuts. Est-il encore temps?"

Disons tout de suite que ce n'est pas un blâme de la conduite de nos parents. Ils ont sans doute suivi le seul cours possible en ce moment-là. Vivant en leur temps, nous aurions fait de même. Ils ne connaissaient pas les moyens utilisés de nos jours dans le monde par les minorités qui veulent avoir droit de cité: grèves, résistance passive; bref, ce que les syndicats ont dû utiliser pour faire reconnaître les droits les plus fondamentaux de l'homme.

Mais il reste un fait certain, c'est que le système qu'ils ont été forcés d'accepter, soit les 4/5 de la journée scolaire en anglais, a abouti à la situation actuelle. Dans nos meilleures familles, nos enfants disent tout naturellement: "Le français, c'est une matière de classe." Ou encore: "Je parle français à papa et maman, mais comme de raison, je parle anglais à mes amis". Et dans les autres familles, on ne dit pas même cela, on parle en anglais simplement.

Je maintiens donc ma phrase: "C'est à ce point que nous a conduit un système contre lequel il aurait fallu user de violence dès les débuts". En effet, malgré les progrès accomplis dans le domaine scolaire depuis 1916 (je pense au travail des P. Lafrenière, M. Lancelot, des visiteurs d'écoles et d'autres); malgré ce progrès, l'acceptation de la loi de 1916 nous a conduit où nous en sommes, même si on se disait qu'on enseignerait en marge de la loi.

Ma dernière phrase maintenant: "Est-il encore temps?" Et pour qu'on ne croit pas que je cherche à éviter de me compromettre, je complète ma phrase sortie du contexte: "Est-il encore temps d'user de violence?"

C'est la question que je pose aux Franco-manitobains!

Il existe un phénomène sociologique inéluctable, c'est qu'une si mince minorité ne peut réussir à se faire traiter avec justice sans bouleverser la majorité au point que celle-ci est mise devant une seule alternative: ou bien sacrifier sa conscience en écrasant la minorité; ou bien la traiter avec dignité en changeant le système qui l'étouffe lentement. Or comment cela peut-il se faire sans quelque violence?

N'est-il pas très rare que des changements semblables s'opèrent sans que quelqu'un ne se fasse mal? Jusqu'à quel point, Franco-manitobains, sommes-prêt à souffrir pour cela?

Souhaitons que nous-mêmes et nos amis anglo-manitobains réalisent que nous sommes acculés au mur.

Soit dit en terminant avec un sourire: Que mes lecteurs m'accordent une réputation de civilisé chrétien et n'interprètent pas le mot 'violence', comme si j'incitais à la violence physique, coups de poings et choses du genre. Mais qu'on admette que le mot **juste** a été employé quand j'ai parlé de violence.

M. l'abbé Deniset-Bernier.

Au poste CBWFT

JEUDI 7 AVRIL

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Roquet, belles oreilles
7.00—Aujourd'hui
8.00—Tous pour un
8.30—Rocambole
9.00—Sextant
9.30—Défis nouveaux
10.00—L'Heure du concert
11.00—Cinéma: "La Septième Porte"

VENDREDI 8 AVRIL

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Terres Saintes et profanes
6.15—Téléjournal
6.30—Nos frères, les hommes
7.00—Chorale — Chants religieux
7.30—Long métrage: "Tu es Pierre"
9.30—Ceci est mon corps
10.00—Monsieur Pierre
10.30—Cinéma: "J'avais cinq fils"

SAMEDI 9 AVRIL

2.00—Long métrage: "Attila, fléau de Dieu"
4.30—Langue vivante
4.45—Don Quichotte
5.15—Cent millions de jeunes
5.45—Tour de terre
6.15—Téléjournal
6.30—Reportage
7.00—Aujourd'hui
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Long métrage: "Fuite en prison"
10.00—Votre choix
10.30—C'est écrit dans le ciel
10.45—Cinéma: "La Ciociarra"

DIMANCHE 10 AVRIL

3.00—Long métrage: "La Traversée fantastique"
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente
8.00—Music-hall
9.00—Concours de Radio-Canada
10.00—A communiquer
10.30—La Grande Guerre
11.00—D'hier à demain

LUNDI 11 AVRIL

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Enquêtes Jobidon
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en-haut
8.30—Face à la musique
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Entre ciel et terre
10.30—Cartes sur table
11.00—Cinéma: "Le Pays sans étoiles"

MARDI 12 AVRIL

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Robinson Crusoé
7.00—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—Route 66
9.30—De 9 à 5
10.00—Caméra 66
10.30—Festival du cinéma polonais contemporain: "Samson"

MERCREDI 13 AVRIL

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—La Vie qui bat
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Cinéma de Paris: "Katia"
10.15—Le Sel de la semaine
11.15—Les Affaires de l'Etat
11.30—Les Incorruptibles

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

"L'Heure du concert" présente trois musiciens canadiens

Pour sa dernière émission de la saison, "L'Heure du concert" présente trois jeunes musiciens canadiens: Boris Brott, chef d'orchestre, Richard Gresko, pianiste, et Robert Cram, flûtiste. Cette "Heure du concert" est réalisée par le chef d'orchestre Françoys Bernier.

La direction de cette prestigieuse série a mis au programme de l'émission du 7 avril trois oeuvres bien connues du répertoire et, comme a dit Françoys Bernier, "des oeuvres caractéristiques pour des jeunes, des pièces capables de mettre en valeur leur talent". Robert Cram sera le soliste de l'admirable "Suite en si mineur" de Jean-Sébastien Bach. Richard Cresko jouera la partie pianistique d'une partition bien populaire de Richard Strauss, "Burlesque". La troisième oeuvre au programme est le ballet "Le Tricorne" de Manuel de Falla. Cette dernière partition est remarquable par l'emploi des thèmes populaires espagnols harmonisés avec une subtilité raffinée. Son orchestration est d'une prodigieuse virtuosité, avec ses effets de guitare et son crescendo obtenu par l'entrée progressive des divers instruments. L'oeuvre permet au chef d'orchestre de manifester, en même temps que sa compétence technique, la sensibilité de son tempérament et son goût pour une musique aussi caractéristique de l'âme espagnole.

Les téléspectateurs, en écoutant cette "Heure du concert", seront les témoins d'un moment musical réalisé dans l'enthousiasme de la jeunesse et de l'amour de l'art.

La télévision présentera plusieurs émissions spéciales à l'occasion du Vendredi saint

Comme par les années passées, le réseau français de télévision de Radio-Canada marquera son respect du Vendredi saint en éliminant des horaires plusieurs émissions à caractère léger et en les remplaçant par d'autres émissions plus appropriées.

Ainsi, à 3 h. 45, l'émission "Femmes d'aujourd'hui" sera consacrée à des documents visuels et sonores de circonstances.

Lizette Gervais et Jean-Paul Dugas liront un texte basé sur "L'homme de demain", de Teilhard de Chardin. Cette lecture sera suivie d'une entrevue entre Françoise Faucher et un spécialiste, sur ce sujet.

Les petits ne seront pas oubliés; pour les aider à goûter les richesses spirituelles de ce grand jour, "La Boite à Surprise" aura un cachet tout spécial.

Signalons également le documentaire "Terres Saintes et profanes" présenté à 5 h. 15, une émission de chant religieux à 7 h. et une émission sur Pierre Teilhard de Chardin à 10 h. Enfin, on vous proposera, à 9 h. 30, une évocation de la Vie du Christ, de ses prédications, de son agonie, de sa mort. Participeront à l'émission: Jean-Louis Roux, dans le rôle de Jésus, et la chorale mixte de Radio-Canada.

Le printemps est dans l'air "Du côté de Québec"

La Vieille Capitale ne s'endort pas, bien au contraire, et chaque vendredi soir, l'équipe de "Du côté de Québec" nous apporte un panier de gaieté et de bonne humeur.

Le folklore, les chansons de la Belle Province et nos compositeurs qui chantent l'amour et la terre se donnent rendez-vous à cette émission réalisée au pied de la Citadelle.

Le 8 avril, quatre jeunes Québécois viendront nous apporter une bouffée d'air frais des ruisseaux et des champs de nos campagnes. Les Quatre-Vingt et nos vieilles chansons seront à l'affiche. Nicole Perrier sera aussi du voyage à "Du côté de Québec", le 8 avril, à 8 h. du soir.

A l'automne, les téléromans en couleur

Les amateurs de téléromans seront heureux d'apprendre qu'en octobre prochain, "Les Belles Histoires des pays d'en haut", "Septième Nord", "Le Bonheur des autres" et "Rue des pignons" seront télévisés en couleur.

"Rue des pignons" est un nouveau téléroman de Louis Morisset, dont une des principales interprètes sera Juliette Béliveau.

TRIBUNE LIBRE

Le 31 mars 1966

Monsieur le Rédacteur,

J'ai vu, en recevant La Liberté et le Patriote aujourd'hui, le compte rendu de la conférence que M. le docteur Tyler fit lors du banquet qui eut lieu le mercredi soir 23 mars pendant notre congrès annuel. Veuillez accepter les remerciements des membres de notre Conseil pour la publicité faite par votre journal à cette occasion.

Je nourris l'espoir que le secteur français encouragera, lui aussi, l'installation et l'usage effectif d'une bibliothèque, dite centrale, dans chacune des écoles du Manitoba. C'est notre projet approuvé pour nos membres. Puisque ceci ne peut se faire sans aides bénévoles qui ont obtenu une orientation fondamentale... et que nous tâchons de leur en procurer, j'ai offert mes bons offices à la F.A.P.M. et à la Catholic Parent Teacher Federation (à titre de coordonnatrice de ce projet).

A la prochaine assemblée de notre exécutif, je me propose de faire placer votre article dans nos archives. Cela y mettra du français!

Bien à vous,

Francine MORIER
(Mme Marcel Morier),
co-présidente du comité de convention.

• • •

4-115, ave Mayfair,
Winnipeg 13, Man.,
le 2 avril, 1966.

Monsieur le rédacteur,

Bon nombre d'amis m'ont demandé ces derniers jours pourquoi j'avais écris l'éditorial paru dans le "St-Boniface Courrier" du 23 mars faisant le point sur le petit séminaire et l'Eglise telle qu'on la voit en action dans notre milieu: éditorial d'ailleurs que j'avais discuté avant sa publication avec sept prêtres dont trois directeurs actuels et anciens du Petit Séminaire de St-Boniface et quelque dix laïques dont un ancien petit séminariste.

Permettez-moi de m'exprimer une dernière fois dans ces pages et vous faire part du pourquoi de cet éditorial "infâme".

Il y a un an environ, le rédacteur de ce journal écrivait en conclusion d'un article: "Tout bon catholique dans notre milieu se doit d'être anticlérical." Personne n'a pris ces paroles avec le sérieux qu'elles contenaient.

Un mois plus tard, je laissais entendre dans une lettre ouverte à l'autorité ecclésiastique qu'il n'y avait pas de sens profondément chrétien à la vie dans notre milieu, qu'il fallait un dialogue entre prêtre et laïque d'abord pour refermer le gouffre inquiétant qui s'était créé entre les deux groupes et pour dégager le milieu de son traditionalisme étouffant et de ses préjugés.

Depuis ce temps, les rencontres-dialogue sont venues et sont reparties. Elles sont venues en octobre dernier, elles sont reparties quand l'autorité ecclésiastique a dit "c'est fini". Pour les grands séminaristes, la fin était venue prématurément car on les avait empêchés de venir au quatrième dialogue qui traitait de Teillard de Chardin. Pour "protéger" le clergé et le laïcat des idées "nouvelles" et "tendancieuses", l'autorité ecclésiastique a donc décidé de mettre fin à ces rencontres. Depuis deux mois, un groupe tente de faire reprendre ces dialogues mais sans succès ... et on m'accuse de mépris!

Pour ceux qui doutent encore de ma sincérité, cette même autorité m'avait demandé l'été dernier de leur faire part des questions qui me tracassaient avant d'écrire d'autres lettres ouvertes. C'est ce que j'ai fait le 2 juin 1965 en toute confiance de recevoir une réponse. Il y a dix mois de cela et j'attends toujours.

Qu'est-ce que je souhaitais accomplir par mes articles publiés dans ce journal?

D'abord j'espérais que la cité de St-Boniface devienne une place où il ferait bon vivre, où l'atmosphère serait rafraîchissante, où les jeunes voudraient demeurer. Tout au contraire, le commérage se fait de plus en plus intense, les campagnes de chuchotements et de calomnies se perpétuent, le journal "français" La Liberté et le Patriote prend de plus en plus l'allure des annales de St-Joseph.

Et les jeunes qui reçoivent une bonne éducation quittent toujours. Il fallait travailler à garder notre jeunesse ici au Manitoba; il fallait que les vieux préjugés et les commérages soient dissipés. Or, il n'en est rien et l'exode se fait de plus en plus intense.

Ensuite, ce que j'espérais accomplir c'est de voir les prêtres sortir de leurs presbytères et les grands séminaristes sortir de leur séminaires et prendre la place qui leur revient dans la société.

Je ne crois pas qu'il y ait eu un moment dans l'histoire chrétienne où le prêtre ait été plus nécessaire qu'aujourd'hui, un prêtre qui s'engage dans le monde sans dédain et sans mépris.

Pour ce faire, il doit connaitre la vie. Il doit en avoir fait l'expérience. Nul homme ne peut connaitre la vie sans en faire l'expérience et l'expérience de la vie ne se fait pas sous la protection bienveillante d'un toit de séminaire.

J'espérais aussi faire comprendre à l'autorité ecclésiastique que sa politique d'étouffer les dialogues et de former des isolés ne peut faire rajeunir l'Eglise dans notre milieu. Le plus l'Eglise essayera de maintenir un christianisme de préservation, le plus Elle perdra d'adhérents et le moins Elle aura de prêtres pour La servir.

Le plus cette Eglise travaillera à s'engager dans le monde moderne et à inciter le peuple à s'engager dans cette vie plutôt que de s'en isoler, le plus Elle brillera dans le milieu, le plus Elle guidera ce monde dans sa course folle.

Etait-ce trop demander?

Bruno LAGACE.

P.S. Pour ceux qui auraient des doutes à mon égard en matière de foi, puis-je les rassurer que je crois en Dieu, un Dieu qui m'a appris à aimer le prochain et non à le détruire, car c'est en aimant les autres qu'on aime leur Créateur.

Couronnement de la reine au festival du Club Champlain

Le samedi 26 mars dernier, au Club communautaire Champlain, avait lieu le couronnement de la reine du carnaval. Sept charmantes demoiselles étaient sur les rangs et attendaient avec anxiété la proclamation officielle. Furent élues: Mlles Kathy Mihalyi, 1ère princesse, Chris Rackham, 2e princesse, et Lorraine Sala, reine.

La reine du carnaval fut couronnée par Mlle Lucille Emond, reine de 1965. Sa Majesté reçut une gerbe de 12 roses rouges, un bracelet en argent et un chèque de la part du Club, plus une épingle de la ville de St-Boniface présentée par S. H. le maire J. Guay lui-même.

Les deux princesses reçurent également une boutonnière, un cadeau approprié et un chèque.

Notons en passant que c'est la troisième année consécutive qu'une demoiselle de l'école du Précieux-Sang décroche cet honneur! Nos félicitations à Lorraine Sala, ainsi qu'à sa compagne, Kathy Mihalyi!

L'Amicale Marie-Rose de l'Institut Collégial St-Joseph

C'est le dimanche 27 mars dernier qu'eut lieu la réunion annuelle et le banquet de l'Amicale Marie-Rose de l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface. Les membres du nouvel exécutif, élus le 25 février, souhaitèrent la bienvenue à plus de deux cent trente anciennes. Son Exc. Mgr A. Hacault dit la messe à 4 h. et prononça l'homélie. On se rendit ensuite au Gymnase Notre-Dame pour le banquet. Prirent place à la table d'honneur, Mgr A. Hacault, M. l'abbé L. Roy, chapelain de l'institut, la Rév Mère Marie-Célina, provinciale des religieuses des S.N.J.M., les Rév. Srs Thérèse-Joséphine, supérieure, Alice-de-Jésus, directrice, et les membres de l'exécutif, Mme André LaFlèche, présidente, Mlle Madeleine Bernier, vice-présidente, Mmes Claude Hébert, secrétaire, Gilbert D'Eschambault, trésorière; les conseillères, les Rév. Srs Alice-de-Jésus, Marie-Bibiane et Mme Gabriel Forest.

Après un mot de remerciement de la présidente, Mme LaFlèche, Mlle Bernier donna un court exposé des projets intéressants que l'exécutif avaient en vue pour l'année 1966-67. Elle demanda d'abord aux membres de bien vouloir accorder un vote de confiance au nouveau bureau de direction de l'Amicale. Ce qui fut fait d'une façon tellement démocratique qu'elle pourrait servir d'exemple à de plus anciennes et illustres organisations.

Les membres furent heureux d'apprendre qu'on espérait lancer une campagne de recrutement, d'ici la fin de mai, alors qu'on offrirait un vin d'honneur à toutes les anciennes élèves. En fin de septembre, il y aura probablement un thé et un défilé de modes pour les anciennes et leurs amies; en novembre, on projette un déjeuner-communion mère-fille et enfin de mars les élections et en avril la réunion annuelle.

Voilà pour les organisations sociales et profitables aussi.

Etant donné l'importance de l'Institut Collégial St-Joseph, le comité croit qu'il serait bon de fonder l'oeuvre des bourses. Selon les moyens qu'on pourrait acquérir, ces bourses seraient offertes aux étudiantes en commerce, ou universitaires, infirmières, institutrices et même à celles qui se destinent à la vie religieuse. Les membres présents semblèrent, par leurs applaudissements, donner toute leur approbation à ces divers projets.

Mme LaFlèche présenta ensuite son Exc. Mgr A. Hacault, évêque auxiliaire à St-Boniface, qui représentait son Exc. Mgr l'Archevêque. Avec son aisance et sa simplicité habituelle, il dit combien il est heureux d'être parmi les membres de l'Amicale et leurs anciennes maitresses et de leur apporter aux unes et aux autres les félicitations de l'autorité ecclésiastique pour le bien qu'elles font chacune dans leur sphère.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

La soirée du 25 mars fut un succès. Merci à tous les frères et leurs dames qui sont venus nous rencontrer. Nous étions fortunés d'avoir la belle salle spacieuse du Juniorat. Merci aux Pères Oblats.

Félicitations au comité du grand tirage; les princesses étaient des plus belles et chacun de ceux qui ont pris part à l'organisation et la conduite de la veillée ont bien fait cela.

Nos félicitations vont aux gagnants, nos sympathies à ceux qui n'ont rien reçu.

Le 29 mars, les ex-Grands Chevaliers du Conseil St-Boniface nous faisaient l'honneur de leur présence à une soirée sociale tenue au Club St-Michel. Nous avions aussi le plaisir de saluer l'aumônier d'Etat, le R. P. H De Palma, et notre curé, M. l'abbé M. Deniset-Bernier.

La soirée était naturellement ponctuée de souvenirs évoqués par l'un ou par l'autre des Ex. C'est toujours un peu nostalgique. Pour y ajouter de la nostalgie, nous apprenions que notre Club St-Michel était vendu et devrait être déménagé ces jours-ci à Fort Alexandre. Tout ceci pour faire de la place pour la construction de la nouvelle arène.

Nous nous trouvons donc à l'heure actuelle sans chez nous. Espérons que dans la prochaine chronique nous pourrons parler au moins d'un local temporaire.

Prenez garde à l'eau haute, s'il vous faut un bateau, n'ayez pas peur, car la plupart d'entre vous êtes de bons rameurs.

APRES-TOUT.

Intentions du mois

Intention générale du mois d'avril: Voir en tout homme son prochain. Intention missionnaire: L'Eglise aux Philippines.

Jeunesse Ouvrière Chrétienne

L'automne dernier, une équipe de filles de la J.O.C. a organisé une ligue de cinq quilles au Cercle Ouvrier St-Joseph. Ce divertissement fut pour l'intérêt des jeunes travailleurs et travailleuses du diocèse.

L'organisatrice de cette ligue fut Denise Pelletier, qui avec ses équipières, Irène Champagne, Rachelle Fisette, Marie Prescott et Rose-Marie Désorcy, a accompli un travail merveilleux durant les six mois de quilles. Celles-ci, se rencontraient chaque semaine pour organiser les jeux, compter le total des points de chaque équipe afin de connaitre leur position dans la ligue.

Après cinq mois et demi de quilles, les semi-finales eurent lieu le 10 mars avec les équipes suivantes participant: Lynn Carey, Roland Gauthier, Robert Bérard et Florence DeGagné. Les équipes de Lynn Carey et Roland Gauthier remportèrent la victoire ce soir-là. Ces deux équipes participèrent dans les finales qui eurent lieu le 17 mars. L'équipe de Lynn Carey gagna la partie.

Suivit ensuite un banquet pour terminer la saison de quilles le 19 mars. Il y avait 48 jeunes et adultes présents. Nos invités d'honneur furent M. l'abbé Deniset-Bernier, M. l'abbé Louis Laurencelle, M. et Mme Paul Lavallée, et M. et Mme Benoit Lambert. Le souper servi à 6 h. 30 fut suivi de la présentation des trophées par Mlle Denise Pelletier à chacun des joueurs de l'équipe gagnante: Lynn Carey, Aimée et Guy Sylvestre, Huguette Wenden et Richard Mosion.

Roland Gauthier, ayant le plus haut pointage pour les hommes, gagna un trophée. Aimée Sylvestre en gagna un aussi pour le plus haut pointage chez les femmes. Après quelques discours, il y eut une danse d'ensemble à laquelle environ 115 jeunes s'amusèrent au son de la musique des Fugitifs.

Maintenant que la saison de quilles est terminée, ceci ne veut pas dire que la J.O.C. cesse d'exister jusqu'à l'automne. Nous commençons maintenant des activités pour l'été; nous profitons de cette occasion pour inviter les jeunes travailleurs et travailleuses de la paroisse à se joindre à nous, soit pour donner un coup de main ou participer à nos activités. Veuillez contacter Florence à 233-1923 si vous êtes intéressé.

L'équipe de publicité.

Présentation de films

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché présentèrent des films sur le cancer aux employés de l'hôpital, le mercredi 30 mars, à 8 h. p.m., dans l'auditorium du cinquième étage.

Mme Armand Debbane, présidente, souhaita la bienvenue aux religieuses et au personnel de l'hôpital. Elle présenta Mme Jack McGurran, qui parla du programme d'éducation au Parc Windsor.

M. le Dr R.-A. Jacques dirigea une discussion très intéressante sur le cancer et répondit aux questions de l'auditoire.

A la fin de la soirée, M. le Dr Jacques, Mme McGurran et la secrétaire furent les invités de la Rév. Sr M.-R. Tougas, supérieure de l'hôpital.

Décès

MME N. BRUNEAU

Le départ si subit de la regrettée défunte, Mme Napoléon Bruneau, née Louise Péloquin, qui succombait à une crise cardiaque le 22 mars, plonge dans une profonde douleur la famille elle-même: M. N. Bruneau et ses enfants, Mme Arnold Balfe (Yolande), de Cold Lake, Alta, et Roger, d'Edmonton, Alta, ainsi que ses soeurs, Mme Céline Rajotte, Mme Eveline Bruneau, la Rév. Sr Anne-St-Gabriel, supérieure du couvent d'Alida, Sask., et Mme A. Valcourt (Adelina), retenue en Californie où elle regrette si amèrement son éloignement dans une telle occasion où la douleur des nôtres pèse doublement sur l'isolement; aussi quatre petits-enfants.

La chère disparue, Mme N. Bruneau, naquit le 27 août 1902, septième fille consécutive de la famille Péloquin, à St-Jean-Baptiste, Man. A peine âgée de quatre ans, la cadette Louise eut la douleur de perdre sa mère. Mais les aînées se prodiguèrent auprès de cette enfant avec tant de savoir-faire qu'elles reconnurent unanimement le don que le ciel accorde, dit-on, à une septième fille consécutive. Douée d'une exceptionnelle amabilité, la jeune orpheline grandit dans cette ambiance d'exquise bonté et devint une perle d'enfant, épanouie et communicative; elle grandit ainsi avec un sens social si averti qu'elle compta partout où elle vécut, d'innombrables amis.

La présence compacte de plus de 400 personnes au soir du 25 mars dans le salon mortuaire Desjardins est un éloquent témoignage des regrets et de la sympathie que son départ a suscité dans les coeurs.

Mme Bruneau avait goûté à la carrière d'institutrice; aussi se prêtait-elle avec bonheur comme suppléante dans les classes qui la réclamaient. Plusieurs communautés apprécièrent ses services et vinrent témoigner leurs regrets et leur sympathie à la famille, prier près de la dépouille mortelle et assister aux funérailles. Si le Seigneur l'enleva presque subitement, cette mort ne fut pas imprévue, car chaque matin voyait cette chrétienne convaincue se diriger à la cathédrale pour la messe et la communion quotidienne.

Elle emporte avec les regrets de ses parents et amis le souvenir impérissable que son heureuse personnalité lui acquit avec tant de bonheur.

Les obsèques eurent lieu à la cathédrale de St-Boniface; d'imposantes funérailles avec messe solennelle. Mme Bruneau a été inhumée au cimetière Green Acres où l'escorta un défilé considérable de paernts et d'amis.

Les porteurs, tous neveux de la défunte, furent MM. Léo Bruneau, Raymond Desautels, Jacques Bruneau, Steve Okrainetz, Léo Valcourt et André Rajotte. La quête fut faite par deux nièces, Mmes Léo Dufault et Steve Okrainetz.

Remerciements

La famille de la regrettée disparue offre ses plus sincères remerciements à tous ceux qui exprimèrent leurs condoléances par une présence sympathique au salon mortuaire ou par offrandes de prières, messes et fleurs.

Poursuivons ce qui favorise la paix et l'édification mutuelle. (Rom 14. 19)

Sainte-Marie

Partie de cartes

Les gagnants lors de la dernière partie de cartes de la série furent: prix des cartes, M. Bonin et Mlle J. Lussier; prix de la loterie, M. Louis Turenne; prix de la série, M. E. Dumaine.

Un merci sincère à tous ceux qui ont assisté aux soirées de cartes et qui les ont encouragées.

Va-et-vient

Bienvenue à la famille Roger Sabourin, nouveaux paroissiens.

Semaine de Pâques

Le Jeudi saint, à 8 h. 30 p.m., il y aura messe de la Cêne Le Vendredi saint, l'office se tiendra à 3 h. p.m. La Vigile pascale débutera à 10 h. 45 p.m. et sera suivie de la messe, à minuit.

Le dimanche 10 avril, les messes seront comme d'habitude à 9 h. (messe basse) et à 11 h. (messe chantée).

Liturgie

Les lecteurs et animateurs, sous la présidence de Denis Lafrenière, ont tenu, le mercredi 6 avril, une réunion au cours de laquelle M. l'abbé R. Bélanger, curé, leur expliqua les fonctions que chacun devra assumer durant les trois jours qui suivront.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes F. O'Kane et Baker.

Attention

Si des paroissiens ont besoin d'aide pour construire des digues ou tout autre aide en regard de l'eau menaçante qu'ils contactent M. l'abbé Bélanger en signalant 233-3384 ou M. Léo Grouette, 233-5507.

Comme ses prédécesseurs, M. Léon Pelletier, nouveau président de "La Familiale", est avantageusement connu des paroissiens de St-Boniface. Avec l'appui que lui apportent les différents comités de cette Caisse Populaire, 1966 sera sûrement une autre année de succès. Il est secondé à la direction par MM. Léo Michon, vice-président, Marcien Duhamel, Léandre Laurin, Lucien Rioux et Arthur Lorteau et Mme N. Lévêque. M. Patrick McCarthy est président du comité de crédit, sur lequel siègent aussi MM. Gérald L'Heureux et Alexis Gendron. Le président du comité de surveillance, M. René Simard, est assisté de MM. James Lévêque, Hermas Grégoire, Laurent Roy et Fernand Malo. Le gérant est M. Jos. Beaulieu.

M. Pelletier apprécie beaucoup la confiance que démontrent les sociétaires, envers "La Familiale": "C'est cette confiance, dit-il, qui permet actuellement aux directeurs d'envisager la possibilité de déménager avant très longtemps le bureau de la Caisse dans un endroit commercial". Le roulement des services rendus durant le mois de mars 1966 se chiffrait à $71,494.87, une augmentation de 290 pour cent à comparer avec le mois de mars 1964. La tension et un certain malaise qui existent actuellement dans le monde des affaires feront probablement apprécier davantage les services rendus par les Caisses Populaires qui donnent l'occasion d'épargner d'une façon régulière.

Le bureau de "La Familiale" est ouvert du mardi au jeudi, de 4 h. à 6 h. p.m.; le vendredi, de 4 h. à 9 h. p.m., et le samedi, de 11 h. a.m. à 1 h. p.m. Vous pouvez communiquer avec le gérant en signalant: bureau, CE 3-6128; résidence, 233-6941.

* * *

Précieux-Sang

Remerciements

Mlles Lorraine Sala et Kathy Mihalyi, qui se sont classées première et deuxième respectivement au carnaval du Club Champlain de Norwood, désirent remercier sincèrement leurs comités respectifs pour leur excellent travail, ainsi que toutes les personnes qui les ont encouragées par l'achat de billets à cette occasion.

Assemblée historique

Une assemblée historique fut convoquée le mercredi 30 mars en la synagogue Shaarey Zedek, de Winnipeg, par l'hon. Maitland B. Steinkopf, président de la Manitoba Centennial Corporation. M. Steinkopf avait invité chaque église, secte, ou groupe religieux du Manitoba à y envoyer un délégué afin de discuter des programmes religieux auxquels tous ces groupes participeraient conjointement lors du Centenaire. Des représentants de plus de vingt convictions religieuses répondirent à son appel.

M. Steinkopf cita d'abord, l'hon. sénateur Josie D. Quart, qui disait récemment: "Toute activité qui peut ouvrir la porte à une entente entre les personnes de religions différentes ne peut que conduire à la compréhension mutuelle et à une meilleure entente". Il annonça à ses auditeurs qu'un congrès aurait lieu à Ottawa, les 26 et 27 avril, en vue de former des projets religieux pour le centenaire national. Il espérait que certains des délégués y participeraient et qu'ils coopéreraient à promouvoir ces programmes inter-religieux.

Il fut décidé après une intéressante discussion, de former un comité où seraient représenté les organisations religieuses suivantes: le Winnipeg Council of Churches, l'Eglise catholique romaine (Mgr N. J. Chartrand, chancelier de l'archidiocèse de Winnipeg), l'Evangelical United Church, la communauté juive, l'Eglise orthodoxe ukrainienne, l'Eglise grecque orthodoxe, la Bah'ai World Faith, l'Association islamique, la Unitarian Church, la Church of Jesus Christ of Latter Day Saints, l'Eglise ukrainienne catholique (Mgr Basil Kushnir, vicaire général), la Communauté bouddhiste, l'Eglise catholique nationale polonaise et le Comité de conseils religieux de Radio Canada.

Dès que le comité sera formé, il se choisira un exécutif qui établira des projets pour le Centenaire et les activités conjointes de toutes ces religions.

Le Français au Manitoba

L'Acte du Manitoba fut adopté par le Parlement canadien le 12 juin 1870 par 109 voix de majorité (120 à 11) et sanctionné le 12 mai. Le Gouvernement Provisoire, à une session spéciale de l'assemblée législative, accepta avec enthousiasme l'Acte du Manitoba et le secrétaire Thomas Bunn fut chargé d'en informer les autorités fédérales. A la suggestion de Sir John Macdonald, le Gouvernement impérial fit adopter le British North America Act de 1871, confirmant, en tout, l'Acte du Manitoba.

Un pacte solennel

L'Acte du Manitoba fut donc un pacte solennel conclu entre le Parlement Canadien et le Gouvernement Provisoire, et pour en assurer la complète validité, sanctionné par le Gouvernement Impérial.

L'hon. Adams George Archibald, le premier lieutenant gouverneur du Manitoba, arriva à la Rivière-Rouge, le 4 septembre 1870. De suite, il nomma pour le seconder dans l'organisation du nouveau gouvernement, deux ministres, l'hon. Alfred Boyd et l'hon. Marc-A. Girard. La province fut divisée en 24 collèges électoraux, dont 12 parmi les anglais et 12 parmi les français.

Après l'élection, la Chambre, à sa première réunion, le 27 avril 1871, adopta à l'unanimité "l'Acte pour Etablir un Système d'Instruction Publique dans cette Province". Le 3 mai suivant, le lieutenant gouverneur donnait son assentiment. Cette loi s'inspirait de la coutume établie dans la colonie de la Rivière-Rouge et connue de tous, et se conformait aux pouvoirs que l'Acte du Manitoba définissait très clairement. La province du Manitoba fut donc, dès son origine, dotée, de par la loi, d'un système d'instruction publique, un dans son ensemble et double dans son application, dualisme identique à celui de la province de Québec.

Le Conseil de l'Instruction Publique

Le Conseil provincial de l'Instruction Publique était chargé de l'organisation générale des écoles communes ou élémentaires, tandis que ce même Bureau se divisait en deux sections, l'une protestante, l'autre catholique, chacune d'elles ayant sous son contrôle respectif l'administration des écoles établies, supportées et fréquentées par les membres de sa section. Les taxes étaient prélevées selon l'appartenance religieuse. Chaque section avait à sa tête un surintendant. M. Royal fut le premier à diriger la section catholique.

Toutes ces écoles étaient sur un pied d'égalité parfaite. Elles étaient des écoles publiques, communes, libres, nationales. Aucune d'elles n'étaient des écoles neutres. L'école confessionnelle et l'usage de la langue française avaient été des conditions absolues, exigées par les habitants de la Colonie avant d'accepter de se joindre à la Confédération. Comme la langue française était l'une des langues officielles de la province, elle était aussi légalement pour les élèves francophones, la langue d'enseignement dans les écoles qu'ils fréquentaient.

Mentalité nouvelle

Ce climat d'entente et de compréhension fut graduellement brouillé par l'arrivée, de plus en plus nombreuse, de Canadiens de l'Ontario. Déjà en 1874, la Législature changea les limites des divisions électorales. La moitié des députés élus subséquemment étaient nouveaux et leur mentalité assez différente des premiers membres de la Chambre. Certains manifestaient leur opposition à la loi des écoles et au français.

Ainsi s'amorçait sensiblement cette animosité contre le français et l'école confessionnelle. Sous la pression d'Ottawa, la Chambre du Manitoba décida en 1876, d'abolir le Conseil Législatif. Ce Conseil devait sauvegarder les droits de la minorité comme celui de la province de Québec.

Malgré l'opposition contre le français, qui grandissait d'année en année, la Législature adopta, quand même, en 1882, l'Acte pour Etablir des Ecoles Normales en Union avec les Ecoles Publiques". C'est à partir de cette date que fut fondée la première école normale française du Manitoba. C'était un nouveau droit acquis pour les Franco Manitobains.

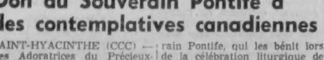
La Législature manitobaine avait, en 1879, passé une loi supprimant en partie les impressions en langue française, mais le lieutenant gouverneur refusa de sanctionner cette loi comme contraire à l'Acte du Manitoba. A remarquer, que le Parlement fédéral, en 1872, avait doté les écoles de la province, en réservant pour elles la dix-huitième partie de toutes les terres publiques de la Puissance, situées dans les Territoires de l'Ouest.

(à suivre)

Raymond Bernier

LE CLUB DES 200

Académie St-Joseph, St-Boniface	$75.00
M. Raynald Labossière, St-Léon	60.00
Soeurs de la Charité, Soeurs Grises, 151, rue Despins	50.00
Dr F. P. Doyle, Ste-Anne-des-Chênes	35.00
Dr R.-F. Lafrenière, Ste-Anne-des-Chênes	30.00
Me J. Arpin, St-Boniface	25.00
Fouillard Implement Exchange Limitée, St-Lazare	25.00
Fouillard Lumber & Supplies Limitée, St-Lazare	25.00
Dames Auxiliaires, St-Lazare	25.00
M. l'abbé Gérard Régnier, St-Lazare	25.00
M. Joachim Caron, St-Boniface	25.00
Anonyme	25.00
M. Frédéric St-Germain, St-Boniface	25.00
St. Boniface Hardware	25.00
Hon. Duff Roblin, Winnipeg	25.00
M. C.-M. Duvenaud, Minnedosa	25.00
M. A.-H. Côté, Winnipeg	25.00
Dr Paul-Emile LaFlèche, Winnipeg	25.00
M. Oris Aquin, Elie	25.00
M. Albert Vielfaure, La Broquerie	25.00
M. le sénateur Beaubien, St-Jean-Baptiste	25.00
Dr André Molgat, St-Vital	25.00
Pharmacie Préfontaine, St-Boniface	25.00
M. Roland Couture, St-Boniface	25.00
M. J.-E. Mireault, Winnipeg	25.00
M. l'abbé J.-M.-A. Sabourin, Greenwood, N.-E.	25.00
Pharmacie St-Pierre	25.00
Hôpital général, Ste-Rose-du-Lac	25.00
Distirct scolaire Léonard, Powerview	25.00
CKSB Radio St-Boniface Limitée	25.00
M. l'abbé M. Deniset-Bernier, St-Boniface	25.00
M. Philippe Perron, St-Eustache	25.00
L'Union Nationale Française, St-Boniface	25.00
District scolaire St-Hyacinthe no 2373, La Salle	25.00
M. Alfred Roy, St-Jean-Baptiste	25.00
La Liberté et le Patriote	25.00
Mme Léontine Ratto, Bruxelles	25.00
Maison provinciale des Filles de la Croix, 271, rue Archibald	25.00
Salon mortuaire Desjardins, St-Boniface	25.00
District scolaire St-Joseph no 945, St-Joseph	25.00
M. Edmond Préfontaine, St-Pierre	25.00



Don du Souverain Pontife à des contemplatives canadiennes

SAINT-HYACINTHE (CCC) — Les Adoratrices du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe viennent de recevoir, par l'entremise de la Délégation Apostolique à Ottawa, un cierge que le Pape a lui-même béni le 2 février dernier, en la fête de la Purification de la T. S. Vierge et de la Présentation de Jésus au Temple.

"Par ce geste, écrivait Mgr Mees, de la Délégation Apostolique, à la Rév. Soeur Marie-de-la-Paix, supérieure générale des Adoratrices du Précieux-Sang, le Saint-Père veut vous témoigner sa reconnaissance pour toutes les prières que les religieuses de votre communauté adressent au ciel avec tant d'esprit de foi et de charité."

Tous les ans, à l'occasion du 2 février, les maisons religieuses et ecclésiastiques de Rome offrent des cierges au Souverain Pontife, qui les bénit lors de la célébration liturgique de la Chandeleur. Le Pape donne chaque année ces cierges à des oeuvres particulièrement méritantes.

Cette année, il a demandé de faire parvenir un de ces cierges à une communauté religieuse contemplative du Canada. Les Soeurs du Précieux-Sang ont été choisies.

Cette communauté est en fait la première communauté contemplative canadienne. C'est le 14 septembre 1861, en la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, qu'Aurélie Caouette et ses trois compagnes se sont réunies dans l'humble maison de M. Caouette. Depuis lors, l'Institut s'est développé rapidement. De Saint-Hyacinthe, il s'étendit à plusieurs villes de la province de Québec, dans presque toutes les autres provinces du Canada, puis aux Etats-Unis, à Cuba, en Chine, en Italie et au Japon.

Dans l'Ouest canadien les couvents de ces contemplatives se trouvent à St-Boniface depuis 1918 (190, Place Raymond), à Prince-Albert depuis 1923 (403, rue Rivière), à Gravelbourg depuis 1926 (Casier postal 340) et à St-Paul, Alta, depuis 1952.

Chaque année, à l'occasion du Vendredi Saint, CKSB vous présente des émissions spéciales.

En voici quelques-unes pour cette année:

8 h. 00 - 9 h. 00 a.m.—Les vérités de la croix
3 h. 30 - 4 h. 30 p.m.—Auteurs religieux du 17e siècle
4 h. 35 - 5 h. 00 p.m.—Concert d'orgue
5 h. 05 - 5 h. 30 p.m.—Cantates
7 h. 30 - 8 h. 00 p.m.—A la recherche
8 h. 00 - 8 h. 30 p.m.—Ecce homo
8 h. 30 - 9 h. 00 p.m.—Chorale de Moncton



Au coeur des Equipes des Foyers

Notre société s'inquiète, mais non pas tant à "ses frontières géographiques qu'aux frontières mêmes du coeur humain"... Pourtant notre monde actuel a aussi son côté exaltant, ses valeurs d'ouverture d'esprit et d'engagement. Les couples qui se rencontraient, le dimanche 13 mars, à l'école secondaire de St-Norbert se veulent sûrement conscients de ces réalités, des éléments positifs que comporte le mystère de l'amour. Plus de cent cinquante personnes, couples et prêtres, participaient à cette soirée organisée par les Equipes de Foyers.

C'est Berthe et Lucien Guénette, qui dirigeaient les équipes de travail. Ils avaient adopté avec l'équipe responsable la formule d'exposition, suivie de "buzz-session".

Dans un bref exposé, Céline et Raymond Thuot précisèrent les buts des Equipes de Foyers en y dégageant les possibilités d'épanouissement du couple sur les plans humain et chrétien. Puis, comment leur pédagogie tente à rendre le couple plus heureux? Les méthodes sont souples; les couples se rencontrent socialement, puis ensemble discutent de questions conjugales, familiales, telles que la psychologie de l'amour, l'éducation des enfants, le sens du sacrement de mariage, etc.

M. l'abbé Robert Campeau, à qui l'on avait demandé de présenter les fonctions de l'aumônier, souligna que l'aumônier fait réellement partie de l'équipe, qu'il participe à la discussion comme les autres membres, celui-ci y apportant la lumière de son sacerdoce, ceux-là les richesses de la vie conjugale.

Célina et Fernand Cheramy, Denise et Gilbert Fournier, Louise et Gilles Bouchard, de St-Boniface, Hubert Mangin, de St-Norbert, Denise et Louis Bernardin, de Ste-Anne-des-Chênes, Graziella et Pierre Baril, de St-Jean-Baptiste, choisis par leur équipe respective, présentèrent l'historique, l'expérience de chacune d'elles. La diversité des témoignages apportés démontre bien l'autonomie des équipes. Chaque équipe s'organise en fonction de ses besoins propres, elle choisit les thèmes qui lui conviennent et elle planifie son programme.

A cette soirée, l'assemblée discuta spontanément les points apportés créant ainsi une ambiance détendue, invitant les uns à la compréhension des autres. Ces échanges, qui ne subirent aucun répit même pendant que l'on prenait le café, furent des plus vivants. Au cours de cette rencontre, plusieurs couples ont manifesté le désir de former de nouvelles équipes.

Est-ce au coeur d'équipes de ce genre que s'approfondira une nouvelle dimension du mystère de l'amour? Le temps nous l'apprendra.

En badinant

L'Air est électrisé

Du branle-bas à la Boite à Bidou. Poco Labrosse, irrité de s'être vu refuser la chance d'adresser la parole, avait fait circuler une requête et le propriétaire avait cru bon de lui accorder cette faveur.

Les jeunes attirés par cette atmosphère de tension avaient fait salle comble. Poco Labrosse est monté sur l'estrade bien décidé à étaler le fond de sa pensée. C'est venu tout d'un trait.

Je suis révolutionnaire

Je suis devant vous, ce soir, le coeur rempli d'indignation. Pensez-y, m'avoir refusé de vous parler, à vous, des jeunes pleins d'intelligence. Je vous demande, est-ce que c'est ça la démocratie? Regardez-moi, est-ce que j'ai l'air d'un bandit? Alors, pourquoi me traiter de la sorte, parce que l'on veut m'empêcher d'ouvrir la bouche? Eh bien! je parlerai. Je suis décidé de vous libérer de toutes ces bondieuseries qui vous rendent des citoyens de deuxième ordre. Vous croupissez dans l'ignorance. Vous êtes des mannequins incultes, les prophètes de l'Est vous le chantent déjà assez sur tous les tons. Allez-vous finir par voir clair, savoir de quel côté votre pain est beurré?

Une grande franchise

Je ne vous le cache pas, je veux être franc envers vous. Depuis que je suis un révolutionnaire, je me sens comme enivré, saisi par une force inconnue. C'est un souffle qui me pousse à combattre toutes les formes d'esclavage inventées par les capitalistes dans le but d'étrangler les travailleurs et les maintenir dans la misère.

Cette pauvreté que l'on voit partout, nous la ferons disparaitre. Depuis des siècles, les religions n'ont presque rien fait pour améliorer le sort des pauvres gens, puisque ces infortunés sont plus nombreux que jamais.

Et l'éducation, ça vous intéresse, vous les jeunes? Et si vous n'avez pas d'argent, jusqu'où pourrez-vous poursuivre vos études? L'éducation devrait être complètement gratuite, pas seulement à la portée des riches, mais de tous les jeunes avides de compétence.

La grande libération

La révolution, je vous le promets, apportera à tous un nouveau courant de liberté, une vie nouvelle pleine d'abondance, une véritable solidarité entre les hommes, entre les puples, entre les pays.

J'aime tous les hommes, moi; mais, je déteste tout ce qui empêche l'homme d'être réellement un homme moderne amoureux du progrès. Je suis prêt, par tous les moyens efficaces, à vous apporter ce bonheur, que vous n'avez pas encore connu et qui sera pour vous toute une révélation. Comme vous le voyez, je ne suis pas un être si terrible qu'on pourrait le penser. Ce qui m'intéresse c'est votre progrès et celui de l'humanité.

Il termina sa conférence par ces paroles: "Maintenant, que la porte est ouverte, je souhaite avoir le plaisir de vous rencontrer dans un avenir prochain."

Les jeunes, figés dans leur surprise, se sont demandé si vraiment ils vivaient encore au Canada.

BRISE DES PLAINES

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

2-493-2C

L'école Lacerte ouvrira ses portes des septembre

La commission scolaire de St-Boniface, à sa réunion du 4 avril, a accordé à la compagnie Triple "L" le contrat de construction de l'école élémentaire qui a déjà tant fait parler d'elle, même avant de naître, dans le quartier du Parc Windsor. Les travaux vont commencer incessamment, et l'école sera prête, semble-t-il, dès le 1er septembre prochain.

La commission a aussi choisi le nom de cette nouvelle école: Ecole Lacerte, en l'honneur du magistrat Henri Lacerte, magistrat de la cour juvénile et familiale de St-Boniface depuis quelque 40 ans, qui a tant contribué à l'avancement de la cause de l'éducation et s'est tant dévoué au service de la jeunesse de St-Boniface et du Manitoba.

Mlle Anna Marion, qui possède une expérience de 40 années d'enseignement à l'école Provencher, sera la principale de l'école Lacerte. Mlle Marion a de fait enseigné "toutes les années du cours élémentaire". De plus elle enseigna pendant trois ans des cours d'été en mathématiques, et en 1960 elle dirigea des cours de méthodologie française pour les 7e et 8e années. Membre très actif de la Manitoba Teacher's Society, elle fit partie de plusieurs comités de cette Association, en plus d'être pendant deux ans présidente de l'Association des professeurs de la division de St-Boniface.

Enfin, la commission a mis toutes ses écoles à la disposition de l'Organisation des Mesures d'Urgence en cas de besoin par suite de l'inondation.

Un simple appel du R. F. Joseph Bruns, surintendant, aux professeurs et aux administrateurs de la commission d'être prêts à se dévouer volontairement, si le cas se présente, reçut une réponse chaleureuse et rapide. Bel exemple d'esprit civique, de la part de ceux et celles qui déjà se dévouent sans compter au service de la population dans les écoles.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptêmes

Audette-Marie, file de Léonard Lussier et d'Hélène Préfontaine.

Lynne-Yvette-Marie, fille de Luc Gisiger et de Lucille Désautels.

Club Béliveau

Le club Béliveau désire annoncer les résultats de la dernière élection. Les membres élus à l'exécutif sont: MM. Aimé Normandeau, président; Roger Millier, vice-président; Herman Côté, secrétaire; Gilles Guyot, trésorier; Edgar Daignault, publicité et recrutement, Pierre Brunet, spirituel; Victor Morin, social; Jean Joyal, sport; Claude Couture, fonds; Raymond Fréchette, travaux; président sortant de charge, Noël Jeanson.

Félicitations et bonne chance au nouvel exécutif et sincères remerciements aux officiers sortant de charge.

Tous les hommes de la paroisse qui désirent leurs cartes de membre, doivent s'adresser à un des membres de l'exécutif.

Avis aux hommes

Ceux qui sont intéressés à participer aux équipes de balon-volant sont invités de se rendre au gymnase de l'école Béliveau le vendredi soir à 8 h.

L.F.C.

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le jeudi 14 avril en la salle paroissiale, à 8 h. 30 p.m. Venez en grand nombre élire votre nouvel exécutif.

Partie de cartes

Remerciement spécial à tous ceux qui ont participé au succès des cinq parties de cartes de l'année. Merci particulièrement aux organisateurs, donateurs, ainsi qu'à toutes personnes qui ont assisté à ces soirées.

Félicitations

Sincères félicitations à M. Georges Laberge de la paroisse à l'occasion de son élection à la présidence de l'A.M.E.E.

L'Assemblée Annuelle de RADIO SAINT-BONIFACE LTÉE



CKSB

aura lieu à la salle académique du **Collège de Saint-Boniface** le samedi 14 mai 1966 à 9 h. 30 a.m.

L'assemblée a été remise du 16 avril au 14 mai à cause de l'inondation qui sévit présentement dans la vallée de la rivière Rouge.



JEUNESSE AUJOURD'HUI

Page d'opinions et d'activités des jeunes



Nouvelle formule très profitable

Les élèves de Ste-Anne-des-Chênes apprécient la "Boîte à chansons" tenue à Lorette le 9 mars 1966.

C'est le premier essai dans la Seine d'une "Boîte à chansons"; celle de Lorette fut un réel succès; l'enthousiasme, la gaieté, la coopération et l'entrain étaient tous présents. (Noëlline Arbez)

Ça faisait un heureux changement — nous sommes si accoutumés d'entendre des chansons modernes en anglais. A la "Boîte à chansons" de Lorette, ces chansons modernes chantées en français m'étaient plus agréables à entendre que les chansons anglaises. (Gisèle Fiola)

J'ai trouvé la "Boîte à chansons" très intéressante; les chansons entendues ont prouvé à plusieurs qu'il y a de beaux talents chez les jeunes. (Georgette Ross)

La "Boîte à chansons" fut un véritable succès; la participation, les applaudissements et les cris en furent la preuve. (Claire Desrosiers)

Fantastique! — on a vu là que l'esprit français devient de plus en plus important chez les jeunes Franco-Manitobains et, apparemment, cet esprit grandira si l'on continue avec de tels procédés à nous entretenir, nous, les jeunes. Beaucoup d'enthousiasme! (Louis Bouvier)

La "Boîte à chansons" fut sans doute un succès; les chanteurs furent merveilleux et, je suis certaine, très appréciés de tous. (Lillian Hupé)

C'était merveilleux! (Ernest Lajoie).

Pour moi, la "Boîte à chansons" fut un vrai succès et j'ai été émerveillée de la participation de tous. J'en suis revenue enchantée! (Gabrielle Jubinville)

J'ai beaucoup aimé cette "Boîte à chansons". Je ne pensais pas que c'était pour être si vivant et intéressant. Je pensais que c'était pour être des vieilles chansons, mais je m'étais trompée. J'ai été émerveillée par les chansons et les chanteurs. On comprenait les mots très bien et cela faisait beaucoup pour que nous aimions cela. J'ai vraiment joui de cette soirée et j'espère qu'il y en aura une autre bientôt. (Pauline Rivard)

J'ai bien aimé ça. Les chansons étaient belles. J'ai aimé surtout quand la jeune fille a chanté "Tous les garçons et les filles...", et M. Dubé et M. Curé étaient charmants. S'il y avait une autre "Boîte à chansons", j'irais certainement. (Gisèle Brisson)

C'était fantastique! J'ai aimé toutes les chansons, pas seulement quelques-unes, mais TOUTES! Ah! C'est beau en français! On devrait avoir plus souvent de ces soirées. (Cécile Dufresne)

Grâce à la "Boîte à chansons", nos jeunes chanteurs ont eu une belle chance pour développer leurs talents. Espérons qu'il y en aura d'autres! (Denise Brunette)

La "Boîte à chansons" qui a eu lieu à Lorette était magnifique! Ce programme m'a encouragée beaucoup à écouter et aimer les chansons françaises. Le programme à la radio est une belle occasion d'écouter les chanteurs français. (Lorraine Lajoie)

Je crois que la "Boîte à chansons" a été un vrai succès. Tous les jeunes ont été surpris et fascinés par tout ce qui a été présenté. Personnellement, je n'ai pas regretté un seul moment que j'ai passé à cette soirée. (Annette Trudeau)

Cette expérience a été enrichissante et j'ai découvert des talents formidables dans nos écoles. (Gilles Gagnon)

J'ai trouvé que la soirée de la "Boîte à chansons" a été la soirée la plus intéressante de toute l'année scolaire. (Doris Leclair)

Boîte à chansons: succès!

Pendant des semaines, nous avons entendu parler de cette magnifique "Boîte à chansons" qui eut lieu au Collège St-Joseph d'Otterburne au mois de février. Mais il faut en avoir vu une pour l'apprécier vraiment.

C'est exactement l'expérience que j'ai vécue, le mercredi 9 mars, à l'Institut Collégial de Lorette. Oui, c'était magnifique!

Nous avons eu l'occasion d'applaudir des talents venus de chacune des cinq écoles de la Division Seine: St-Norbert, Ste-Anne-des-Chênes, St-Adolphe, La Broquerie et Lorette. Nos invités de la Division Rivière-Rouge furent exceptionnels.

Moi, je sympathise beaucoup avec ceux qui n'ont pas pu assister à ce riche répertoire de chansons modernes françaises.

Je suis certaine que les quelque six cents personnes présentes, adultes et jeunes, sont d'accord avec moi.

Que j'ai hâte à la prochaine Boîte à chansons!

Janelle SARRAZIN,
10e année, Lorette.

* * *

"La Seine dans le vent" souleva un tourbillon de joie et d'entrain, le mercredi 9 mars, lorsque des centaines de jeunes Manitobains firent valoir leurs talents de yé-yé français. La foule inattendue à cause des effets tragiques de la tempête nous surprit tous.

Dès le début, quand les "Cheerleaders" de Lorette réclamèrent l'attention de l'auditoire, tous se trouvèrent enthousiastes. Ce fut impossible de juger les meilleures interprétations; les adolescents se surpassèrent, il n'y a pas de doute.

On n'oubliera pas le temps, le travail, l'effort et surtout la joie que les étudiants ont mis à préparer cette "Boîte à chansons". Tout cela grâce aux membres des Etincelles de Lorette. Ils étaient dans le vent.

On se souvient encore de nos invités d'honneur qui, assis sur la scène, étaient éclairés de petites bougies posées sur des tables pendant que des lumières électriques se fixaient sur les participants ou le jeune parterre...

Mais tout ceci fut possible, grâce à l'habile et persévérante ambition de tous les professeurs de la Division Seine.

Michelle LAGIMODIERE,
10e année, Lorette.

Des fillettes vont servir la messe

LA HAYE (CCC) — Le Père C.J. de Leede, curé de la paroisse St-Joseph à Leidschendan, faubourg de La Haye, a pris la décision **"de faire servir la messe désormais par des fillettes aussi bien que par des garçons".**

"Il n'y a aucune raison de considérer, comme on le fait souvent, les enfants de choeur comme des prêtres au petit pied", a dit le Père de Leede, qui a ajouté que, pour la même raison, les enfants de choeur, qu'ils soient filles ou garçons, ne doivent pas porter des surplis ou des aubes mais être vêtus "en civil".

L'idée des enfants de choeur mixtes est venue au prêtre à la suite du désir de deux jumeaux, un garçon et une fille, de ne pas être séparés pendant le service divin. "Rien ne s'oppose à ma décision sur le plan canonique", a répondu le curé aux critiques, "il ne s'agit pas le moins du monde d'une innovation".

Programme de la "Boîte à chansons" réalisée à Lorette le 9 mars 1966

1. La Relève, nous y sommes, par un groupe de Lorette.
2. Etre à la page, par Florence Fiola, de Ste-Anne-des-Chênes.
3. Quatre garçons dans le vent, par un groupe de Lorette
4. Sur la route, par un groupe de Ste-Anne-des-Chênes.
5. On est dans le vent, par un groupe de Lorette.
6. Sur la plus haute colline, par les Brunettes, de La Broquerie.
7. Et même, par Annette Hébert et Lucille Péloquin, de St-Pierre.
8. A toi de choisir, par Gisèle Bibeau et Carmen Lajeunesse, de St-Norbert.
9. Au clair de la lune, par un groupe de St-Adolphe.
10. Oui, devant Dieu.
11. Les 12-18, par un groupe de St-Norbert.
12. Musique instrumentale, par les Bel-Airs, d'Otterburne.
13. Tous les garçons et les filles.
14. Vous permettez monsieur, par Gérard Curé, de St-Pierre.
15. Je me sens bien auprès de toi, par un groupe de Lorette.
16. Ecoute dans le vent, par un groupe de St-Adolphe.
17. La maison vide, par Louis Dubé, de La Broquerie.
18. Sous le pont de Londres, par un groupe de Ste-Anne-des-Chênes.
19. Un garçon, par un groupe de St-Norbert.
20. Sans amour, par les Brunettes, de La Broquerie.
21. Frédéric, par Louis Dubé, de La Broquerie.
22. C'est un secret, par Louis Dubé, de La Broquerie
23. Dans le temps, par un groupe de St-Norbert.
24. Musique instrumentale, par les Envahisseurs, de Lorette.
25. Ça sera beau, par un groupe de St-Norbert.
26. Bonsoir, chers amis, bonsoir, par La Broquerie.

Groupe de militants en Action Catholique à l'Institut Collégial St-Pierre. De gauche à droite: 1ère rangée, Cécile Curé, Lise Préfontaine, Simone Rochon, Annette Hébert; 2e rangée, Gisèle Laroche, Paulette Carrière, Yvonne Massicotte, Lucille Péloquin, Michèle Côté, Régine Dotremont; 3e rangée, Raymond Vinet, Hélène Roy, Omer Fontaine, Edmond Beaudry, Larry Gagné.



Membres du Conseil Etudiant à l'Institut Collégial St-Pierre. De gauche à droite: 1ère rangée, Diane Hébert, Louise Ruest, Elizabeth Dotremont, Annette Hébert, Larry Gagné (président), Jeannine Ruest, Michèle Côté, Rachel Préfonttaine; 2e rangée, Monique Péloquin, Gabriel Audet, Simone Rochon, Aurèle Morrissette, Diane Lussier.

Nos impressions

J.E.C. — mouvement essentiel qui nous aide à puiser à la source du Dieu d'Amour pour ensuite partager avec nos frères afin de former ensemble un seul corps dans le Christ. — Régine Dotremont

La J.E.C. fait de nous des chrétiens à la page; elle nous fait réaliser qu'il ne faut pas remettre à demain la construction du Royaume de Dieu. Il faut s'y mettre, ensemble, dès aujourd'hui. — Gisèle Laroche

C'est merveilleux! La J.E.C. forme des hommes de caractère et leur donne le sens de la responsabilité. — Raymond Vinet

La J.E.C. est une vie — vie d'unité dans laquelle chaque militant s'engage à faire rayonner l'esprit du Seigneur dans son milieu. Ce mouvement demande un dépassement, un don total de la part de ses membres. — Rita Bohémier

Formidable est la J.E.C. Ce mouvement s'efforce de développer dans les jeunes d'aujourd'hui des qualités qui feront d'eux des chefs chrétiens convaincus de leur mission dans l'Eglise. — Larry Gagné

Comme les Douze qui ont été choisis par le Christ, les chefs d'A.C. sont aussi des apôtres choisis qui travaillent à la gloire de Dieu. — Lise Préfontaine

Je crois que cette année surtout nous avons vraiment compris le sens de "faire de l'A.C.". J'admets que nous avons eu nos échecs, nos épreuves, mais c'est en faisant face aux difficultés qu'on apprend, qu'on devient adulte. Marcher malgré tout, c'est ça être militant. Je crois que nous les élèves qui quitterons l'école en juin avons été privilégiés; cet entraînement reçu en J.E.C. vaut beaucoup et nous viendra certainement en aide en tout et partout. L'A.C., ce n'est pas quelque chose qui se résume facilement — c'est un esprit, une vie qu'il faut avoir, qu'il faut donner — quelque chose qui ne se laisse pas sur les bancs d'école, mais qu'il faut apporter avec soi tout au cours de la vie. — Simone Rochon

J'apprécie le mouvement d'A.C., puisqu'il fait beaucoup de bien dans l'école. Ce mouvement est très formateur pour les chefs qui prennent leur travail au sérieux. — Omer Fontaine

L'A.C. m'a fait réaliser le tout important principe de vie chrétienne: "L'amour, c'est le don total de soi". Se donner, se sacrifier, s'oublier pour son frère, c'est magnifique, mais le faire pour l'amour du Christ, c'est sublime et l'A.C., c'est ça et rien de moins. — Lucille Péloquin

L'A.C. est la participation du laïcat à l'apostolat hiérarchique. C'est pourquoi j'apprécie beaucoup être jéciste. L'Action me donne une satisfaction — je sais que je peux et que je dois faire du bien autour de moi. Je dois dire aussi que la J.E.C. fait de ses militants des chefs dynamiques, prêts à servir et la société et l'Eglise. — Edmond Beaudry

La J.E.C. est le "service social" des âmes qui nous apprend à vivre notre religion avec les membres de notre milieu. — Michèle Côté

On est jéciste non pour son prestige personnel, mais pour le bien des autres. — Hélène Roy

La J. E. C. est enthousiasme et joie. Le mouvement m'a donné une formation indispensable dans le domaine de l'amour fraternel. Je suis fière et reconnaissante d'être militante. — Yvonne Massicotte

La main dans la main, le Conseil étudiant et la J.E.C. travaillent pour le bien commun des étudiants de notre école. C'est durant la Semaine Etudiante que nous avons vraiment connu notre Conseil et que nous avons appris à apprécier le magnifique esprit d'équipe qui règne dans cet organisme. — Monique Péloquin

Au fil des jours . . .

La vie au Petit Séminaire de St-Boniface

"Pourquoi me réveiller au souffle du printemps?" Avec la fonte des neiges — les perspectives plus ou moins réjouissantes d'inondation — la fièvre du printemps gagne tout le monde. Torpeur de l'inactivité forcée à cause des conditions de la cour de récréation, ardeur mal contenue de déverser le trop plein d'énergie refoulée. "Saison morte", dit-on. Pour parer aux petits drames causés par l'exaspération des uns et des autres, le comité sportif a organisé un tournoi de jeux intérieurs: cartes, échecs, pichenole, billard, ping-pong, etc. L'ambition de gagner une coupe, exposée dans notre vitrine du hall d'entrée, stimule l'effort des participants. Ainsi la saison morte ... devient pleine de vie!

Parlant sports, si l'on fait un retour cruel dans le passé, on doit admettre que le bilan de notre équipe "officielle" de hockey se solde par une série de victoires morales, plutôt que de victoires aux points ... La dégelée aux mains du St-Pierre (9 à 4) a mis le point final à une saison commencée pourtant sous le signe de l'enthousiasme le plus prometteur. Tournons la page sur ces débcires de nos joueurs et oublions ces jours de calamité.

Une calamité plus grande, et un jour de congé forcé, nous est tombé dessus avec l'historique tempête du 4 mars. Pendant que les éléments se déchaînaient à l'extérieur, nos artistes improvisaient un spectacle de divertissement en l'honneur de l'anniversaire de naissance de M. Rocan, l'un des prêtres de la maison. Le lendemain, les chevaliers de la pelle s'en donnaient à coeur joie pour déblayer les abords du séminaire et permettre aux fournisseurs de se frayer un chemin à travers les bancs de neige. "Mais où sont donc les neiges d'antan?"...

A toute chose malheur est bon. Cette inactivité sportive est contrebalancée par des travaux artistiques. Soeur Legal est venue relancer les amateurs d'artisanat — et ils sont nombreux — en enseignant la technique du travail du cuir repoussé. En plus de cela, différents bibelots en bois, en mosaïque prennent forme et iront ravir le coeur d'une maman lors de la fête des Mères. Mais faut pas le dire, c'est un secret!

Dans le domaine de la vie spirituelle, les prêtres du séminaire ont inauguré avec les élèves les plus avancés des rencontres-échanges par équipes. A toutes les semaines, on aborde loyalement des questions d'intérêt vital pour de jeunes chrétiens qui se veulent "engagés". Jusqu'ici, de l'avis de tous, cette initiative rencontre un désir des jeunes qui ne demandent pas mieux que de s'exprimer, et permet un contact plus étroit et enrichissant avec le prêtre-éducateur. Cette formule, en alternance avec la conférence spirituelle hebdomadaire, s'avère possible grâce au nombre restreint de séminaristes.

Pour parodier un "commercial" télévisé: qui pense jeune, pense ..., on pourrait dire qu'au souffle du renouveau inspiré à l'Eglise par le Concile, le Petit Séminaire est "dans l'vent"... de l'Esprit ... et pense jeune! ...

Le CHRONIQUEUR.

Voici le groupe des "Brunettes" de La Broquerie, jeunes chanteuses qui ont obtenu beaucoup de succès à chacune de leurs apparitions sur la scène. Ce sont: de gauche à droite, Mlles Thérèse et Pauline Tétrault, Yvette Balcaen, Janine Dubé et Juliette Rocan.

BOÎTES À CHANSONS

(Les jeunes de Ste-Anne commentent . . .)

Parlant de boites: il y a des petites boites, des moyennes boites, des grosses boites, toutes sortes de boites, mais celle-ci c'est une "Bote à chansons".

J'eus le plaisir d'aller à la "Boîte à chansons" à Lorette. Oui, ce fut un vrai plaisir d'entendre ces jeunes nous interpréter de belles chansons populaires françaises. Vous seriez surpris de savoir que nous avons beaucoup de très beaux talents dans notre division Seine. Je dirais même qu'il y a des voix de professionnels.

Le thème de cette "Boîte à chansons" était "La Seine dans le Vent". Et pour être à la page il faut chanter, surtout nos chansons françaises.

Le gymnase était très bien décoré. Les murs rayonnaient de grosses notes de musique parmi lesquelles on pouvait apercevoir des caricatures de nos chers "Beattles". Sur le théâtre, il y avait de petites tables entourées de chaises et sur les tables des bougies. Ceci était pour accommoder les prêtres, religieuses, professeurs et leurs dames — des personnes âgées comme moi — qui ne peuvent s'asseoir par terre, car ils ont mal au dos. Je dis: s'asseoir par terre, car les jeunes avaient apporté des coussins et couvertures et s'assoyaient très confortablement sur le plancher.

Sur un côté du gymnase, il y avait une estrade carrée et deux podiums ronds avec microphone. L'artiste choisissait son lieu favori. Il était éclairé par un phare brillant, tandis que le reste de la salle était noire.

Plus de six cents personnes étaient présentes. Mentionnons Christian LeRoy, de CKSB, qui interviewait les jeunes et les toujours jeunes de différentes paroisses pour connaître leurs sentiments, leurs impressions d'une telle "Boîte à chansons". Entre autre, il interviewa notre supérieure, la Rév. Sr Anna Lussier. Elle se dit être très enchantée de sa soirée.

En plus de nos chanteurs de la Seine, il y avait des invités: deux demoiselles et un jeune homme de St-Pierre et les Bel-Airs, un orchestre du Collège St-Joseph d'Otterburne. Ils furent tous applaudis avec beaucoup d'enthousiasme.

Félicitations à ces jeunes pour leur initiative et leur savoir-faire. J'espère avoir la chance de retourner à d'autres "Boîtes à chansons". J'ai ouï — dire qu'il y en aura peut-être une à Ste-Anne-des-Chênes. Ne la manquez pas.

DOLO.

Quelques impressions

Maintenant voici quelques impressions des élèves de l'école secondaire:

"C'était merveilleux!

"Ça faisait un heureux changement. Nous sommes si accoutumés d'entendre des chansons modernes en anglais. A la 'Boîte à chansons' de Lorette, ces chansons modernes chantées en français m'étaient bien plus agréables à entendre que les chansons anglaises.

"J'en suis revenue enchantée!

"J'ai été émerveillée par les chansons et les chanteurs. J'ai vraiment joui de cette soirée et j'espère qu'il y en aura une autre bientôt.

"J'ai bien aimé ça. S'il y avait une autre 'Boîte à chansons', j'irais certainement.

"C'était fantastique! J'ai aimé toutes les chansons, pas seulement quelques-unes, mais TOUTES! Ah! C'est beau en français! On devrait avoir plus souvent de ces soirées.

"Ce programme m'a encouragée beaucoup à écouter et aimer les chansons françaises.

"Personnellement, je n'ai pas regretté un seul moment que j'ai passé à cette soirée.

"J'ai trouvé que la soirée de la 'Boîte à chansons' a été la soirée la plus intéressante de toute l'année scolaire."

Nous les adolescents d'aujourd'hui

Nous connaissez-vous... Oui, je vous parle, parents et adultes... Connaissez-vous vos adolescents... Nous formons un groupe tout spécial dans ce monde... Nous sortons du stage de l'enfance pour entrer tranquillement dans l'âge adulte... Nous avons nos idées, nos points de vues et nos propres manières de faire certaines choses... Nous expérimentons, nous essayons... pourquoi?... pour découvrir par nous-mêmes les choses qui nous intriguent... Ne nous donnez pas trop de liberté même si nous la demandons, car plus tard nous nous apercevrons que la liberté ne nous a pas a apporté le bonheur...

Nous voulons êtres libres, car nous pensons que nous sommes assez formés pour bien nous servir de cette liberté... Mais si nous finissons par gagner cette liberté forcée, nous le regretterons un jour... Et les autres qui n'ont pas eu cette liberté se réjouiront et remercieront leurs parents d'avoir été sévères quand c'était le temps... Alors, parlez avec nous... Connaissons-nous, échangeons nos idées et surtout... soyons heureux...

N. A. 12e année.

La Semaine Etudiante

Qui va là? Boum! C'est de la dynamite humaine! Ça, c'est le motto de la Semaine Etudiante. Quelle détonation assourdissante! Quatre-vingt-dix voix claires et animées résonnent avec un air de jubilation. Quatre-vingt-dix mines souriantes et réfléchies apparaissent dans la grande salle. Quatre-vingt-dix jeunes gens se lancent avec entrain dans la Semaine Etudiante '66! La joie règne triomphante.

Un souffle de fraternité passe sur toute l'école. Partout, en classe, à la maison, dans les rues, on constate les effets bienfaisants qu'amène la Semaine Etudiante. Tout le monde est joyeux, aimable et toujours prêt à rendre service. C'est une épidémie! L'atmosphère vibrante nous remplit d'amour. On est heureux d'être enfants du Christ!

Il y a un temps et une place pour toutes choses. Il est certain que lorsque 90 jeunes gens se réunissent, il y a des détonations et de la vie. A part les discussions sur la responsabilité et l'autorité, les deux grands thèmes de la semaine, il y a aussi des jeux animés, des scènes comiques, de la danse moderne et bruyante.

Toutes les équipes, sous la direction de leur chef, se hâtent de préparer une scène pour la soirée communautaire, le jeudi. Ils se font aussi des pancartes, des "tags" pour encourager les étudiants à voter pour leurs deux candidats de classe comme Roi et Reine. A chaque jour, on a une heure pour discuter pour mieux préparer nos activités prochaines et notre soirée. Enfin, les deux couronnés à notre fête communautaire furent Suzanne Mondor, "Reine de la responsabilité", et Benoit Simard, "Roi de l'autorité". Vive le couple royal!

La Semaine Etudiante arrive à sa fin. De la grande salle, on entend l'écho, "Etudiants sans détour, l'avenir vous appelle à connaître le jour d'une cité nouvelle".

Oui, l'avenir nous fait signe. Elle nous attire à une vie exemplaire qui impressionnera les gens autour de nous. Alors, prenons à deux mains nos responsabilités d'étudiants, coopérons avec l'autorité. En avant, marchons vers un monde nouveau!

Janine TOUGAS.

La Jeunesse parle

Du 21 au 25 février, la J.E.C. a organisé une Semaine Etudiante. Le thème en était le syndicalisme, c'est-à-dire l'union des étudiants. Chaque jour nous avons eu une période de discussions pour voir le rôle des étudiants dans la politique de l'école. Jeudi après-midi, deux élèves du Collège de St-Boniface sont venus expliquer la chose. C'étaient: Gérard Gagnon et Georges Legal.

Du 14 au 18 mars, la Caisse scolaire a organisé elle aussi une semaine, mais, cette fois, c'était une Semaine de la Caisse scolaire. Durant cette semaine, ils ont essayé de nous convaincre que l'épargne est nécessaire et je crois qu'ils ont réussi.

Le 11 mars, la J.E.C., enivrée du succès de sa Semaine Etudiante, a donné aux élèves une autre chance de donner leurs opinions sur un sujet très intéressant: "L'adolescence et l'amour". Le tout commença à quatre heures par une première discussion. Ensuite, vint le souper en commun. Au cours de la soirée, il y eut d'autres discussions et vers neuf heures la sainte messe fut célébrée. M. l'abbé Beaulieu et Mlle Lucette Bérard étaient invités d'honneur.

Le 9 mars, vers huit heures du soir, neuf jeunes filles, un peu nerveuses, se plaçaient sur un podium à Lorette pour prendre part à la déjà fameuse "Boîte à chansons". Elles furent très appréciées. Elles sont: Paulette Préfontaine, Noëlline Arbez, Lorraine Lajoie, Irène, Hélène et Yvonne Dufresne, Yvette Leclair, Claire Desrosiers et Florence Fiola. Nicole Préfontaine et Hervé Fiola les accompagnèrent au piano et à la guitare respectivement.

En fin de semaine dernière, douze filles de Ste-Anne-des-Chênes partirent pour la Maison provinciale des Soeurs Grises pour faire une retraite qui durait deux jours. M. l'abbé Peeters prêcha cette retraite: "Comment devenir meilleure chrétienne".

Une gagnante

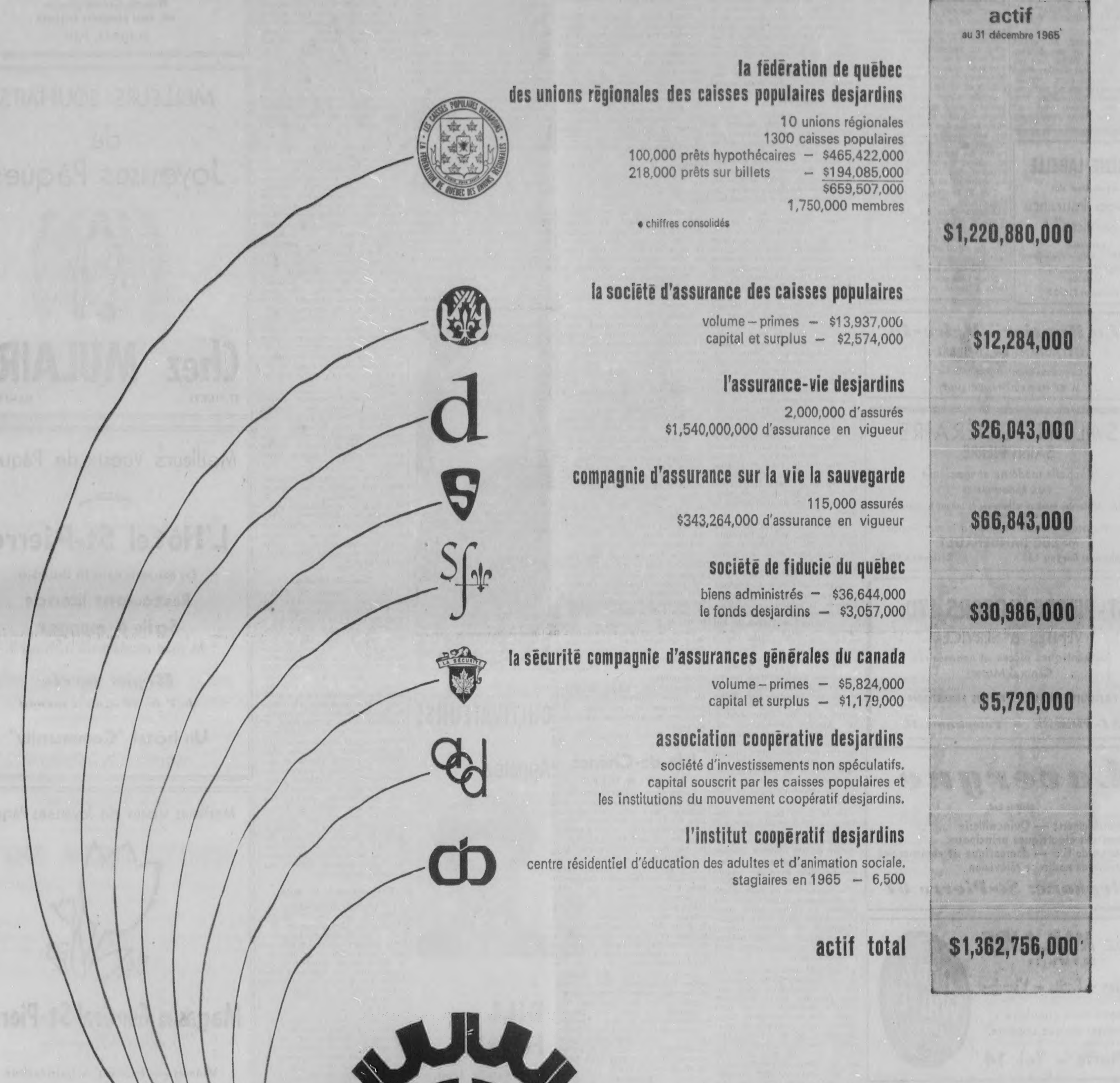
A l'occasion de la Semaine Etudiante, l'exécutif de la Commission scolaire de Winnipeg, avec la collaboration de la Société des instituteurs du Manitoba, lança un grand concours dans toute la province. La composition avait pour thème "Les divers aspects de l'éducation". Les élèves avaient le choix de l'interpréter en français ou en anglais. Pour la première fois, le français reprend la place qui lui est due. Souhaitons que cet heureux présage soit le prélude à des jours plus glorieux pour l'usage de notre belle langue française.

Qu'il ne soit pas dit que les élèves de langue française ont choisi d'écrire en anglais de préférence au français. Ce serait trop fort!

Mlle Hélène Dufresne, élève de 12e année, s'est classée troisième dans ce concours. Elle a été l'heureuse gagnante d'une médaille et d'un prix de $5.00, offerts par l'Association des Canadiens français du Manitoba. Les prix des gagnants furent distribués lors du déjeuner de la clôture de la Semiane Etudiante à Winnipeg. Ce déjeuner délicieux a été servi gratuitement aux gagnants et aux heureux parents.

au service de l'homme et de la société nouvelle...

le mouvement coopératif desjardins en marche



« L'oeuvre sociale et économique des Caisses populaires sans parler de toutes celles qui, plus tard, viendront se greffer sur elles, servant d'organes à une foule d'activités fécondes et formant un tout complet, peut, par ses progrès amener une profonde et bienfaisante évolution dans notre pays. »

Alphonse Desjardins,
fondateur des Caisses populaires

sa force économique et sociale : la coopération de plus de 2,000,000 de membres

Chronique sportive

Si Kent Douglas avait porté un autre nom quelle sentence aurait-il reçue?

par Jacques LEMOYNE

Après avoir vu Kent Douglas frapper un juge de ligne, et cela devant des milliers de personnes non seulement au Garden mais à la télévision, on s'est tout de suite demandé quelle sentence sévère le président Campbell allait lui imposer. Et, pour plusieurs d'entre nous, l'image de Maurice Richard, le visage couvert de sang, nous revenait en mémoire. Richard avait été coupé au visage par un coup de bâton. Le juge de ligne voulait l'empêcher de remettre la monnaie de sa pièce à son adversaire. Furieux et blessé, Richard frappa l'officiel. On connait le reste. Devant nous, Douglas, qui n'était pas blessé et qui avait été l'instigateur de la dispute, venait de frapper l'arbitre. Le représentant de l'ordre avait été atteint par un coup de poing et seule sa bonne condition physique l'avait empêché de tomber sur la glace.

Le président Campbell décida "d'attendre le rapport" de l'arbitre. Après avoir pris connaissance du rapport il imposa à Douglas une suspension de . . . deux joutes. Ce n'est pas sérieux mais c'est hélas trop vrai. Des milliers de gens ont vu un joueur attaquer un arbitre et ils ont pu le revoir quelques jours ensuite, encore au jeu, sans avoir perdu la chance de remporter le championnat des compteurs et sans avoir enlevé à son équipe la chance de terminer au premier rang et de gagner la coupe Stanley. Kent Douglas est un jeune homme chanceux, et le président Campbell aussi. Chanceux ce président qu'il ne se soit pas trouvé personne pour lui dire son fait. Chanceux surtout que le regretté Dick Irvine n'ait pas été là avec son air hautain pour toiser cet homme qui administre la justice d'une façon bien étrange. Irvine avait quitté son poste parce qu'il n'avait jamais accepté une décision qui lui paraissait injuste. Qu'aurait-il fait devant l'attitude de Campbell face à Kent Douglas?

Le courage

George Chuvalo n'a pas battu Cassius Clay mais il l'a considérablement démystifié. Clay demeure le meilleur boxeur de l'heure et c'est certainement un très grand champion. Il est rapide, il encaisse comme pas un, et il frappe quand même avec une régularité et une précision absolument déconcertantes. Mais ce n'est pas l'homme d'un seul coup de poing comme on a tenté de le faire croire au public à Lewiston. Et la farce de Sonny Liston nous parait encore plus cynique quand on a vu le combat Chuvalo-Clay. Le boxeur canadien s'est battu comme jamais il ne l'avait fait avant. Bien sûr il n'a pas gagné. Il n'a même pas menacé sérieusement le champion. Mais il a tellement voulu se battre et il était tellement prêt à échanger des coups qu'un combat qu'on prévoyait monotone aura été un des meilleurs de l'année. Chuvalo vient de sauver la boxe une autre fois. Il l'avait fait lors de son premier combat contre Patterson; il l'a répété l'autre soir contre Clay.

On parle d'accorder un match revanche à George. Je ne sais pas pourquoi, mais il est certain que de tous ceux qui ont affronté Clay il est le seul qui ait su se comporter en homme. Ici point d'intervention de la pègre, comme ce fut le cas pour Liston. Il serait intéressant d'ouvrir une enquête sur ces deux combats. Clay y était sans doute pour rien mais j'aimerais bien avoir la version de Liston parlant à l'abri des bandits qui lui servaient de patron lorsqu'il était champion. A-t-il craint les représailles des "Black Muslim"? Qui le saura jamais, et qui le croirait aujourd'hui? Une chose demeure: la boxe peut s'organiser sans l'intervention de la pègre. Chuvalo reste un honnête homme, un boxeur qui mérite l'admiration de tous les sportifs canadiens et qui est bien plus digne d'éloges que de sarcasmes et de moqueries. Il fut un temps ou George nous impressionnait fort peu, mais aujourd'hui tout est changé et Chuvalo, en apprenant mieux son métier et en se défaisant de certaines personnes peu intéressantes, est devenu le grand sportif et l'homme courageux que nous admirons tous.

Les séries

Les Canadiens ont donc remporté le championnat de la Ligue Nationale. En dépit de leur piètre tenue contre les Maple Leafs au cours de la saison régulière ils n'en demeureront pas moins les favoris pour remporter la coupe Stanley une autre fois. Contre Toronto nous prévoyons une série difficile mais qui pourrait bien ne durer que six joutes. Dans l'autre semi-finale, il nous semble qu'il serait temps de voir les Red Wings faire leurs preuves mais si Bobby Hull décide de jouer son meilleur hockey les Hawks l'emporteront. La série repose sur les épaules de Hull. S'il ne peut se hisser à la hauteur de la situation les Wings passeront en finale contre les Canadiens. C'est donc dire que les joueurs clés peuvent tout décider: Béliveau pour les Canadiens, Bower chez les Leafs, Hull à Chicago et Crozier à Detroit. Si on paralyse ces joueurs, l'autre club a de bonnes chances de l'emporter. Une chose est certaine, on ne paralysera pas les quatre joueurs en même temps.

Si les séries éliminatoires nous promettent du jeu enlevant nous croyons que les séances de repêchage qui auront lieu à Montréal en juin devraient fournir beaucoup d'action et d'intérêt! On sait que la Ligue se prépare à étendre ses cadres et les expériences que l'on tentera aux Etats-Unis cette année pourraient bien être décisives. Si le public se montre friand du hockey le dimanche après-midi, la Ligue Nationale est certaine de trouver une mine d'or au pays de l'Oncle Sam. On verra alors les clubs des majeurs s'intéresser plus vivement à leurs joueurs des Ligues mineures et les changements dans le personnel des équipes devraient être fantastiques. Nous avons l'impression que cette nouvelle section aidera à maintenir un intérêt qui menace de sombrer à certains soirs quand on a vu les mêmes clubs à l'oeuvre trop souvent. Mais, pour l'instant, inscrivez le nom des Canadiens dans votre livre de prédictions.

EDMONTON — Le conseil municipal d'Emonton a approuvé en principe des dépenses de $200,000 pour la participation de la ville à l'Expo universelle de Montréal en 1967.

Ce coin de l'Expo, décoré à la mode du temps de la course vers l'or, au Klondyke, sera une attraction et offrira un immense terrain d'amusement. Les conseillers ont approuvé cette dépense pourvu que le coin demeure permanent.

La ville de Montréal a fait savoir qu'elle était intéressée à ce que ce coin demeure après l'Expo.

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Amitié ou clique?

Etablir un dialogue entre deux générations, ce n'est pas chose facile car il n'est jamais plaisant de s'entendre dire des vérités, qu'on soit âgé de 20 ou 50 ans. Lorsque ceci est accompli sans blesser les uns ou les autres, c'est un vrai tour de force. Et c'est ce qui s'est produit le dimanche soir 27 mars au quatrième dialogue interparoissial avec la paroisse du Précieux-Sang alors que le sujet portait sur les "Jeunes dans la Société et dans la Paroisse".

Nos jeunes ont communiqué à l'assemblée leur message avec le dynamisme typique de la jeunesse. Ils l'ont fait avec naturel, avec une franchise tempérée de tact et de respect des opinions des autres. Mais il demeure que non seulement la lumière mais la vérité jaillissent au choc des idées. Et certaines situations qui auraient pu devenir embarrassantes pour tous ont été habilement détournées par le modérateur du panel, M. Roland Marcoux, qui a fait preuve d'un savoir-faire bien au-delà de ses années.

De l'exposé des panélistes, Miles Marjolaine Beauchemin, Jacqueline Carrière et M. Francis Fontaine, du Précieux-Sang, et Mlle Anne-Marie Courchaine, MM. Gérard Cormier et Roger Picard, du Sacré-Coeur, présentés par le R. P. B. Pinet, O.M.I., aumônier du Club, il ressort plusieurs idées-clés. La première, c'est que notre paroisse, comme bien d'autres, est divisée en "petites cliques" de jeunes ou d'adultes et ceux qui ne font pas partie de ces groupes impénétrables, se sentent comme des étrangers parmi nous. Comment remédier à cette plaie qui paralyse la charité chrétienne et glace les coeurs? A nous tous de trouver la solution au problème et à celui du manque de communication qui semble exister au point de vue familial et paroissial entre les adultes et les jeunes. Ces derniers croient que les personnes plus âgées qu'eux ne s'ajustent pas ou ont de la difficulté à s'ajuster à notre temps moderne si différent du leur; par contre les autres crient au manque de coopération des jeunes. Où est la vérité?

Peut-être à se rappeler que les jeunes d'aujourd'hui seront les chefs de demain; c'est sur eux que l'Eglise compte. "Le Christ veut avoir besoin de vous pour sauver le monde", disait le R. P. J. Soulodre, O.M.I., curé, "il faut un dialogue entre les jeunes et les adultes pour qu'ils prennent la gouverne".

Cette rencontre paroissiale, dernière de la série, demeurera certainement dans les mémoires non seulement à cause de l'auditoire imposant mais surtout parce que les jeunes ont prouvé qu'ils ont à coeur les intérêt de la paroisse.

Au Parlement — Sans Parti Pris

La peine capitale multiplie le nombre des antiabolitionnistes et des abolitionnistes

Du 22 au 28 mars nos parlementaires se sont lancés dans un débat d'envergure sur "la peine capitale". Il y eut bien des débats antérieurs à ce sujet, mais c'est vraiment la première fois qu'on aborde aux Communes la question "pour la trancher définitivement". Le gouvernement accorda donc trois jours aux orateurs "pour et contre", à condition qu'ils basent leurs argumentations sur "des convictions personnelles, non sur l'esprit de parti".

Disons tout de suite que durant ces trois jours alloués au débat 48 députés se prononcèrent: 23 abolitionnistes, 21 antiabolitionnistes, et 5 indécis. Ajoutons que le 28 mars on ne put mettre fin à la discussion, encore moins prendre le vote annoncé à grands renforts de publicité. Le flot de paroles va donc continuer à se déverser, et nous en reparlerons dans notre prochain article . . .

Ce qui frappe d'abord, à la lecture de ces 48 discours, c'est l'unité de tous quant à la gravité du sujet débattu, mais aussi la diversité quant à son interprétation. Il est certain que tous les orateurs étaient bien préparés, qu'ils entendaient présenter des arguments solides "pour ou contre", qu'ils tenaient à garder au débat une haute valeur intellectuelle. Mais de fait les arguments se répètent, s'embrouillent, se contredisent, et il est vraiment difficile au simple auditeur ou lecteur de saisir exactement où conduit tout ce branlebas sur la proposition d'amendement au code criminel concernant la peine capitale.

Un vrai fouillis

De plus, les arguments, en dépit d'une bonne volonté évidente, sont un mélange extraordinaire d'émotion, d'autorités scripturaires, juridiques, théologiques et littéraires contradictoires, et de raisons philosophiques qui constituent un fouillis difficile à débrouiller. Un simple énoncé des principales notions ou idées mises en cause laisse perplexe: vie, mort, châtiment, vengeance, rétribution, charité, humanisme, haute civilisation, réhabilitation, libération conditionnelle, sursis, effet préventif, bien commun, protection de la société, agression, barbarie, droits, obligations, etc.

Tout cela sert tour à tour aux tenants de la peine de mort et à ceux qui s'y opposent plus ou moins carrément. Tout cela est servi à grand renforts de données statistiques "qu'il est toujours possible de torturer pour leur faire dire à peu près n'importe quoi"; de citations d'Ecriture Sainte; de témoignages d'hommes des églises catholique, mennonite, luthérienne, unie, presbytérienne, et aussi de rabbins juifs; de "cas" spéciaux où les erreurs judiciaires ont été non seulement possibles, mais réelles; de distinctions au sujet des divers crimes, tels que qualifiés (c'est-à-dire gratuits, volontaires et prémédités), récidivés, trahison, viol, meurtres d'enfants, meurtres de policiers ou de gardes de prison, etc.

Et aussi, on entendit citer aux Communes les noms de très grands juristes, du pape Pie XII, de saint Thomas d'Aquin, d'auteurs comme Victor Hugo, Charles Baudelaire, Charles Péguy, Albert Camus. On n'oublia pas, naturellement, de mentionner les éditorialistes de grands quotidiens comme La Presse, Le Devoir, etc.

A quoi cela mènera-t-il vraiment? La réponse à cette question se trouve peut-être déjà dans le fait que les derniers orateurs, ceux du 28 mars, ont semblé beaucoup plus prudents que ceux du 23 mars. Ils multiplient les doutes, les réserves, les conditions. Ils semblent irrésolus quant à la décision à prendre . . . au moment venu de voter pour ou contre la peine capitale. Quelques-uns ont même proposé de remettre le tout à un comité parlementaire qui saurait s'entourer de spécialistes de tous les domaines concernés pour présenter à la Chambre une opinion avertie sur les alternatives adéquates à la peine de mort.

En tout cas, le débat va se prolonger au-delà des trois jours si sévèrement alloués dès les débuts. On en reparlera donc dans notre prochain article, tout en résumant le discours du budget prononcé par l'hon. ministre des Finances dans la soirée du 29 mars.

Politique laitière

Ce débat sur la peine capitale a sans doute accaparé la majeure partie des séances de la session, mais on discuta aussi d'autres questions et des ministères apportèrent bien des précisions. Mentionnons-en quatre, tout de suite . . .

Tout d'abord, l'hon. J. J. Greene, ministre de l'Agriculture, annonça solennellement le 23 mars la mise en vigueur dès le 1er avril d'une nouvelle politique laitière qui assurera au producteur un revenu moyen de $4.00 les 100 livres de lait destiné à la transformation. En outre de garantir un revenu moyen de $4 les 100 livres de lait dosant 3.5 pour cent de matière grasse, f. à b. la fabrique, cette mesure apporte des modifications sensibles au programme de soutien appliqué du 1er mai 1965 au 31 mars 1966.

Voici deux de ces modifications: 1—le niveau de soutien sera réalisé à l'aide de paiements effectués tous les mois directement au producteur de lait par le gouvernement fédéral, et tous les trois mois au producteur de crème; 2—les mêmes versements fédéraux s'appliqueront à une partie des surplus de lait nature.

Pour en arriver à ses fins, le gouvernement prendra les mesures voulues, comme les achats directs de beurre ainsi que les offres d'achat et l'aide à l'exportation pour le fromage et le lait écrémé en poudre, pour que les transformateurs puissent payer au producteur un prix courant de $3.25 les 100 livres de lait à la fabrique. En outre, l'Office de stabilisation des prix agricoles fera directement au producteur des paiements de 85 cents les 100 livres de lait de transformation, dont 10 cents seront déduits pour constituer un fonds d'aide à l'exportation des produits laitiers dont le volume pourrait excéder les besoins du pays. Il restera donc un versement gouvernemental de 75 cents qui haussera à $4 les 100 livres le prix moyen au producteur.

De même, les expéditeurs de lait nature recevront un paiement direct de 75 cents sur tout le lait excédant 120 pour cent des quantités qui leur rapportent le plein prix prévu pour le lait nature. Donc, s'ils vendent 1,000 livres au prix du lait nature, ils auront droit au paiement sur tout le volume de lait qui dépassera 1,200 livres. Les fournisseurs de crème toucheront la même subvention, selon l'équivalent en matière grasse du lait.

Sénateur franco-albertain

Le 25 mars, M. Réal Caouette proposa la 2e lecture du bill C-10 modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1965) en ce qui concerne la représentation des provinces au Sénat et les qualités requises des sénateurs. C'est au cours de son exposé qu'il lut une lettre du président de l'Association canadienne-française de l'Alberta, se plaignant que feu l'honorable Aristide Blais, décédé récemment, n'ait pas été remplacé au Sénat par un de ses compatriotes franco-albertains.

"Dans la province de Québec, dit M. Caouette, nous avons toujours accepté que des sénateurs de langue anglaise soient nommés et occupent un siège au Sénat pour représenter l'élément minoritaire, protestant, anglo-saxon de notre province. Jamais vous n'avez vu la province de Québec faire quelque objection que ce soit à l'endroit de cette représentation tout à fait normale, tout à fait respectable et que nous respectons. Je compte 4 provinces sur 10 qui n'ont aucun représentant de langue française au Sénat canadien, ce qui me semble tout à fait illogique. Nous suggérons que cet illogisme disparaisse . . . que l'on tienne compte du fait biculturel de notre pays, non seulement dans une partie du pays, mais bel et bien à la grandeur du pays, dans toutes les provinces canadiennes; qu'on fasse dans les autres provinces ce que nous acceptons dans la province de Québec."

Qu'en sera-t-il de ce vibrant plaidoyer? En tout cas, il faut croire que le fait biculturel canadien "a mari usque ad mare" n'est pas quelque chose de gratuit. Car on a révélé en Chambre le 28 mars qu'au 31 mars 1966 la Commission Laurendeau-Dunton a déjà coûté $4,502,635.33, et l'on estime que pour l'année financière 1966-67 les frais de cette Commission s'élèveront à $1,200,000. Cette Commission, établie par décret du conseil le 19 juillet 1963, est la plus dispendieuse de toutes les Commissions Royales récentes: Commission MacPherson, $574,090; Commission Glassco, $2,791,915; Commission Porter, $732,901; Commission Gordon, $1,303,819; Commission Rand, $99,166; Commission O'Leary, $136,121.

Pour terminer, un mot aux coopérateurs. Le 22 mars l'hon. Judy V. LaMarsh annonça que le comité qui étudie la présentation possible d'une loi nationale sur les coopératives a déjà reçu des mémoires et des instances officieuses des intéressés et s'en est servi dans son travail préliminaire. Toutefois, le comité estime que son travail n'est pas encore assez avancé pour qu'il soit opportun ou profitable de tenir des conférences ou d'avoir des discussions avec les organisations coopératives. Mais le gouvernement, assure l'hon. LaMarsh, ne présentera pas de mesures législatives sans donner à tous les intéressés l'occasion d'exprimer leurs points de vue.

A la semaine prochaine.

R.B.

Les points saillants du budget fédéral

— Impôts sur le revenu haussé pour les salariés à revenus moyens et supérieures à la moyenne, mais réduit pour les salariés à faible revenu.

— Ces modifications signifieront un revenu accru de $140,000,000 au cours de l'année financière 1966-1967.

— Six contribuables sur 10 paieront un impôt plus élevé, jusqu'à 14 pour cent de plus par année.

— Les dons de charité ne seront admis à des fins de déduction que s'ils sont faits à des organismes enregistrés auprès du gouvernement.

— Le ministre encourage le monde des affaires à "ne pas le faire maintenant" et à échelonner les investissements.

— Imposition d'une taxe spéciale remboursable de cinq pour cent sur les profits des compagnies, après déduction de $30,000, durant 18 mois.

— La taxe de vente de 11 pour cent sur les machines et outillage de production sera réduite à six pour cent le 1er avril 1967 et abolie le 1er avril 1968.

— Aucun changement dans la taxe de vente de 11 pour cent sur les matériaux de construction.

— La taxe de vente de 11 pour cent est abolie immédiatement sur les outils servant à la production.

— Aucun changement de la taxe sur les liqueurs, la bière, les vins et les tabacs.

— Le gouvernement fédéral réduit de 10 pour cent son programme de construction pour 1966-1967.

— Abolition de l'impôt de retenue de 15 pour cent sur les versements d'intérêt sur les titres détenus par des non-résidents, le 15 avril.

— Déficit budgétaire prévu de $150,000,000, avec des revenus estimés à $8,300,000,000 et des dépenses prévues de $8,450,000,000.

— Surveillance accrue de l'exploitation des programmes de participation différée aux bénéfices.

— Augmentation de la valeur du produit national brut de 8½ pour cent au lieu de 9 pour cent, à cause des modifications au régime fiscal.

Prévisions budgétaires

Voici un aperçu des prévisions budgétaires déposées aux Communes par le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp:

en millions de dollars	1966-1967	1965-1966
Revenus	$8,300	$7,673
Dépenses	8,450	7,707
Déficit	150	34

Voici comment sera dépensé chaque dollar durant cette année financière 1966-1967:

Santé, bien-être, sécurité sociale, allocations aux anciens combattants: 22 cents; Défense: 19 cents; Service de la dette publique: 14 cents; Transports, Communications, Travaux publics: 11 cents; Exploitation de nos ressources: 8 cents; Paiements aux gouvernements provinciaux et municipaux: 6 cents; Autres services gouvernementaux: 20 cents.

Voici comment est perçu chaque dollar:

Impôt sur le revenu des particuliers: 28½ cents; Impôt sur le revenu des compagnies: 21 cents; Taxe de vente: 18 cents; Douanes: 9 cents; Alcools et tabacs: 8½ cents; Autres taxes: 4 cents; Autres revenus: 11 cents.

St-Eustache

Décès de M. J. Allary

A l'hôpital général St-Boniface, le mercredi 23 mars, est décédé M. Josué Allary, âgé de [illegible] ans. Les arrangements funéraires furent confiés au salon mortuaire Desjardins où les [illegible] che à 8 h. p.m.

La messe de Requiem fut célébrée le lundi 28 mars dans l'église de St-Eustache. M. l'abbé J. Paquette, curé, officia et M. l'abbé G. Gervais, de St-François-Xavier, fit la lecture de l'épitre.

Les porteurs étaient MM. Victor et Normand Beaudin, Victor Carriere, Amable Allary, Cyprien Millaire et Adam Kylmn.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, John, de Toronto, Ont., Albert, de New Lowell, Ont. (faisant partie de l'Armée canadienne), Louis, de Deer Horn, Man., et Paul, de Brookland; six filles, Mme G. McKay (Lucie), de St-Eustache, Mme Catherine Oby, de Port Arthur, Ont., Mme Clairinda White, de Toronto, Mme Victorine Beaudin, de Winnipeg, Mme D. Black (Louise), d'Alida, Sask., et Mme Cyrille Sénéca1 (Marie), de St-Eustache; 32 petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants jusqu'à la cinquième génération.

Mme Berthe Coutu, de St-Laurent, a bien voulu se joindre à la chorale, dirigée par M. P. Perron. Mme G. Bergeron touchait l'orgue.

Remerciements

La famille Allary remercie profondément toutes les personnes qui lui ont exprimé de la sympathie, soit par envois de cartes, gerbes de fleurs, offrandes de messes, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre manière.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

La dernière soirée de bingo fut un succès. Voici les noms des gagnants: Mme Philibert Tranq ($25.00); Mlle Claudette Delaquis, Mmes Hélène Brouzes, Juliette Mabon, Albert Augert, Roland Brouzes, Victor Pantel, Ida Roch, M. Ridley, de Manitou, et I. Miller, de Holland, MM. Victor Ferrand, Gabriel Coutant et A. Jackson, de Treherne ($10.00); Mmes Hélène Brouzes, Pierre Marcon et Aurèle Dupasquier et M. Normand Beaudry ($5.00). Les prix d'entrée de $5.00 furent attribués à M. R. Carswell, de Manitou, et M. Richard Benoit, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 17 avril, à 8 h. p.m. Le gros lot sera de $350.00 en 54 numéros.

Transcona

Gagnants au bazar

Les gagnants lors du bazar [illegible] de Notre-Dame de l'Assomption, [illegible] avril, furent comme suit: [illegible] chuk; 2) [illegible] 3) $10.00, [illegible] Fannystelle; 4) [illegible] Gomien; 5) [illegible] verrerie, peinte à la main, Mme U. Lamoureux; gâteau, M. C. Bourgeois; grand tapis, Mme Y. Barten; petit tapis, M. U. Lamoureux; service à déjeuner, Mme E. Lebleu; poupée Genie, Mme I. Dandenault; lapin de Pâques, Jerry Lambert; poupée, Jane Poirier; prix d'entrée, panier de provisions, Mme Joe Fasso.

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques, organisatrices du bazar, désirent remercier Mme A. Jutras, qui a gracieusement présidé l'ouverture du bazar, toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué au succès de cette grande entreprise, ainsi que tous ceux qui sont venus encourager les dames.

Ste-Geneviève

Invitation

Il y aura partie de cartes au profit des oeuvres de la paroisse, le dimanche 12 avril, à la salle paroissiale. Tous les paroissiens, ainsi que les amis des paroisses voisines, sont tous invités à venir s'amuser à cette partie de cartes qui sera suivie d'un bingo avec deux gros lots; on donnera un prix d'entrée en argent. Qu'on y vienne en grand nombre.

Assemblée de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques tiendra une assemblée en vue des élections le deuxième mercredi d'avril, soit le 13. On espère que plusieurs dames se feront un devoir d'y assister; les nouvelles recrues seront bienvenues.

Baptêmes

Le 27 février: Lynne-Marie-Louise, fille de M. et Mme Etienne Legal, née le 19 février. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Legal.

Le 27 mars: Robert-Joseph-Gérard, fils de M. et Mme René Desrosiers, né le 14 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Desrosiers, de Ste-Anne-des-Chênes.

Retraite paroissiale

Du 27 mars au 2 avril, les paroissiens jouirent d'une retraite paroissiale qui fut prêchée par les RR. PP. C.-E. Voyer et L. Gagnon, C.Ss.R., de Ste-Anne-des-Chênes. Un grand nombre de personnes y prirent part.

La Broquerie

Heureux voyageurs

M. et Mme Georges Boily ont fait en Californie et dans l'Ouest canadien un heureux voyage qui leur permit d'échapper à la tempête du 4 mars dernier.

Les voyageurs se sont rendus à San Fransisco. Au retour ils sont passés par Vancouver où ils ont visité M. Jean Tétrault, fils de M. et Mme Jean-Marie Tétrault autrefois de La Broquerie. Ils se sont également arrêtés chez M. Lucien Boily et Mme Joseph Cinq-Mars, le frère et la soeur de M. Boily, aux environs de Rivière la Paix.

Le dimanche 27 mars, M. et Mme Elas Gauthier ainsi que M. et Mme Roméo Gauthier étaient de retour d'un magnifique voyage en Floride. A cette occasion ils ont eu le plaisir de visiter des anciens de Lorette et de La Broquerie: M. et Mme Gérard Laurin, de West Palm Beach. On sait que M. Laurin est un petit- neveu de l'ancien curé de La Broquerie, M. l'abbé A. Giroux. Son épouse qui est une ancienne élève des Rév. Soeurs Grises de la paroisse est la fille de M. et Mme William Prairie.

Baptêmes

Le 13 février: Liliane, fille de Léo Gagnon et d'Alice Pierson. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Lorteau.

Le 24 février: Paul, enfant d'Aimé Gauthier et de Louise Desautels. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Désautels.

Le 6 mars: Ginette, enfant d'Eugène Kirouac et de Lucie Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme Honoré Kirouac.

Filles d'Isabelle

Nos activités furent plutôt au ralenti cet hiver car aucune réunion importante n'eut lieu à cause du froid intense. Mais avec mars, les vacances se terminent et le premier geste marquant pour nous en cette année '66 fut de s'unir en une journée de prières particulières le 25 mars, à l'occasion de la fête de l'Annonciation.

Le mercredi 23 mars avait lieu notre première assemblée régulière. L'assistance fut bonne et notre Régente exposa les différents projets à venir. Nous avons décidé de nous donner la main pour faire du banquet, en l'honneur du R. P. Louis Jolicoeur, une vraie fête paroissiale.

Toutes sont aussi très enthousiasmées dans l'organisation d'une partie de cartes pour la paroisse dans un avenir assez rapproché Nous nous promettons aussi une conférencière avant longtemps et avons même discuté de la possibilité d'avoir un déjeuner-communion un peu plus tard.

Notre Régente nous fit part d'un communiqué de la Ligue des Femmes Catholiques de Lorette nous invitant à leur thé, dimanche. Quelques-unes projettent d'aller les encourager. Un don à la Croix-Rouge et un au Petit Séminaire de St-Boniface furent approuvés ainsi qu'une offrande pour les fleurs qui orneront l'autel à Pâques.

Le comité social a en outre la charge de préparer un petit programme récréatif pour la prochaine réunion. Nous avons là un gros travail à accomplir C'est une bonne occasion de faire chacune sa part, car avec la collaboration de toutes, nous pourrons y arriver.

FATIMA.



La Portland Cement Association et les Jeunesses Musicales du Canada signalent, le 28 mars, un contrat pour la construction, au coût de $250,000, d'un pavillon pour l'Expo, le pavillon "L'Homme et la Musique". A la fin de l'Expo, ce pavillon sera démonté, puis reconstruit au village des JMC, au Mont Orford, Qué., et mis à la disposition des JMC. On voit ici, au moment de la signature du contrat, M. Joseph M. Breen (à gauche), président du Conseil d'administration de la Portland Cement Association, commanditaire du pavillon, et (au centre) M. Gilles Lefebvre, directeur national des Jeunesses Musicales du Canada. Mlle Loraine Desmarais, jeune violoniste de 18 ans, de Sherbrooke, qui avait étudié l'été dernier au camp musical des JMC au Mont Orford, représentait les jeunes musiciens canadiens. M. Breen a déclaré que si la Portland Cement Association a décidé de commanditer ce pavillon, c'est que "l'avenir du Canada sera construit par les jeunes; si les jeunes Canadiens n'avaient pas la chance de développer leur culture, cet avenir s'annoncerait bien sombre". M. Léopold Simoneau, président national des JMC, a exprimé sa profonde gratitude envers la Portland Cement Association "qui se joint à nous pour créer ce stimulus culturel pour la jeunesse canadienne... et qui a permis de mettre ce pavillon, après l'Expo, à la disposition des générations futures de jeunes musiciens".

Ste-Agathe

Préparatifs

Le vendredi 1er avril, on établissait à la salle des Vétérans un bureau de contrôle d'inondation sous la juridiction du département d'agriculture de la législature du Manitoba.

Tous les gens des environs qui prévoient avoir des problèmes d'inondation peuvent y recevoir de sages conseils appropriés à leur cas particulier et se procurer la polythène et les sacs de sable nécessaires pour préserver leurs bâtisses en danger. Tous les gens disponibles, les jeunes surtout en fin de semaine, se sont affairés à remplir les sacs de sable dont on aura besoin en quantité considérable.

Ste-Elisabeth

Partie de cartes

Les paroissiens de l'endroit désirent remercier tous les gens des paroisses voisines ou éloignées qui ont bien voulu assister à leur partie de cartes, laquelle fut un succès. On remercia aussi les petits acteurs de Dufrost et St-Jean-Baptiste qui ont bien voulu accepter de venir divertir ces personnes.

La veillée se termina par un goûter et M. l'abbé J.-L. Caron remercia tous ceux qui ont aidé à organiser cette soirée et toutes les personnes qui vinrent les encourager de leur présence.

Un grand merci à ceux qui ont offert des prix.

St-Laurent

Va-et-vient

M. et Mme Louis Boucher et leurs deux filles, M. et Mme Donald Boucher, M. et Mme Raymond Doiron et leurs enfants, tous de St-Boniface, visitaient leurs parents, M. et Mme Joseph Boucher.

M. Hector Lahaie, de Dufresne, visitait, en fin de semaine, Mme Hélène Combot.

M. et Mme Alex. Delaronde recevaient la visite de leurs enfants, Noël et Rachelle, ainsi que de M. et Mme Achille Delaronde, tous de Winnipeg.

Mme Patrick Connelly visite ses fille et gendre, M. et Mme Jules Robert, d'Aubigny.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Henri Coutu, ainsi qu'à M. et Mme Hervé Kerbrat.

Fiançailles

M. et Mme Alex. Delaronde ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leur fille, Rachelle, à M. Paul Norman, de St-Vital. Le mariage aura lieu le 3 septembre.

Retraites

Ont suivi une retraite à la Villa Marie de St-Norbert, du 8 au 10 mars: Mmes François Gratton, Alice Allard, Albert Boudreau et Armand Combot et Mlle Agnès McKay; du 2 au 4 mars: MM. Georges, André et Coutu, Moïse Ducharme, Albert Boudreau, Edgar Carrière, Louis Lavallée, Octave et Adrien Chartrand.

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à MM. Robert Beheyt et Bobby Casavant, qui furent patients à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, à la Rév. Sr M.-Ida-de-Jésus, supérieure du couvent du St-Rosaire, qui a subi une opération le samedi 2 avril à cet hôpital, au jeune Fernand Corbel, qui a été patient au même hôpital, à Mme Ludger Soucy, de retour chez elle, à M. Ovide Landry, hospitalisé actuellement, et à Mme Antoine Guillas, qui fut aussi hospitalisé.

Va-et-vient

M. et Mme Henri Lagarde et leur famille, de St-Boniface, ont rendu visite à M. et Mme J. Peeters durant la fin de semaine du 2 avril.

M. et Mme Guy Ramsay et leur fillette, de William's Lake, C.-B., visitent des amis.

M. Albert Verhaeghe, employé à Winnipeg, est venu chez lui pour aider aux semences.

MM. Adélard et René Denis sont partis travailler à Calgary.

M. Emile Pinette, accompagné de sa mère, Mme André Pinette, de Rose Pinette et de Gérard Labelle, se sont rendus à Winnipeg, le samedi 2 avril, pour y visiter M. E. Pinette, patient à l'hôpital général St-Boniface.

M. et Mme G. Vandenbosch et leur famille se sont rendus à Waterhen, Man., le 3 avril.

M. Frank Beheyt a passé quelques jours à Winnipeg, dernièrement.

Bingo

Félicitations aux gagnants lors du bingo du dimanche 27 mars, au sous-sol de l'église: Mme A. Jacob, de Ste-Rose, M. E. Clément, de Laurier, M. Jean Roche, Mme T. Bertrand, de Ste-Rose, Mme Marie Pinette et [illegible] Mme F. [illegible] M. Paul [illegible] M. C. [illegible] de Ste-Rose (carte remplie pour $65.00 en [illegible] numéros); Mme A. Houle, d'Ebb and Flow, et Mme F. Vandenbosch. Le prix d'entrée fut gagné par Mme P. Vandenbosch. Le prix des membres ne fut pas gagné.

Merci à tous les amis des paroisses environnantes pour l'encouragement donné. La prochaine série commencera ce mois-ci.

La Rouge en colère

(Suite de la première page)

se trouveraient en grave danger. Les plans ont donc été établis pour l'évacuation de régions individuelles selon des élévations spécifiées du niveau des eaux. C'est ainsi que dès mardi de cette semaine les villages d'Emerson, Letellier, St-Jean-Baptiste et Morris étaient déjà pratiquement évacués au complet.

7—La situation, cependant, est loin d'être aussi critique qu'en 1950. Les digues sont presque terminées dans toutes les régions, les mesures d'urgence sont complètes; des stations-pompes préviendront le refoulement des égouts qui fut responsable de tant de dégâts en 1950; il y a de nouvelles routes construites à un niveau de 30 pieds, qui servent de digues, et plusieurs nouveaux ponts, qui devraient éviter l'interruption de la circulation qui s'est produite en 1950.

8—Le gouvernement provincial a établi un excellent programme de mesures d'urgence. Il assume la majeure partie du coût des digues et d'autres méthodes de protection requises et approuvées.

9—Le gouvernement provincial, tout en gardant le contrôle général, a partagé les responsabilités: les municipalités sont responsables de la construction des digues; le gouvernement métropolitain a charge du peuple: l'assistance à l'évacuation, la réception, l'inscription, les logements d'urgence, la nourriture, les vêtements, etc.

10—Un centre coordonné d'information provincial-métro-banlieue est établi. Son personnel se compose d'un officier de Métro et les autres sont provinciaux. Des informations seront émises tous les jours, et même plus souvent si cela devient nécessaire.

11—Ce centre d'information possède toutes les facilités de communication instantanée: TV, radio, télétype à tous les média de la nouvelle. Un expert de la radio privée a été nommé pour coordonner les services de la radio privée.

Enquêtes des Communes

OTTAWA — Des enquêtes au sujet des divorces, des avortements et de la régulation des naissances, qui étaient réclamées depuis longtemps par au moins deux organisations féminines canadiennes, seront entreprises par la Chambre des communes.

Ces enquêtes, qui seront faites par des comités parlementaires, fournissent au Conseil national des femmes ainsi qu'à la Fédération canadienne des femmes professionnelles l'espoir qu'un plus grand nombre de leurs recommandations soumises aux autorités gouvernementales recevront à l'avenir une considération plus poussée.

Ces deux organisations féminines, dont les dirigeants remettent chaque année un mémoire au premier ministre et aux membres de son cabinet, réclamaient toutes deux que des commissions royales soient ordonnées pour étudier les lois régissant divorce, avortement et contrôle des naissances. On prévoit que les travaux des comités parlementaires auront le même effet que les commissions royales réclamées.

Le Conseil national des femmes, qui représente 700,000 membres répartis dans 1,800 groupes affiliés à travers le Canada, a formulé sa requête quand une délégation dirigée par Mme H. H. Steen, de Vancouver, a été reçue par le premier ministre Pearson le 31 janvier.

Quelques semaines plus tard, le chef du gouvernement a été saisi d'une autre requête semblable présentée cette fois par Mlle Nazla Dane, de Toronto, présidente de la Fédération des femmes d'affaires.

Mlle Dane et les déléguées qui l'accompagnaient ont rencontré M. Pearson au début de la journée du 21 février. Quelques heures plus tard, par un heureux hasard, la Chambre des communes adoptait une résolution qui ordonnait les enquêtes réclamées.

Le comité de la Chambre basse sur la justice et les affaires légales entreprendra la première étude des lois régissant le divorce depuis la Confédération. On prévoit que le comité tiendra des séances publiques, que les individus et les organismes intéressés seront invités à faire des recommandations.

L'étude des sections du Code criminel traitant de l'avortement et de contraceptifs sera menée par le comité parlementaire de la santé et du bien-être.

Nous ne trouvons guère de gens de bon sens que ceux qui sont de notre avis.

LA ROCHEFOUCAULD.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

"Pleins feux sur 32"

Spectacle sensationnel dû au dévouement d'un professeur émérite: le R. P. A. Suprenant, S.J.

Pendant plus de deux heures, les gars de Belles-Lettres du Collège de St-Boniface ont tenu la scène devant un auditoire jeune et intéressé à St-Pierre, le 30 mars.

Une trentaine de nos étudiants s'étaient mérité cette sortie par leur conduite exemplaire pendant le mois qui venait de s'écouler. Devant eux ont défilé des poètes remarquables dans leurs oeuvres immortelles. Cette partie qui aurait pu être aride et difficile à digérer est devenue agréable grâce à une mise en scène impeccable et un enchaînement qui ne laissait aucune prise à la monotonie.

La deuxième partie: "Fête au village", ne manquait pas de vie et d'entrain, c'est le moins qu'on puisse dire. L'assistance s'est laissé entrainer par ce rythme et a participé en quelque sorte à la vitalité de ce groupe exceptionnel qu'est la classe de Belles-Lettres du Collège de St-Boniface qui se veut considérer comme un dynamo pour électriser toute la jeunesse manitobaine. Si l'important n'est pas la réussite mais l'effort, nous vous la souhaitons quand même. Bonne chance, les gars.

Les Benjamins du Théâtre

Quelle chance d'avoir parmi nous le soir du 29 mars la directrice de l'Ecole du Théâtre du Manitoba, Mlle Roberta Dolby, pour nous faire profiter de son expérience par des conseils appropriés.

Londonienne d'origine, Mlle Dolby a fait des études à la Sorbonne de Paris et s'est adressée la plupart du temps en un beau français à nos jeunes comédiens.

Si c'est avec plaisir qu'elle a consenti à faire le voyage pour venir assister à une répétition de la pièce, c'est avec un non moins grand plaisir que tous les acteurs l'ont accueillie et tous s'accordent à louer sa compétence et sa gentillesse.

Merci, Mlle Dolby pour les précieux conseils et les encouragements que vous nous avez prodigués. Le festival mérite d'être un succès, car vous y avez droit.

Escale

Le Père Provincial, dans sa tournée au Japon, a bien voulu faire une courte halte pour rendre visite aux confrères de l'Ouest. Une journée parmi nous, c'est bien peu et nous souhaiterions que la visite puisse se continuer lors du retour, espérant que les quelques heures passées dans nos murs soient un repos au milieu des fatigues du voyage.

Arrivées

Avec le Père Porvincial nous sont arrivés deux confrères pour rester. Le Père Raymond Locas, en remplacement du Père Paul Désilets, et le Frère Siméon Jalbert. Quelques jours plus tard, c'est le Frère Georges Marois, qui descendait de l'avion.

Cordiale bienvenue à tous ces confrères. Nous leur souhaitons un séjour agréable même avec la perspective d'une inondation imminente.

Le Frère Léandre Dugal

En même temps que les précédents nous arrivait de Montréal un personnage qui commence à être connu dans le monde étudiant du collège. Connu non seulement par son poste mais aussi par sa personnalité.

Le Frère Dugal, en charge du recrutement des vocations religieuses dans les écoles de la province religieuse de Montréal, vient ici depuis quelques années entretenir les élèves sur les différentes vocations. Sans montrer plus les beaux côtés que les autres, connaissant bien la vie religieuse, il passe dans les classes pour discuter du problème majeur des jeunes: leur avenir.

Ceux qui désirent de plus amples informations sur la communauté des Clercs de St-Viateur le rencontrent personnellement ensuite à son bureau. Il y a encore, quoi qu'on dise, beaucoup de générosité chez les jeunes d'aujourd'hui. Le principal obstacle serait-il la timidité, le complexe d'infériorité?

Même sans intention d'entrer en religion, les gars ressortent toujours contents du bureau du Frère Dugal, car ils voient un peu plus clair dans leur problème.

Bingo du 27 mars

Voici la liste des gagnants du dernier bingo en faveur des organisations sportives du collège: 1) Maurice Fortier, du collège; 2) Mme Arthur Vermeir, de Swan Lake; 3) Henri Nadeau, du collège; 4) M. Omer Poirier, d'Otterburne; 5) Mme Bernard Martel, de St-Léon; 6) M. Wilfrid Fortier, de St-Boniface; 7) Henri Nadeau, du collège; 8) Alfred Bernardin et Roger Bouvier, du collège; 9) Robert Goulet, du collège; 10) M. Clément Fortier, de St-Norbert; et le gros lot a été remporté par le Père Michaud, du collège.

Les prix du tirage sont allés aux personnes suivantes: Mlle Gisèle Clément, d'Aubigny ($25), Colin Audet, d'Otterburne ($10), Mme Yvonne Jutras, de Letellier ($10), Patrick McLaughlin, du collège ($5), et Mme Irène Gilmore, de Letellier ($5).

Félicitations à tous ces gagnants et meilleure chance aux autres la prochaine fois!

Aimé-O. DEPOT, C.S.V.

Congrès régional de l'A.C.F.C. tenu à Prince-Albert le 30 mars

PRINCE-ALBERT — Le congrès régional de l'A.C.F.C., tenu à Prince-Albert le dimanche 20 mars, débuta par un mot de bienvenue de M. Georges Blain. Il y eut discours captivants par les conférenciers suivants: M. l'abbé Jean Papen, M. François Boulet, conseiller en orientation, M. Cléas Duperreault, propagandiste du Plan de Sécurité Familiale, M. Clotaire Denis et M. Gérard Audette, secrétaire général de l'A.C.F.C.

M. J. Jeanneau donna un court résumé de la journée et fit le tirage des prix d'entrée gagnés par M. Julien Gaudet (vase en verre soufflé), M. Albert Lalonde, de Victoria (buste de la Madone), et M. Louis Jeanneau, de Prud'homme (disque de son choix).

Suivit un panel, sous la direction du docteur Jules Lamarre, psychiatre de Saskatoon, assisté de Mme Gérard Haudegand, aussi de Saskatoon, institutrice d'expérience en regard des Jardins d'enfants, ainsi que M. l'abbé A. Marchildon, de North Battleford, qui se dépensa pour l'organisation de Jardins d'enfants.

Un goûter et un souper furent servis au cours de l'après-midi et vers 6 h. respectivement, ce qui permit aux personnes présentes de se rencontrer et de visiter l'exposition de livres et disques organisée par la Librairie Moore, et M. Raymond Lizée, du Studio électronique de Gravelbourg.

Après le souper, un programme récréatif fut présenté avant que se poursuivent les conférences.

Espérons que tous ceux qui ont assisté à ce congrès, en particulier les parents, se fassent un devoir de faire connaître et aimer la belle langue française chez les jeunes.

Cut Knife

Çà et là

Etaient en visite chez leurs parents en fin de semaine: Mlles Beverley McKeown, de Saskatoon, Paulette Foisy et Barbara Barsaloux, de Prince-Albert, et Beety Anne Cathrea, de Meadow Lake.

Mme René LeBoeuf, accompagnée de Mme John Bird, a assisté au carnaval à North Battleford. Leux petits-enfants de Mme Bird, Cheryl et Lloyd, prenaient part au programme.

M. et Mme M. D. McKeown étaient de retour, la semaine dernière, d'un voyage de deux semaines à Vancouver, Victoria, Kelowna, Salmon Arm et Calgary où ils visitèrent des amis.

Visitaient M. et Mme Lucien Dupuis, la semaine dernière: les parents de Mme Dupuis, M. et Mme Donat Lessard, et leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Marcel Lessard, tous de Delmas.

La partie de cartes, organisée par les Dames de l'Autel à l'occasion de la St-Patrice, réunissait seulement six tables de joueurs à cause de la tempête.

M. Léo Grosjean a complété son cours de plomberie et chauffage au collège de Moose Jaw.

Ponteix

Permutation

Le quartier général de la région militaire du Québec annonce la permutation du major Réal Liboiron, 47 ans, au poste de commandant du dépôt d'effectifs no 4, à St-Jean, Qué., en date du 7 mars 1966. Au cours des trois dernières années, le major Liboiron a agi en qualité d'officier de liaison auprès du quartier général de la région militaire du Québec, à Montréal, et des unités de "Ranger" situées dans les régions arctiques de la Baie d'Hudson, de l'Ungava et des îles de Baffin, Ellesmere et Cornwallis.

Natif de Ponteix, Sask., il s'est enrôlé en février 1942, avant de traverser outre-mer en décembre 1943. Il a participé à la campagne du Nord-Ouest Europe avec les Fusiliers Mont-Royal. Permuté au Royal 22e Régiment après la guerre, il a servi à l'école d'infanterie au Camp Borden. Vétéran de la campagne de Corée, il fut décoré de la DSO (Distinguished Service Order) pour bravoure durant ce conflit. Il servit comme observateur pour les Nations unies au Congo ex-Belge en 1962.

North Battleford

Parties de cartes

Une série de parties de cartes eut lieu à St-André cet hiver. Quatre parties furent organisées par les dames de St-André: le 14 décembre, sous la direction de Mme E. Ethier; celles du 23 janvier, 20 février et 6 mars, par Mmes W. Nolin, L. Bru et Weedmark respectivement. Une autre partie fut organisée le 6 janvier par le Comité des sports de St-André, au profit de la patinoire.

Mariage

M. l'abbé A. Marchildon, curé, bénissait le mariage de Mlle Rosalie Manègre à M. W. Jarvis, le 19 février, à 4 h. p.m. Une réception, sous la direction des dames de St-André, suivit en la salle St-André.

Thé

Le thé international au profit des enfants infirmes eut lieu le 19 février en l'église unie. Le kiosque canadien-français était sous la direction de Mme Yvette Lindsay.

Baptême

Le 20 mars: Claudette-Gayle, fille de M. et Mme Arthur Piché, née le 10 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Piché, de Gravelbourg.

Funérailles de M. J.-A. Breton

Les funérailles de M. Joseph-A. Breton eurent lieu en l'église Notre-Dame le mercredi 23 mars, à 11 h. a.m. M. l'abbé A. Marchildon officiait, assisté du R. P. O. Fournier, O.M.I. MM. H. Marcotte, L. Duhaime, A. Parent, H. Roberge, D.-M. Demay et Maurice Shaw étaient porteurs. Des prières furent récitées et une messe de Requiem fut célébrée le 22 mars en l'église St-André.

M. Joseph Breton est né à St-François, comté de Beauce, Qué. le 22 mars 1890. Il fut employé en Nouvelle-Angleterre pendant quelques années, puis vint dans l'Ouest. Arrivé à Edmonton, Alta, en 1912, il partit bientôt pour Melville, Sask., où il travailla pendant 6 ans à l'hôtel "New Windsor". Marié à Yvonne Thibodeau en 1916, il vint à Battleford où il fut au service du sénateur B. Prince. Il déménagea à North Battleford en 1943 et fut tour à tour commissaire d'écoles séparées et marguillier de la paroisse Notre-Dame. M. Breton fut toujours un membre actif de l'A.C.F.C. et des organisations canadiennes-françaises. Il participa activement à la fondation de la paroisse et de l'école St-André. En novembre dernier, il avait été élu vice-président de la corporation de St-André. Il travailla régulièrement à son bureau jusqu'à la fin de février. Il succomba soudainement, le 19 mars, huit jours après avoir subi, à l'hôpital des Soeurs Grises d'Edmonton, une opération très bien réussie. Le souvenir d'un chrétien exemplaire restera gravé dans la mémoire de ceux qui l'ont connu.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, le docteur G. Breton, de North Battleford, Louis et Paul, de Burlington, Ont.; deux filles, la Rév. Sr Marie-Immaculata (Lorette), de l'Académie de l'Assomption à Edmonton, et Mme J. Smith (Thérèse), de North Battleford; un petit-fils adoptif, Raymond Gallop, à la maison; 18 petits-enfants; cinq soeurs, Mmes Adélard Veilleux (Marianne), Maria Grenier, E. Cliche (Juliette), P. Jolicoeur (Irma) et A. Roy (Cécile), toutes de la province de Québec.

Le 19e Festival de la Chanson française se termine en beauté à Gravelbourg, Sask.

GRAVELBOURG — Mme La-Grippe a bien fait des siennes, mais n'a pas réussi à diminuer l'ardeur de la jeunesse chantante du sud de la Saskatchewan, pour clôturer en beauté le 19e Festival annuel de la Chanson française.

Même si quelques paroisses ne purent, à cause de maladie, participer au Gala, à Gravelbourg le dimanche 27 mars, le gymnase du Collège Mathieu n'en fut pas moins rempli à capacité de jeunes aux minois charmants et de parents écoutant ravis les ritournelles françaises de leurs enfants.

Il faut dire que déjà une première élimination avait été faite en trois salles combles: à Willow-Bunch, au gymnase de l'école publique, sous la direction du principal, M. Jean Philippon, le 16 mars; à Ponteix, dans la salle paroissiale, le 23, les religieuses de Notre-Dame y mettant le feu et le savoir-faire qu'on leur connait, et à Gravelbourg, le 24, dans l'auditorium du couvent, où l'apport des religieuses de Jésus-Marie et des Oblats du collège fut, comme toujours, extraordinaire.

Au ralliement du dimanche après-midi 27 mars, décimées par la grippe frisant l'état épidémique, une chorale de Willow-Bunch et celles de Val Marie, de Dollard et d'Assiniboia durent baisser pavillon et annoncer à regrets leur retrait.

Les 16 autres groupes bravèrent l'influenza qui faisait rage dans les Prairies, ces jours-là, et sous un splendide soleil de printemps, arrivèrent en douzaine d'automobiles, grouillant de petit monde prêt à charmer, deux heures durant, une foule d'environ 1,200 personnes.

Des mélodies anciennes et nouvelles, des airs connus et nouveaux, des solis donnés avec brio, des choeurs à l'unisson et à voix mixtes, des "petits bouts de choux" déambulant à l'aise avec des plus grands, tour à tour défilèrent avec discipline sur une belle estrade préparée pour l'occasion et soutinrent l'attention recueillie des milliers d'auditeurs sur place et par le truchement de notre poste de radio local, CFRG.

Pour vous en donner l'eau à la bouche, si tant est possible, disons que la variété de costumes appropriés et d'harmonies enchanteresses vint comme un feu roulant rincer l'oeil et l'oreille de l'auditoire avec ses présentations de pièces de Félix Leclerc, de Charles Humel, de Mozart, de Carol Palmer, de P. Cour et H. Giraud, de Jackie, de Gilbert Bécaud, de Christiane Oriol, de Hoehn, de Pierre d'Amour, de Gilles Vigneault et des perles de notre folklore à la "Quatre vingts" ou à la manière "Des Cailloux".

Nos futures étoiles vinrent avec leurs directeurs, directrices et parents de Willow-Bunch, de Coderre, de Lisieux, de Frenchville, de Ferland, de Ponteix et de Gravelbourg, et firent jusqu'à 100 milles, aller et retour, pour être de la grande fête de famille qui fait maintenant, semblerait-il, partie de nos moeurs et coutumes les plus louables, formatrices, éveilleuses d'idéal, d'unité et de joie.

L'emporte-pièce fut sans contredit le chant de groupe final "Rêve et conquête" du chansonnier canadien Hervé Brousseau. Les quelque 500 participants, avec un sourire et un enthousiasme conquérants, firent frémir les toits et les coeurs. Les longs applaudissements indiquèrent sans équivoque la satisfaction et la fierté de la foule qui resta sur son appétit, va sans dire, mais qui se promet bien de ne pas manquer le Festival de l'an prochain: le 20e.

N'oublions pas de souligner l'habileté du maître de cérémonies, M. Guy Pariseau, qui, en présentant et remerciant chaque participation, n'a jamais sombré dans les banalités si communes en ces circonstances et s'en est tiré, du début à la fin, pour faire évoluer sur la scène ces milliers de frimousses, de main de maître.

Depuis 1946, le Festival de la Chanson française déplace et engage des milliers de personnes annuellement... Il faut reconnaître et leur dévouement et leur mérite et leur patience et leur patriotisme pratique.

Notre très vive gratitude donc:

Aux honorables juges: le R. P. Fernand Binette, O.M.I., du collège, la Rév. Mère St-Rodrigue, J.-M., de Gravelbourg, Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé de Ponteix, la Rév. Sr Marie-Andréa, N.-D., de Ponteix, M. André Gauthier, du Collège Mathieu, Mlle Louise Delisle, de Radio-Gravelbourg.

Aux cercles paroissiaux de l'A.C.F.C. de Willow-Bunch, de Ponteix et de Gravelbourg pour l'aide précieuse à l'organisation des festivals régionaux.

Aux instituteurs et institutrices — religieux et laïcs — qui ont mis tout leur talent et donné tant de leur temps à la préparation des concurrents.

Aux milliers de participants, jeunes et moins jeunes et adultes.

Aux chauffeurs d'autobus et d'automobiles — parents et amis — qui ont assuré le déplacement de cette Jeunesse Chantante.

Aux autorités du couvent de Jésus-Marie et du Collège Mathieu de Gravelbourg pour l'usage de leurs spacieuses salles.

Aux Petites Soeurs de la Ste-Famille qui ont préparé le goûter: café, liqueurs, chocolat, tables, tasses, serviettes, etc.

Aux nombreuses dames de Gravelbourg qui ont gracieusement fourni les 120 douzaines de beignes et qui ont servi le café au dîner.

A l'Amicale féminine du Collège Mathieu pour son enthousiaste collaboration, financière et morale, au congrès et au festival.

A la maison Jackson Bottling et CFRG pour les boissons gazeuses.

Au poste CFRG pour la généreuse publicité, pour les enregistrements aux festivals régionaux, pour les $100 de disques modernes offerts aux directeurs et directrices des numéros gagnants, pour la franche et joyeuse collaboration de tout le personnel, etc.

A la Compagnie d'Assurance-Vie "La Familiale" de St-Victor, Sask., qui a commandité la radiodiffusion du Festival-Gala de ce jour.

A M. l'abbé Dominique Dugas, curé de la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption pour une bonne publicité dans le bulletin paroissial, pour l'usage de la cathédrale et une belle messe communautaire, à midi, pour les accommodements de la salle paroissiale, etc.

A Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, pour avoir accepté de célébrer la messe d'ouverture et de donner l'homélie.

A toute personne qui, de près ou de loin, a contribué de quelque façon au succès musical et culturel de ce festival 1966.

Sincèrement,

Le comité du festival: M. l'abbé Ducharme, président, Mlle Jeanne Beauregard, secrétaire-trésorière, Mme Noé Morin et Mlle Madeleine Morrissette, conseillères.

Rêve et conquête

I

Si t'as des pieds, ce n'est pas pour écrire,
C'est pour marcher sur les nouveaux chemins,
Si t'as des mains, c'est pas pour démolir,
C'est pour bâtir à grands coups de refrain.

Refrain

Mets ton chapeau de rêve et de conquête,
Et prends le bras de ton pire ennemi,
Mais n'oublie pas de ranger dans ta tête
Et tes projets et ta boîte à outils.

II

Si ton sourire est plutôt de grimace
Et si ton oeil a des reflets soucieux,
Va rafraîchir cette sombre cuirasse
Sous le soleil de grand-papa Bon Dieu.

III

Si tu t'effrites en de longs babillages,
Si tu jacasses plus que tu n'accomplis,
Ferme bien vite, cette boîte à tapage,
Et sois tenace comme un bon apprenti.

IV

Lorsqu'un matin, tu feras la pirouette
Dans le pays des adultes malins,
Il faudra bien mériter ta galette
Et sans mépris, vivre ta vie qui vient.

(Paroles du chansonnier canadien: Hervé Brousseau)

St-Hubert

Réunion

Dix-sept dames assistaient à la réunion des Dames d'Autel du 28 mars, pendant laquelle elles ont piqué un couvre-pieds pour en faire don à la Croix-Rouge.

Une vente de pâtisseries au magasin Solo, de Whitewood, fut décidée pour le 21 avril.

Le prix d'hôtesse fut gagné par Mme Urbain Brûlé.

Mmes E. Payot et J. Baiwet servirent le goûter.

Çà et là

Etaient en visite dans la localité, dernièrement: M. et Mme Léo Dureault et leur famille, de Wolseley, Mme J. Decelle et ses enfants, de Shoal Lake, Man., M. et Mme A. Gatin et leur famille, de Regina, et M. Maurice Gérard, de Victoria, C.-B.

Mme F. Flick passe quelques semaines chez ses fille et gendre, M. et Mme W. Tosh, à Regina.

M. Jos. Poncelet a été hospitalisé pendant quelques jours à Whitewood.

Félicitations à Armand Poncelet, gagnant du concours Razzle-Dazzle télévisé les 28 et 30 mars et 1er avril.

A M. et Mme Albert Rouault (Louise Gatin) est née une fille à Soest, Allemagne, le 23 mars.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	91.4	90.6	91	90	90
C.W. No 3	90	89.2	89.4	89	89
Fourrage No 1	87.4	86.6	87	86	86
Fourrage No 2	84.4	83.6	84	83	83
Fourrage No 3	81.4	80.6	81	80	80
ORGE —					
C.W. No 2—6 rangs	139.4	138	138	137.4	137.6
C.W. No 3—6 rangs	137.4	136	136	135.4	135.6
Fourrage No 1	128	126.4	126.4	126.4	126.6
Fourrage No 2	127	125.4	125.4	125.4	125.6
Fourrage No 3	124	122.4	122.4	122.4	122.6
SEIGLE —					
C.W. No 2	129.4	128⅝	128⅝	127.4	128
C.W. No 3	124.4	123⅝	123⅝	122.4	123
C.W. 2 rej.	123.4	122⅝	122⅝	121.4	122
C.W. No 4	112.2	111	110⅞	110	112.2
Ergot	106.2	105	104⅞	104	106.2
Sur voie net	129.4	128⅝	128⅝	127.4	128

OPTIONS WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	265.4	262.4	264	263⅝	
Mai	266.2	263⅜	265	265⅛	267.4
Juillet	267.4	264.6	267.6	267⅛	269.4
Novembre	257.6	255.4	256⅛	255⅞	259
AVOINE —					
Mai	90⅞	90⅛	90⅜	89.4	89.4
Juillet	88.4	87.4	88⅛	87.4	87.4
Octobre	86.6	85⅞	86	85⅜	85.4
Décembre	85	85	85	84⅞	84⅞
ORGE —					
Mai	131.4	129⅞	130	129.4	129⅜
Juillet	129	128	128	127⅝	127.6
Octobre	126⅜	125.2	125.4	125⅜	125⅜
Décembre	126⅜	125⅛	125⅛	124.4	124.4
LIN —					
Mai	299.4	298.6	299.2	299.2	299⅛
Juillet	300⅞	299⅞	301	301⅛	301
Octobre	303⅝	303	303⅝	303⅝	303⅞
Décembre	302	301⅝	301.6	301⅝	301⅝
SEIGLE —					
Mai	131.2	130	129⅞	129	129.2
Juillet	133⅛	131.6	132	131	131⅛
Octobre	136	134.4	134.6	133⅞	134
Décembre	136⅜	135	135.2	134⅝	134.4

(Pour la semaine du 28 mars au 1er avril 1966)

Debden

Çà et là

Le samedi 19 mars fut une journée agréable. Félicitations aux organisateurs qui ont travaillé sans relâche à préparer un programme varié pour le deuxième carnaval annuel. Malgré le mauvais état des chemins, l'assistance fut nombreuse et tous ont joui de cette journée qui se termina par le couronnement de la reine, Mlle Anne Paquette. Les autres candidates étaient Mlles Marilyn Lalonde, Marthe Cyr et Joyce Martin.

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire, présidée par M. David Paquette, eut lieu le 24 mars. Les nouveaux directeurs élus furent MM. Roland Beaulac, Paul Couture et Daniel Paquette, qui remplacent Mme Lucie-Anna Lajeunesse, MM. Albert Charpentier et Eugène Delisle sortant de charge. M. Théodore Préfontaine félicita l'exécutif pour le travail accompli. L'actif est de $538,261.80.

Les élèves des classes secondaires ont eu le bonheur de suivre une retraite prêchée par le R. P. Gilles Gauthier, O.M.I., et en furent enchantés. Puissent-ils mettre en pratique les salutaires instructions reçues.

Willow-Bunch

Soirée récréative

Le vendredi 18 mars, une soirée de variétés, organisée par le Conseil étudiant, avait lieu à l'auditorium de l'école, lequel se remplit. Il y eut du chant et du bingo et la carte remplie fut gagnée par une fillette de M. et Mme Roch Granger. Le panier d'épiceries échut à Mlle Vickie Weins. Félicitations à ces gagnantes, et merci à tous ceux et celles qui prirent part à cette veillée.

Çà et là

Mme Alex. Laberge et sa soeur, Mme A. Chabot, allèrent à Regina par autobus, le jeudi 24 mars.

M. et Mme Jean Bonneau sont revenus d'Edmonton où ils ont séjourné durant l'hospitalisation de leur fils, Florent, qui a subi une opération et qui se rétablit assez bien. Ils visitèrent également leur fille, Thérèse, infirmière, et la plus jeune soeur de Mme Bonneau, Mme Annette Pearce.

Sincères condoléances à Mme Joseph Bruneau à l'occasion du décès de son frère, M. Eugène Mondor, de St-Damien de Brandon, Qué., le 30 mars. Il était âgé de 73 ans.

En route vers l'Est récemment, M. Alphonse Lafrenière s'est arrêté à Kenora, Ont., y prendre son frère, Sylvio, pour aller ensemble visiter leur frère, Joseph-Octave, gravement malade.

M. et Mme Antonio Grégoire et Mme Paul Piché, de Gravelbourg, sont venus à Willow-Bunch, le mercredi 30 mars, pour affaires.

Mme V. Pulfers remplace Mlle Flore Mathieu, institutrice de la 7e année, qui s'est fait mal lors d'une chute survenue le 18 mars; elle est partie aussitôt pour l'Est où elle se fera traiter. Voeux de prompt rétablissement et d'heureux retour.

Passèrent la fin de semaine chez leurs parents: M. Albert Fitzpatrick, accompagné d'un ami et de MM. Paul Cayer et Donald Philippon, tous étudiants de l'Université de Regina; Mlles Madeleine Philippon, Rosalie Duperreault et Cécile Martin et M. Edouard Philippon, étudiants de divers collèges de commerce à Regina.

Mlle Cécile Philippon passa quelques jours avec ses parents et partit à la fin de semaine pour Regina. Vinrent également de Regina: MM. Paul Champigny et Laurent Lespérance.

Un shower eut lieu le 13 mars en l'honneur de Mlle Shirley Wood et de M. Guy Delorme dont le mariage avait lieu le samedi 2 avril. Ils reçurent beaucoup de cadeaux variés.

Mme Armand Lalonde est patiente à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelque temps.

— No 472 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2											■	
3					■		■		■			
4												■
5		■					■					
6			■						■			
7						■				■		
8			■					■				
9				■					■			■
10								■			■	
11				■		■						
12										■		

HORIZONTALEMENT

1—Qui a rapport à Elisabeth d'Angleterre.
2—Cubage des bois.
3—Angle. — Coupé jusqu'à la peau.
4—Action d'exprimer par paroles.
5—Venues en vie. — Tourment.
6—En cet endroit. — Double point sur les voyelles. — Argile rouge.
7—Action d'épater. — Posséda. — Règle double.
8—Pronom. — Genre d'oiseaux coureurs. — Produit au dehors.
9—Posé, réfléchi. — Rebord. — Métal.
10—Qui contient des erreurs. — Patrie d'Abraham.
11—Propre. — Assigner un revenu à.
12—Dont le calice a trois sépales. — Saint.

VERTICALEMENT

1—D'une manière qui excelle.
2—Troisième plus grande ville de France. — Effrayer.
3—Un des noms de Troie. — Viande rôtie.
4—Petite clochette.
5—Avant-midi. — Pompe, appareil.
6—Propos bête. — Epoque.
7—Conj. — Usera à la meule.
8—Pièce de bois portée sur quatre pieds pour soutenir une table. — Article espagnol.
9—Représente le rire. — Préfixe. — Equerre. — Première.
10—Donnons de l'air. — Sans vie.
11—Se laisser surprendre par la nuit. — En les.
12—Sont sans vêtements. — Petite île. — Brut.

SOLUTION DU PROBLEME No 471

■ **Horizontalement:** 1. Récrépissage; 2. Adoubement; 3. Pie — Erato — Cf; 4. Elu — Renaitre; 5. Ter — Clair; 6. As — Curées; 7. Eue — Tekeli; 8. Saliras — Ines; 9. Er — Les; 10. Uccle — Luxe; 11. Aétius — Vin; 12. Embrassement.

■ **Verticalement:** 1. Rapetasseuse; 2. Ediles — Arc; 3. Coeur — El — Cab; 4. Ru — Cuiller; 5. Eberluer — Eta; 6. Père — An — Is; 7. Iman — Ets — Lus; 8. Sétacée — Ruse; 9. Snoilski; 10. At — Ta — Enlève; 11. Cribles — In; 12. Enfer — Issant.

Festival de la chanson française et cabane à sucre, à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Dans l'après-midi du dimanche 27 mars eut lieu, au théâtre Orpheum, l'éclatant Festival de la Chanson française, sous la direction du président, M. l'abbé L. Ricard, professeur au Collège Notre-Dame. Cette journée révéla de jeunes talents venus de partout: de l'Académie de la Présentation de Marie, de l'Institut des Filles de la Providence, du Collège Notre-Dame et de l'école St-Paul de Prince-Albert; de St-Louis, Spiritwood, Vawn, Victoire, Vonda, Bellevue, Delmas, Domremy, Duck Lake, Marcelin et St-André de North Battleford.

Il y eut des solos, duos, trios, chants en choeur, et pour la foule des chants à répondre dirigés par M. l'abbé Richard, accompagnés à l'orgue par M. Maurice Casgrain. La première partie du festival, de 1 h. 30 à 3 h. 30, fut sous la direction du maître de cérémonies, M. Daniel Préfontaine, et la seconde partie, de 3 h. 30 à 5 h. 30, fut dirigée par M. Henri Paulhus, tous deux anciens du Collège Notre-Dame de cette ville, qui ont très bien exécuté leur rôle.

Après le programme du festival, les jeunes gens (et il y en avait à remplir l'Orpheum deux fois), ainsi que les quelques adultes, se précipitèrent vers l'armurerie sur le terrain de l'exposition où avait lieu la veillée de la cabane à sucre. Les chiens-chauds, les sandwichs, les tartes et les beignets délicieux, vendus par les dames patronnesses du collège, furent vite dévorés par les jeunes affamés. Le grand comptoir du fameux sucre d'érable fut aussi bien achalandé et les palais des jeunes et des moins jeunes s'y délectèrent.

Le vrai plaisir des jeunes, cependant, se déroula entre 7 h. 30 et 10 h., ce que les plus âgés appellent du bruit fut pour les jeunes oreilles un régal: "C'est magnifique, c'est magique, c'est pas autre chose que de la musique, du jazz Bob-Watuissi-Jerk-Twist et autres danses populaires".

Du plaisir, ils en ont eu et les plus âgés ont aussi joui de cette soirée, seulement qu'à voir tous ces jeunes Canadiens français s'amuser ensemble, se réunir et chanter à pleine voix. Puisse un grand nombre se réunir encore à Prince-Albert l'an prochain pour le festival et la cabane à sucre.

Peterson

Décès de M. E. Dauvin

Un vaillant pionnier, M. Ephrem Dauvin, est décédé le dimanche 20 mars, jour de son 95e anniversaire de naissance.

M. Dauvin naquit en Belgique en 1871. Il arrivait au Canada en 1893 et épousa Mlle Adèle De Galley, d'Oak Lake, Man., en 1902. Quatre ans plus tard il alla résider sur un homestead en Saskatchewan où il logea souvent des prêtres qui se rendaient dans leurs missions. Sa cabane de bois servit aussi de chapelle dans les premiers temps, soit entre 1906 et 1912. Une lumière brûlait toutes les nuits dans sa maison afin de guider les gens qui voyageaient lors des tempêtes et des poudreries.

M. Dauvin, qui possédait une belle voix, s'en servit pour chanter à la messe dominicale, à l'occasion de veillées du bon vieux temps ou pour endormir ses huit enfants.

Tous ceux qui ont connu M. Dauvin garderont un bon souvenir de cet homme qui donna toujours le bon exemple, soit comme père de famille, commissaire d'écoles, conseiller municipal, ou comme paroissien se dévouant pour toutes les bonnes oeuvres.

Le défunt laisse dans le deuil six fils, Camille, de North Battleford, Marius, de New Westminster, Robert, Maurice, Emile et Marcel, de Peterson; deux filles, Mme J.-B. Lépine (Agnès), de Saskatoon, et Mme Emile Bayet (Anne-Marie), de Palo, Sask.; 54 petits-enafnts et 9 arrière-petits-enfants.

Remerciements

La famille Dauvin remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, envois de cartes ou de toute autre façon, à l'occasion du décès de M. E. Dauvin. Un merci spécial au docteur Sugarman, aux gardes-malades de l'hôpital St-Paul de Saskatoon, aux religieuses de la résidence des vieillards à Ste-Anne, Sask., et à tous ceux qui sont venus de l'extérieur pour assister aux funérailles.

Sécurité familiale

Souhaits de Joyeux anniversaires

Le 10 avril, Pierre Léveillé, Regina, et Louis Perreaux, Redvers; le 12 avril, Antonio Giroux, Ponteix; le 13 avril, Claude Topping, St-Isidore de Bellevue; le 14 avril, M. l'abbé B. de Margerie, Saskatoon; Adrien Côté, Périgord; Albert Lalonde, Makwa, et Marcel Couture, Debden; le 15 avril, Jacques Campeau, Saskatoon, et Julien Haudegand, North Battleford.

Un pionnier de St-Front, M. Jules Plamondon, laisse dans le deuil son épouse et onze enfants

ST-FRONT — Le mardi 22 mars mourait à l'hôpital général St-Boniface, Man., M. Jules Plamondon, âgé de 86 ans et 6 mois, à la suite d'une longue maladie qu'il a endurée avec une sainte résignation.

La dépouille mortelle arriva à St-Front, le 25 mars, et fut exposée dans l'église paroissiale jusqu'à l'heure du service qui eut lieu le lendemain à 10 h.

La messe de Requiem fut célébrée par le R. P. N. Dubois, P.S.M.; une grande foule de parents et d'amis se fit un devoir de venir rendre un dernier hommage au défunt. Deux petits-fils du défunt, Michel et Raymond Plamondon, assistaient à l'autel. Le choeur de chant, sous la direction de la Rév. Sr Marie-Reine, exécuta la grand-messe.

M. Russell Plamondon portait la croix et les porteurs furent MM. Armand Moyen, Léo Plamondon, Albert Nivon, Norman Plamondon, Norbert Rousson et Roger Plamondon, tous petits-fils du défunt. MM. Lucien Richard et Lucien Plamondon, ami de la famille, firent la collecte.

Notes biographiques

M. Jules Plamondon naquit à St-Raymond, Qué., en septembre 1879. Il vint s'établir en 1917 avec Mme Plamondon et leurs cinq jeunes enfants à St-Front, Sask., où ils commencèrent la dure vie des pionniers, défrichant la terre afin de récolter pour nourrir sa famille qui continuait à augmenter. Lorsque son fils, Joseph, prit la direction de la ferme paternelle en 1948, M. et Mme Plamondon se retirèrent dans la petite maison que celui-ci avait construite dans le village de St-Front où tous deux passèrent des années de repos bien mérité, tout en assistant chaque jour à une messe matinale.

Le 31 août 1962, M. Plamondon fut frappé d'une crise cardiaque qui le laissa paralysé jusqu'à sa mort. Il demeura plus d'un an à l'hôpital de Spalding et, le 2 décembre 1963, sa fille, Mme Jos. Daignault, de Richer, Man., vint le chercher pour le conduire chez son autre fille de Richer, Mme Jean-Paul Lanouette, où il resta jusqu'à son admission à l'hôpital Taché de St-Boniface, un an plus tard.

Homme d'humeur joviale et sociale, doué d'un grand esprit de foi, il fut l'un des premiers chantres d'église au temps de la colonisation. Fier de sa paroisse, il fut aussi marguillier et commissaire d'école pour un bon nombre d'années.

Outre son épouse, M. Plamondon laisse dans le deuil onze enfants, Robert, de Ste-Rose-du-Lac, Man., Maurice, de Watrous, Mme Henri Moyen (Lucille), de St-Front, Mme Jos. Daignault (Merence), de Richer, Mme Noël Nivon (Marie-Laure), de St-Front, Mme Adélard Rousson (Antoinette), de Prince-Albert, Armand et Joseph, tous deux de St-Front, Mme Maurice Loiselle (Germaine), de Windsor, Ont., Mme Jean-Paul Lanouette (Adrienne), de Richer, et Mme Gérard Savard (Alice), de Montréal, Qué.; 51 petits-enfants et 42 arrière-petits-enfants.

Tous les parents se rendirent après la messe des funérailles chez M. et Mme Joseph Strat, petite-fille du défunt, pour un repas de famille. Mme Plamondon, ainsi que ses onze enfants et leurs familles, étaient présents.

Remerciements

Mme Plamondon et sa famille désirent remercier, par la voie du journal, toutes les personnes qui ont exprimé leur sympathie de quelque manière que ce soit: offrandes de messes, autres prières ou par l'assistance aux prières et aux funérailles.

Çà et là

Mme Alphonse Bonthoux, de Carrot River, a passé deux semaines chez ses gendre et fille, M. et Mme A.-C. Lamoureux.

Celle-ci a profité de la présence de sa mère pour aller suivre quelques traitements à l'hôpital de Rose Valley.

Prompt rétablissement à M. Marcel Samson, qui est retenu à l'hôpital de Spalding depuis le 25 mars.

M. Gilles Chiasson, de Saskatoon, a passé la fin de semaine du 25 mars chez M. et Mme Joffre Thévenot.

M. l'abbé R. Kunka, ainsi que les trois religieuses de la Providence, de Périgord, ont fait, le 26 mars, une courte visite au R. P. U. Dubois, P.S.M., ainsi qu'aux religieuses du couvent.

M. et Mme Henri Moyen sont allés à Regina, le 24 mars, pour y rencontrer Mme Jules Plamondon, de Ste-Anne-des-Chênes, Man., et Mme Gérard Savard, de Montréal, qui arrivaient par avion; en passant ils visitèrent M. et Mme Roger Moyen, de Regina.

M. et Mme Paul Fortin ont visité M. et Mme Howard Schemenauer et leur fils, Bradley, le dimanche 27 mars.

M. et Mme Verle Tarasoff et leur fille, Darren, ont rendu visite aux parents de Mme Tarasoff, M. et Mme André Strat, le 27 mars.

M. Germain Hurlon a reconduit, le 27 mars, son beau-frère, M. Henri Basset, à Peterson.

Les personnes suivantes sont venues aux funérailles de M. J. Plamondon et en ont profité pour visiter leur parenté: Mme Eva Billo, de Saskatoon, chez sa tante, Mme Malvina Senez; M. et Mme Emile Boire, de Saskatoon, chez MM. et Mmes Paul Moisan et Alfred Bourque; MM. Russell et Ronald Plamondon, de Prince-Albert, chez leurs parents, M. et Mme Jos. Plamondon; M. et Mme Amédée Plamondon, Mmes Aurèle Plamondon et Charles Beaudry, de Bellsite, Man., chez MM. et Mmes Laurent-J. et Lucien-A. Plamondon, J.-O. Lanouette et B. Beaudry; M. Jos. Vaillancourt, de Pleasantdale, M. et Mme G. Lefebvre, d'Englefeld, M. et Mme André Regis, de Watson, et M. et Mme Maurice Moisan, de Rose Valley, chez M. et Mme B. Moisan.

Léoville

Remerciements

C'est par la voie du journal que les écoliers des années supérieures de l'école de Léoville veulent remercier les personnes qui les aident si généreusement dans leur projet pour procurer à la paroisse un nouveau tabernacle.

Merci d'abord aux personnes venues à la présentation de films sur l'Italie et sur la France, le samedi 26 mars, et qui ont acheté des articles en vente. Ils se sont bien récréés et ont fortement aidé et encouragé les écoliers.

Merci aussi aux anciens élèves de l'école qui ont répondu à l'appel par des offrandes si généreuses. Voici la liste des donateurs jusqu'à date: M. Léo Soucy, de Fairbanks, Alaska; M. Lionel Poulin ,de St-Paul, Alta; Mme Thérèse Dorval, de Glaslyn, Sask.; Mme Thérèse Risling, de Saskatoon; Mme Anne-Marie Campagna, d'Edmonton, Alta; Mme Aline Florizone, de Vonda; M. Maurice Lavallée, de Camble River, C.-B.; et Mme Stella Arndt, de Green Lake, Sask. Dans quelque temps paraîtra la continuation de cette liste.

Ferland

Çà et là

Les familles Joseph, René et Valmore Couture, Rosaire, Médelger, Léandre, Laurier et Alfred Chabot, Paul Morin et Lucien Beaudoin se sont rendues aux finales du Festival de la chanson française.

Les familles Adrien Brisebois, Ephrem Bouffard, Louis Fournier, Paul Morin, Médelger et Rosaire Chabot et Lucien Beaudoin, ainsi que M. Joseph Chabot, ont assisté aux funérailles de M. Moïse Douville, à Meyronne.

Mme Pauline Massé a passé quelques jours chez sa fille, Mme Marcel Brisebois.

La mauvaise grippe fait des ravages dans la paroisse et cause beaucoup d'absence à l'école.

Sont venus de l'extérieur pour le service anniversaire de M. Ephrem Bouffard, M. et Mme Léonard Bouffard et leur famille, de Meyronne, M. et Mme Marcel Thibault (Yvonne Bouffard), de Ponteix.

Mme Paul Ducharme, de Moose Jaw, et Mme Gilbert Roy, de Glentworth, ont visité M. et Mme Lucien Beaudoin, le 1er avril.

Les familles Louis Bruno, de Neville, Alphée Lacasse, de Cadillac, Georges et Paul-Emile Lacasse, de Ferland, se réunissaient chez M. et Mme Edmond Tardif, le dimanche 27 mars, pour célébrer le 83e anniversaire de naissance de Mme Léontine Lacasse.

Malades

M. Louis Fournier est encore hospitalisé à Mankota, tandis que la Rév. Sr Marie-Majella est patiente à l'hôpital de Ponteix.

Wawota

Va-et-vient

Mlle Audrey Wyporowich, de Wordworth, est employée à Regina où elle visita M. et Mme Onile Denève.

M. et Mme Ludger Lamontagne se rendirent à Montréal pour y visiter leurs nombreux parents. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

Mlle Charlotte Burman, garde-malade à Churchill, Man., est venue visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme Albert Jacques.

M. et Mme P. Lamontagne ont rendu visite à leurs enfants à Calgary.

Malades

Mme Yvonne Blaise dut subir une opération à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. Mme Marie Lamontagne subit aussi une opération.

Mme Georgine Zébière fut hospitalisée pendant quinze jours, mais est de retour chez elle.

Naissance

M. et Mme Terry Hyde sont les heureux parents d'une fille, Liza-Yvette, née le 24 mars à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Val Marie

Hommage à l'équipe de hockey

Le 6 mars eut lieu un souper à la dinde en l'honneur de l'équipe de hockey, sous les auspices du comité féminin des loisirs, sous la direction de Mme Delphine Selander. La salle d'attente de la patinoire, qui réunissait presque toute la paroisse, était décorée d'emblèmes sportifs. A la table d'honneur on remarquait M. l'abbé O. Lemay, curé, le Révérend Dickie, M. Scantland (88 ans), les membres et aides de l'équipe.

Après le souper, le maître de cérémonies, M. Mervyn Timmans, invita M. Raymond Park à présenter à Paul-Emile Lebel (31 buts) le trophée donné par Builders Supplies et Wayne Gard au joueur qui avait compté le plus de buts. Le trophée de la Caisse Populaire, offert à celui que s'était montré le plus utile, fut présenté à Maurice Lemire par M. Bourgault. David Reid et Garry Selander se méritèrent les trophées de gentilhomme et de meilleur débutant respectivement. Un trophée donné par les joueurs, fut présenté par Gail Selander à l'entraineur, M. Park.

Un chef-d'oeuvre de M. Paul Leblanc, un insigne représentant un cheval argenté sur fond noir et sur lequel étaient gravés les noms des différentes équipes: Mustangs, Rancheros et Papooses fut dévoilé au cours de la soirée.

Kerne Erne, membre du comité, remercia le Révérend Dickie, qui avait présenté, dernièrement, un festival sur glace.

La soirée se termina par une chanson et tous retournèrent chez eux enchantés de s'être si bien divertis.

L.F.C.

Le 24 mars, M. l'abbé Lemay, Mmes Paul Syrenne et Cécile Magee ainsi que Mlle Agnès Gosselin ont assisté à une assemblée de l'exécutif de la L.F.C. tenue à Swift Current.

Etudiez-vous à ne vouloir que ce que Dieu veut, quand il veut et comme il le veut. — Saint Jean-Baptiste de La Salle.

St-Brieux

Bonspiel

La saison de curling prit fin avec le bonspiel local qui eut lieu du 13 au 24 mars. Vingt-deux équipes y prirent part.

Les gagnants de la première compétition (Curling Club) furent: 1er prix, Delbert Folden, Raymond Colbert, Denise Folden et Donita Gaillard; 2e, Laurent Coquet, Joe Kajner, Betty Harmon et Lena Kajner; 3e, Donatien Coquet, Ernestine Rouault, Célestin et Verna L'Hénaff; 4e, Joe Laczko, Elaine Rouault, Ann Laczko et Alexis Lejan; 2e compétition (Marchadns): 1er prix, Edouard Gaillard, Ferdinand Rouault, Emma Folden et Rosemarie Gallays; 2e, Paul Thomas, Edith Tétreaul,t, Jake Mclaren et Stan Labutis; 3e, James Gaetz, Pierre L'Hénaff, Géraldine Gaetz et Olive Ferré; 4e, Jean Coquet, Yves Mevel, Brian Harmon et Céline Sénécal; 3e compétition (Fermiers): 1er prix, Dominique Rocher, Georges, Emma et Alex. Laczko; 2e, Antoine et Jos. Coquet (fils), Théophane Ferré et Shirley Turkington; 3e, Dominique Coquet (fils), Léonard Mohninger, Ernie Waslowski et Thérèse Dubé; 4e, Lucien Coquet, Maurice Blandin, Paul Briens et Alex. Nagy; 4e compétition (Consolation): 1er prix, Fay et Lorraine Folden, Bill Laczko et Florence Coquet; 2e, Ernest Rouault, Georges Danku, Lucien Lejan et Orvie Nie; 3e, Paul Leray, George Kajner, Albert Thibaud et Alice Kajner; 4e, J.-B. Tétreault, Tony Skok, Edmond Boissière et Joan Egger.

L'équipe d'André Creurer, comprenant Arthur Creurer, Richard Placko et Jeanne Creurer, reçut le prix pour avoir gagné le plus de jeux sans se mériter un prix. L'équipe de Paul Thomas remporta le trophée "Grand Aggregate".

Rertraite fermée

Une retraite fermée pour dames françaises eut lieu du 15 au 17 février à la maison de retraite Queen's House de Saskatoon. Y prirent part: Mmes Germaine Hamonic (organisatrice pour l'année 1966), Marguerite Ménard, Florence Coquet, Rita Carfantan, Agathe Thébaud, Mlles Yvonne Rohel et Eva Gauthier. Mlle Gauthier fut nommée "capitaine" pour l'année 1967.

Va-et-vient

Mme Denis Hamonic et ses deux enfants, Michelle et René, font un séjour à St-Brieux pendant que leur mari et père suit un cours à l'Université de Saskatoon. Au mois de mai, M. Hamonic doit se rendre à Montréal pour son entrainement comme pilote d'un DC-8 pour la compagnie Air Canada. Mme Roberge, soeur de Mme Hamonic, est aussi en visite chez Mme Jules Hamonic.

M. Jules Hamonic est parti, le 28 mars, pour passer deux mois chez ses enfants, Mme Laurette Vaillancourt et Gérard, à Montréal.

M. Camille Rohel et sa soeur, Yvonne, passaient la semaine du 13 mars chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Norman Hadden, de Rita, Man. M. Hadden fut hospitalisé au début de janvier, puis fut transporté chez lui où il sera alité pour plusieurs mois encore. Mlle Mary Oleksin fit le trajet avec M. Rohel et en profita pour visiter sa soeur, Mme Mike Dobush, à Neepawa.

Baptêmes

Le 6 février: Diane-Lucille, fille de M. et Mme Michael Kovacs, née le 4 janvier. Parrain et marraine, Emerich Kovacs et Merlany Schneider.

Le 13 février: Mark Anthony, fils de M. et Mme Raphael Bull, né le 28 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Michael Papp.

Le 23 février: Sharon Helen, fille de M. et Mme Andrew Pratchler, née le 9 février. Parrain et marraine, Peter Muller et Helen Fleishlacker.

Le 6 mars: John Richard, fils de M. et Mme Gezl Papp, né le 19 octobre 1965. Parrain et marraine, Ernest et Caroline Badinski.

Le 7 mars: Paula-Marie, fille de M. et Mme Raymond Colbert, née le 9 février. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Carfantan.

Le 13 mars: Jacqueline-Agnès, fille de M. et Mme Lucien Coquet, née le 23 février. Parrain et marraine, M. et Mme Donatien Coquet.

Malades

Prompt rétablissement à MM. John Gessner, Daniel Carfantan et Alfred Petit, ainsi qu'à Mmes Léo Piatt et Jos. Schmidt, tous hospitalisés à Melfort.

Les Guides du Canada honorent à Ferland M. l'abbé J. Bernier

FERLAND — Le mardi 29 mars dernier, l'anniversaire de prêtrise de M. l'abbé Joseph Bernier, curé, offrit une belle occasion aux paroissiens de lui témoigner toute leur reconnaissance et leur affection. De plus, les Guides du diocèse de Gravelbourg, ayant reçu l'autorisation du National, lui présentèrent l'insigne d'aumônier très méritant octroyé pour de nombreuses années de dévouement et de service à ce mouvement.

Pour M. l'abbé Bernier, les quatre mouvements du Scoutisme sont ce qu'il a de plus cher au coeur. Quiconque connait la valeur de ces mouvements, admettra qu'outre le prestige qu'on peut leur attribuer, ils donnent une valeur humaine inestimable, qui ne se mesure pas! Si l'on constate la formation, la discipline, le don de soi, le dévouement qui ont enrichi la personnalité des enfants de Ferland, on peut réellement affirmer que ces quatre mouvements ont rendu, aux parents de Ferland, de très grands services.

Pour célébrer dignement cet événement d'importance, les Guides du Canada par l'entremise du Bureau diocésain présentèrent donc à M. l'abbé Bernier l'insigne du mérite.

Disons avant de passer à la description de l'imposante cérémonie que l'attitude générale des paroissiens dénotait un bel esprit d'ensemble, un entrain, une chaleur et un enthousiasme remarquables. Pour rendre hommage à leur dévoué pasteur, les enfants de l'école se cotisèrent pour payer la grand-messe dite à ses intentions...

A huit heures du soir, la fête commença... par l'entrée solennelle pour la messe. Un cortège imposant s'organisa au sous-sol de l'église paroissiale. Suivaient la croix de procession les Jeannettes, les Guides, les Scouts et les Louveteaux. Comme chant d'entrée, la ronde exécuta sa belle prière chantée "Père, qui créez le monde et nous le donnez". Les Guides exécutèrent leur chant de promesse. Le célébrant, M. l'abbé Bernier, accompagné des prêtres, fermait le cortège. Dans l'allée centrale les Guides et Jeannettes formèrent une haie d'honneur entre laquelle passèrent le célébrant et son cortège.

Etaient présents au choeur en ce moment: Mgr Gérard Couture, P.D., vicaire général, M. l'abbé Alfred Bouchard, aumônier diocésain des Scouts et Louveteaux, le R. P. Albert Fournier, O.M.I., M. l'abbé Roger Ducharme et M. l'abbé Dominique Dugas, curé de la cathédrale.

C'est à l'entrée du choeur que M. l'abbé Maurice Minne, chancelier et aumônier régional du mouvement, remit à M. l'abbé Bernier, aumônier diocésain pour Gravelbourg, au nom du Bureau national des Guides du Canada, "l'insigne d'aumônier très méritant".

Les quatre mouvements prirent une part très active à la messe; trois guides apportèrent les offrandes, deux Jeannettes firent les frais de recueillir l'offrande des fidèles pour en faire cadeau à leur pasteur. Une guide, Emilie Couture, lut l'épître du jour. Il y eut communion générale des quatre mouvements en uniforme. Les étendards étaient placés à l'entrée du choeur. C'était vraiment une atmosphère Scoute et Guide. C'est avec enthousiasme que tous les fidèles chantèrent la grand-messe pendant qu'un groupe de Scouts et de Louveteaux chantèrent le chant de communion. M. Charles Fournier, commentant la cérémonie, invita les fidèles à prier pour leur pasteur en son anniversaire d'ordination. M. l'abbé M. Minne prononça une homélie qui s'adaptait bien à la circonstance.

Après la messe, tous les paroissiens descendirent au sous-sol de l'église pour présenter leurs voeux à leur curé. Cérémonie émouvante que celle-là. Il y eut chant composé pour la circonstance et englobant presque tout le travail accompli par M. l'abbé Bernier à Ferland, puis la présentation d'un don par les marguilliers... suivie de la bénédiction donnée à tous les paroissiens par M. le curé. Les Scouts, Guides, Jeannettes et Louveteaux présentèrent leurs hommages.

Mme la commissaire diocésaine Denise Pittet, présente avec les cheftaines Yvette Michaud, Thérèse Chouinard, Pauline Keck et Thérèse Langelier, présenta au nom des Guides du diocèse une offrande particulière. Les Guides de Ferland posèrent le même geste. Pour terminer tous chantèrent "Allons les amis, il faut partir". Ensuite goûter intime pris avec les chefs guides et les aumôniers du diocèse. Félicitations à M. l'abbé J. Bernier. Ad Multos Annos...



Dans la photo à gauche on peut voir M. l'abbé Maurice Minne, aumônier pour les Guides et Jeannettes de l'Ouest, remettant à M. l'abbé Joseph Bernier, curé, de la part des Guides du Canada, l'insigne d'aumônier très méritant; à l'occasion de cette messe d'anniversaire d'ordination servie par les Scouts et les Louveteaux, trois guides de la paroisse, Mary Ann Morissette, Lorraine Couture et Colette Couture, présentèrent les offrandes.



Dans la photo à gauche on voit M. l'abbé Joseph Bernier, curé, qui examine attentivement l'insigne d'aumônier très méritant qu'il vient de recevoir, en présence de Mgr Gérard Couture, à droite, vicaire général, de Mme Roger Pittet, commissaire diocésaine, de M. l'abbé Maurice Minne, chancelier, aumônier pour les provinces de l'Ouest. Dans la photo à droite, M. l'abbé Bernier s'entretient amicalement avec ses chefs de Ferland et Mme Pittet, commissaire diocésaine: de gauche à droite, Mme Lucien Beaudoin, assistante-cheftaine de Ronde, Mme Rosaire Chabot, commissaire de district, Mme Alfred Chabot, assistante-cheftaine de Cie, Mme Roger Pittet, commissaire diocésaine, Mme René Couture, cheftaine de Cie, et Mme Médelger Chabot, cheftaine de Ronde.

La science au service de la chrétienté

La photographie du Christ d'après le Saint-Suaire de Turin

Près de deux mille ans se sont écoulés depuis la Résurrection du Christ. Pendant vingt siècles, le monde s'est demandé: A qui Jésus ressemblait-il de son vivant? La science moderne a tenté une réponse à cette question.

Avant tout, il s'agissait de photographier et d'examiner sous tous rapports le Saint-Suaire de Turin (Italie). Il s'agit du drap dans lequel Joseph d'Arimathie ensevelit le corps du Christ lors de la mise au tombeau après la crucifixion. Ce suaire a été vérifié par des ecclésiastiques, soumis à des examens rigoureux et complets par des hommes de science et des archéologues. Sur le tissu sont imprimés le visage et le corps de Jésus. Grâce aux photos des empreintes de la face et en suivant les méthodes scientifiques les plus à date, une image du vrai visage du Christ a été obtenue. Elle a fait partout l'admiration des chefs religieux.

Le Saint-Suaire de Turin a toujours été considéré comme l'une des plus précieuses reliques au sujet desquelles on réclame valeur d'authenticité et un lien avec l'époque du Christ, surtout depuis 1898, alors que la photographie révéla pour la première fois une image en négatif, remarquable et détaillé, du vêtement. Depuis lors, celui-ci n'a cessé de soulever un large intérêt, suscité de savantes recherches et provoqué aussi d'amples controverses.

Les examens du Saint-Suaire, poursuivis depuis la sensationnelle et révélatrice photo de 1898, ont été faits suivant plusieurs titres de recherche. Au premier rang figurent l'histoire, l'anatomie, la chimie, la médecine légale, la photographie, l'histoire de l'art et la fabrication textile. Ces études complètes furent entreprises par des spécialistes compétents. Non seulement la plupart d'entre elles ont dérouté des experts consommés, mais en ont convaincu plusieurs à se porter garants du caractère authentique et sacré de la relique.

Il y a plusieurs documents précis d'histoire au sujet du Saint-Suaire et de sa vénération, depuis le temps où les Apôtres et les saintes femmes l'auraient trouvé après la Résurrection, jusqu'à l'ère de Constantin. L'impératrice Pulchérie (399-453) plaça le Saint-Suaire dans la basilique nouvelle de Notre-Dame de Blachernes, à Constantinople.

En 1204, le Saint-Suaire fut apporté en France par un croisé, Otton de La Roche, puis vénéré en la cathédrale St-Etienne. Un incendie se déclara dans l'église au cours de 1349. Le reliquaire dans lequel était conservé le Saint-Suaire fut atteint par les flammes et le vêtement roussi aux coins par le feu. En 1356, le Saint-Suaire fut transporté à Lirey, petite ville de Champagne (France), et placé dans une nouvelle église bâtie en son honneur.

Par suite de plusieurs guerres survenues à l'époque, la relique fut offerte à Anne de Lusignan, fiancée du duc Louis de Savoie, en 1452. C'est ainsi qu'elle devait devenir la possession des rois d'Italie. Depuis 1457, elle est vénérée à Turin.

Entre 1662 et 1664, Guarino Guarini traça les plans d'une somptueuse chapelle de style baroque, qu'il édifia derrière le maître-autel de la cathédrale St-Jean-Baptiste de Turin, comme pour un lieu de sépulture royale. La sainte relique fut placée dans cette chapelle et y est restée depuis lors.

Pour honorer le mariage du prince Humbert de Piémont à la princesse Marie-José, fille du roi Albert de Belgique, en mai 1931, le Saint-Suaire fut exposé à la vénération publique. Plus de deux millions de fidèles le virent en cette circonstance.

A ce moment, une fois encore, la relique fut photographiée en présence d'hommes de science et d'Eglise venus du monde entier. Résultat: les empreintes sont à peine visibles et seules les photos en négatif en révèlent tous les détails.

Plus récemment, les procédés scientifiques les plus modernes de photographie ont été utilisés, qui ont permis d'obtenir une image fidèle du Christ d'après les empreintes du suaire.

Les copies de cette image sont maintenant disponibles, notamment à l'"International Religious Arts, P.O. Box 103F, Milford, New Hampshire, U.S.A.". Cette reproduction a reçu les plus hautes approbations, notamment celle du regretté cardinal Schuster, de Milan. Il y a peu de doute — s'il en subsiste — que le visage authentique du Christ a été restitué au monde grâce au service de la science.

(D'après Central Features News, N.Y., U.S.A.)

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Une enquête, conduite récemment pour le compte de la compagnie Du Pont du Canada, révèle qu'environ la moitié des adolescentes canadiennes vivant dans une ville commencent à porter des bas de nylon avant l'âge de 13 ans. Détail intéressant: non seulement les adolescentes commencent à porter des bas de nylon très tôt, mais elles les usent beaucoup plus vite que les adultes. "Et même, de préciser l'enquête, deux fois plus vite!" Mais qui paie pour ces bas de nylon? Jusqu'à l'âge de 16 ans, c'est maman qui paie... ou bien papa. Mais, après cet âge, ce sont les jeunes filles elles-mêmes qui achètent et paient leurs bas de nylon dans la majorité des cas. Interrogées, les adolescentes ont toutes assuré que les bas de nylon constituent l'un des plus importants détails de l'élégance.

✦ ❊ ✦

Une vieille coquette court désespérément après sa jeunesse. Un jour, elle dit à son mari:

— Regarde-moi. J'ai fait couper mes cheveux très, très courts. Qu'en penses-tu? Je n'ai plus l'air d'une vieille.

— En effet, mais tu as l'air d'un vieux!

✦ ❊ ✦

Pour désodoriser facilement et efficacement une armoire sentant le renfermé, placer dans un bol, durant toute la nuit, un mélange d'eau fraîche et d'un peu d'ammoniaque.

✦ ❊ ✦

Le sel de table et la crème de tartre mélangés en parties égales enlèvent les taches de rouille.

✦ ❊ ✦

Saviez-vous que la chair du poisson renferme de précieux minéraux pour la santé, y compris du calcium, du phosphore, du cuivre, de l'iode, du soufre et du fer.

✦ ❊ ✦

— Qu'est-ce qu'il fait ton fils?

— Il fait son service dans l'aviation.

— Ah bon, et il vole?

— Très peu. Un bidon d'essence par ci, un bidon d'essence par là...

✦ ❊ ✦

Les rideaux de dentelle rétrécissent après le lavage si on ne prend pas les précautions nécessaires. Un bon moyen est de poser les rideaux immédiatement pendant qu'ils sont encore mouillés: les étirer à la longueur désirée et laisser sécher ainsi.

✦ ❊ ✦

Les gens timides sont ceux qui, très occupés d'eux-mêmes se demandent sans cesse ce qu'en pensent les autres.

MME CALMON.

✦ ❊ ✦

Les taches de vin sur des nappes ou des serviettes s'enlèvent en trempant la partie souillée dans du lait qui bout.

✦ ❊ ✦

Pour redonner de l'apparence aux souliers bruns, souillés et défraîchis, lavez-les au savon de sellier et polissez-les à nouveau.

✦ ❊ ✦

— Toto, dis-moi où l'on trouve des éléphants.

— C'est pas possible d'en trouver, m'sieur, ils sont trop gros pour qu'on les perde.

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: Couper les prix.
Ce qu'on doit dire: Réduire, abaisser les prix.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement ... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

P.



Lors d'une procession qui se déroula tous les vendredis du Carême à Villa Coronado, coin pauvre près de la mission San Francisco de la Espada à San Antonio, Texas, le jeune homme, à gauche dans la photo ci-dessus, figurait le Christ s'agenouillant à la première station, tandis que l'autre, debout à droite, représentait le soldat.

O mort, où donc est ta victoire?

Je suis portée à les voir tous, nimbés de lumière, en ce jour de la Résurrection, tous les chers disparus de ces dernières années, de ces dernières semaines, tant est vivace la Foi qui nous entraîne, l'espoir qui nous habite, la charité qui nous soude à la perspective de la délivrance finale.

Car, la mort n'est qu'un mauvais moment à passer pour celui qui part, sans doute, mais plus encore pour ceux qui restent avec l'ennui et les soucis, le souvenir de tout ce que le disparu avait d'aimable, l'oubli de tout ce qu'il fut de trop humain, de ses faiblesses, de ses travers que nous devions parer de toutes nos forces de chrétiens...

...Et il en est qui partent peu fiers d'eux, avec l'impression de n'avoir rien fait pour mériter la récompense et la gloire... Et il en est qui demeurent sans que la vie fauchée d'autrui leur soit longtemps une leçon, et qui n'ont de ferveur que dans la crainte, et de forces que dans le genre de combat qui leur agrée!... Et qui se refusent à toute amélioration malgré la fuite inexorable des jours qui leur sont concédés...

...Il n'y a pas si longtemps, c'était Noël, la fête de l'innocence, du Petit Enfant qu'on chérit sans effort et qu'on berce avec des mots de bonheur... Depuis ce temps-là, nous avons repensé la vie publique de l'Homme-Dieu tôt grandi et chargé d'une mission écrasante dont Il ne refusa pas le poids. Avec Lui, nous avons gravi, d'une façon plus ou moins sentie, plus ou moins réfléchie et repentante les marches du Calvaire et déjà pas tellement sûr de nous, de la victoire timide ou de la lâcheté habituelle qui marqueront nos lendemains, nous n'en osons pas moins aspirer à la lumière et mendions humblement quelques rayons de Résurrection.

Le Christ est mort pour tous, dans une grande libération de soumission et de courage, et Il vécut ensuite le réveil glorieux!

Il est, en chacun de nous, des forces qui sommeillent, des puissances d'action stagnantes que nous convoquons faiblement, de temps en temps. Nous sommes de pauvres êtres inachevés, trop vite satisfaits d'eux-mêmes et trop certains de l'indulgence charitable de ceux qui nous aiment humainement et de la miséricorde de Dieu qui a déjà tant fait pour nous! Si la grâce allait s'arrêter un jour ailleurs que chez nous? Et s'il arrivait que la lumière de la Résurrection n'y trouve plus d'écho?... Nous n'en sommes heureusement pas encore là, aidés de toutes parts et guidés par des mains sûres dans un pays de bonté que Dieu se plaît à chérir.

Que la fête de Pâques nous soit un stimulant pour le meilleur et pour le vrai, et qu'elle nous guide vers les sentiers de l'éternel printemps, vous et moi qui cherchons si maladroitement la lumière.

Françoise ROY.

JOYEUSES PÂQUES

Une poétique légende veut que partout où Jésus a passé, après sa résurrection, de grands lys aient sorti spontanément de la terre aride. C'est depuis ce jour, dit-on, que les lys blancs servent de symbole et de décoration pour la grande fête des chrétiens. Symbole de pureté, par leur blancheur, de force, à cause des longues tiges fermes, d'élévation de l'âme à Dieu par leur parfum qui fait mal à force d'être exquis, les lys ornent les autels, nos demeures et on les représente sur les cartes de Pâques.

Lorsqu'ils étaient chrétiens, les habitants les plus pauvres de l'ancienne Russie se saluaient le matin de Pâques, par la pieuse exclamation: Christ est ressuscité! Il est permis de se demander si, dans leur univers uniformisé et mécanisé, il ne demeure pas une nostalgie de cette touchante salutation.

Nous qui vivons dans un pays libre, nous pouvons laisser éclater notre joie dans ce renouveau qui accompagne le printemps. Alors, j'apporte une note personnelle pour offrir mes voeux de joyeuses Pâques à toutes les lectrices de la page féminine. En ce jour de paix et d'amitié fraternelle, il m'est sûrement permis d'étendre ces voeux aux lecteurs masculins. Alors, à toutes et à tous, je dis: Christ est ressuscité!

Claire ROY.

Connaissez-vous, mesdames, ce décret en vigueur depuis 15 ans?

Avant toute application de teinture sur les cheveux, il est absolument indispensable de faire un **test**, c'est-à-dire un essai.

Un décret du 16 février 1951 prescrit **obligatoirement la touche d'essai** avant toute application de teinture. Cette touche peut être faite simplement sur la peau, derrière l'oreille, à la nuque, ou au creux du coude. Attendre vingt-quatre ou quarante-huit heures, et constater qu'il n'y a ni rougeur ni démangeaison; devant le plus petit symptôme, renoncer à la teinture.

Ce moyen préventif a pour but d'éviter les accidents, car toute personne sensibilisée, sujette à l'urticaire ou encore suivant un traitement médical, peut avoir des réactions très violentes, plus ou moins graves.

Et voici ce qu'ajoute le "Larousse Ménager" auquel nous empruntons ces lignes:

"Si, aucune précaution n'ayant été prise, une réaction se produisait, **faire immédiatement un rinçage chloruré** composé de la façon suivante: dans un litre d'eau tiède, ajouter 150 gr. de sel de cuisine et 50 cm3 d'eau oxygénée à 20 volumes. Ce rinçage a pour but d'atténuer les effets nocifs de la teinture."

Billet du jeudi

Roger Fournier et le culte des naïfs

Le plus étonnant du roman de Roger Fournier, **A nous deux,** (1) est la préface que lui consacre Henri Guillemin.

Le plus étonnant, le plus curieux aussi.

Et l'on cherche, en marge, quelle mouche a pu piquer Guillemin, qui en a vu d'autres, comme il l'écrit lui-même, et ne s'étonne de rien depuis longtemps.

Si l'on voulait blaguer, on demanderait si le sieur Guillemin est sérieux, s'il ne se moque pas du lecteur, ou si d'autres raisons, difficiles à imaginer, motivèrent son attitude?

Sans doute y a-t-il chez Fournier une manière à lui, de la personnalité, mais pas plus que chez beaucoup d'autres, et pas assez pour qu'on s'énerve et parte à l'épouvante, comme ne le dirait peut-être pas le professeur Guillemin, mais comme il le fait volontiers.

Fournier est un spécialiste des gros mots, voire des grossiers, dans son premier ouvrage surtout, mais cela ne scandalise guère au jour d'aujourd'hui, pas même M. Guillemin, qui croit devoir le dire après deux lignes d'admiration à l'adresse de Louis-Ferdinand Céline, et un sournois coup de pied à René Bazin.

• • •

L'une des originalités de Fournier, si on lui en prête plusieurs, c'est d'avoir une pincée de scandale autour de son nom.

Dans l'espérance, peut-être, d'attirer les naïfs, les voyeurs, les marcheurs, aider ainsi à la vente de son ou ses bouquins.

N'a-t-il accepté, par exemple, de se faire présenter à la télévision, à une émission pour ceux qui se couchent tard, comme auteur d'un roman **cochon.**

C'était à se demander, entre les sourires de commande du trio se produisant au petit écran, s'il était question d'un ouvrage sur porcs et pourceaux, gorets, porcelets et cochonnets.

On promettait, en tout cas, des cochonnailles plutôt grasses que maigres, mais il est à parier que plus d'un gourmet, porté sur ce genre de bonne chère, en fut pour ses frais et resta sur sa faim.

Ce qui ne veut pas dire que la prose de Roger Fournier est à recommander aux adolescents, même s'ils ne croient aux sauvages ni au père Noël.

Il reste que, malgré ses petites audaces, l'auteur vient loin en arrière de **Justine** et de cette demoiselle dont le nom se résume en O majuscule.

On a même de la difficulté à le situer entre les **Péchés roses** de l'époque 1900 et les folichonneries des carabins de **Paris.**

• • •

Ce qui, en définitive, nous éloigne de la littérature non engagée et de la littérature pure — quand elle ne l'est pas.

Fournier lui-même s'en rend compte, qui se sent comme obligé de faire machine arrière, son second ouvrage étant moins cru que le premier.

Au moins dans les mots, sinon le sujet ou l'intention.

La caractéristique de son récit, c'est le cynisme.

A l'endroit des hommes et des femmes, des femmes surtout, de l'argent et des moyens pour se le procurer, du sens à donner à la vie, ou lui refuser.

Pour l'auteur ou son héros, rien ne compte que les satisfactions à tirer de l'argent et de la femme, le premier d'abord, capable souvent de procurer l'autre — et l'on admettra qu'il n'y a là, pour les viveurs chevronnés, aucune découverte.

Et après, une fois relégués à l'oubli le travail et la famille, la religion, la dignité humaine, que reste-t-il, sinon la possibilité du suicide?

Pas même le suicide, qui exige un certain courage, et ne vaut pas l'appel à ce courage.

Le moins qu'on puisse conclure, c'est qu'**A nous deux,** numéro deux de Roger Fournier, n'est pas dans la note optimiste, ni gaie, ni énergétique, ni réconfortante.

Sous un autre angle, le livre est écrit à la diable, et cela jure aussi, dans un paysage que l'on voudrait littéraire.

L'ILLETTRE.

(1) **Cercle du Livre de France, Montréal.**

Courrier de Louise

Q. — Je serais très interessée à savoir quelle est la population de la ville de Phoenix, Arizona. Un autre renseignement qui me serait fort utile: Savez-vous s'il faut un permis pour pêcher à la ligne dans la province d'Ontario? Merci. — **Qui aime voyager.**

R. — La population approximative de la ville de Phoenix, Ariz., est de 480,000 habitants. Quant à la nécessité d'obtenir un permis pour la pêche à la ligne, je suis à peu près certaine qu'il vous faut vous le procurer. Ecrivez à la Chambre de Commerce de Kenora, par exemple, et demander ces renseignements. Je crois savoir qu'on peut se montrer très sévère pour les visiteurs qui n'observent pas les règlements établis pour protéger le poisson et le gibier.

☆ ☆ ☆

Q. — S'il vous plait, pourriez-vous me dire comment on peut décorer une salle pour une réception à l'occasion d'une ordination? Quelles couleurs choisir pour les banderoles, etc. Un gros merci. — **Anxieuse.**

R. — Il me semble que le blanc et or ou le blanc et argent conviendraient très bien pour cette occasion. Surtout, n'exagérez pas. Que la salle soit jolie et gaie, mais non pas surchargée de décorations. Quelques fleurs sur la table d'honneur, une sur les autres tables, si vous le désirez, et cela suffit. N'allez pas essayer de tout faire vous-même. Demandez l'aide de vos grandes filles, si vous en avez, de parentes, d'amies et surtout des dames de votre paroisse. Avec tant soit peu d'organisation, vous verrez que les choses marcheront rondement et que personne ne sera exténué le grand jour venu. Avant de former votre petit comité, il serait bon de consulter votre curé qui s'y connait fort bien, sans doute, et qui saura vous donner de très bons conseils, surtout en ce qui regarde la présence de messieurs du clergé, de religieux et de religieuses. Merci de la confiance que vous me témoignez et de vos bonnes remarques à l'égard du courrier. Si je peux vous aider de quelque autre façon, n'hésitez pas à m'écrire.

☆ ☆ ☆

Q. — Comme vous voyez, je vous envoie une enveloppe et des timbres pour une réponse personnelle. Nous avions, depuis quelques années, dans notre paroisse, un curé qui venait d'un autre diocèse et qui nous a quittés récemment. Comme nous n'avions pas de religieuses, c'est moi qui m'occupait du service de la sacristie. Souvent, mon mari et moi invitions M. le curé pour un repas et, à l'occasion des Fêtes ou de son anniversaire sacerdotal, nous lui envoyions une carte de souhaits. Serait-ce déplacé de notre part de lui en faire parvenir encore, même s'il n'est plus notre curé? Merci. — **Paroissienne.**

R. — Chère Madame, j'espère que vous ne m'en voudrez pas de répondre à votre lettre dans le courrier. Je n'ai pas la permission de répondre aux simples lettres affranchies. Une réponse personnelle requiert la somme de 50c. C'est le tarif fixé par le journal. Comme l'information que vous demandez est d'intérêt général plutôt que personnel, en voici la réponse: Il est tout à fait convenable, voire même délicat de votre part, de vouloir exprimer votre respect, votre reconnaissance et vos bons souhaits à ce prêtre qui s'est dévoué pendant des années pour vous et les autres paroissiens. Vous n'êtes certainement pas obligée de l'oublier parce qu'il a quitté l'endroit. Il me semble qu'un prêtre qui s'est dévoué pendant des années dans une paroisse doit être heureux de recevoir, de temps à autre, des nouvelles de ses anciennes ouailles, et d'apprendre les progrès qui se continuent dans la paroisse, etc. Il a certainement acquis une foule de bons souvenirs et les nouvelles les lui rappelleront. Vous me laissez l'impression que votre mari et vous êtes à peu près les seuls, dans votre village, qui vous étiez liés d'une certaine amitié avec votre curé. Si tel n'est pas le cas, il serait peut-être bon que vous rappeliez aux autres qu'un mot de loin fait souvent plaisir. Il serait aimable qu'ils envoient aussi leurs souhaits.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par

GEORGES DEJEAN

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 13

— Tu vois ces deux types, dis-je — et en quelques mots je lui expliquai mes griefs.

— Je vais les appréhender et leur demander leurs papiers, déclara le brigadier.

— Non pas, dis-je vivement, permets-moi de les filer. Il est peut-être intéressant de savoir qui ils entendent contacter.

— Tu as raison, dit Pahud. Je vais toutefois demander qu'on mette un agent en civil sur leur piste. Téléphone-moi ici, au Central, dès qu'ils seront entrés quelque part.

Nous nous éloignâmes un peu pour ne pas être remarqués par les gangsters; puis Pahud rentra dans l'établissement.

— J'attends ton téléphone, me dit-il en guise d'adieu.

A présent, les deux suspects s'éloignaient à pied dans la direction de la place Saint-François. Le plus jeune, celui qui m'avait frappé au visage, parlait avec animation; mais j'étais trop éloigné pour saisir un mot de ses propos.

De la place Saint-François, ils se dirigèrent vers la rue de Bourg puis, de là, dans la direction de la Riponne. Un peu plus loin, ils entrèrent dans un bar. J'y pénétrai deux minutes plus tard et je les vis installés dans un angle, au fond de la salle. On leur servait des whiskies.

Je m'assis dans un coin, pas loin de l'entrée, d'où je pouvais les surveiller en avançant la tête sans être vu.

Convaincu qu'ils resteraient là un bout de temps, je me rendis à la cabine téléphonique et appelai Pahud.

— Ils viennent d'entrer au Perroquet, dis-je.

— Très bien. Un agent de la Sûreté va te contacter. Je lui ai donné ton signalement. A bientôt, j'espère.

L'agent, un homme d'aspect vigoureux, à l'air décidé, s'appelait Roth. Des cheveux châtains encadraient son visage sanguin et souriant. Je lui offris un cognac et lui désignai, sans tourner la tête, les deux gangsters.

— Ils occupent la dernière table à droite, au fond. L'un est trapu, d'aspect costaud, l'autre est maigre avec une tête de renard méfiant.

— Inconnus pour moi, l'un et l'autre, me dit le policier, mais je vais les tenir à l'oeil.

Il pouvait les voir aisément, car il leur faisait face.

— Le maigriot consulte sa montre, me dit bientôt l'agent. Ils attendent peut-être quelqu'un.

L'agent ne se trompait pas. Quelques minutes plus tard, un homme faisait son entrée. Je le reconnus sans peine. C'était Barigny.

Il ne me vit heureusement pas et se dirigea immédiatement vers le fond de la salle. Ses deux complices l'accueillirent avec un empressement mêlé de déférence.

"C'est bien lui le chef", pensai-je.

— Vous le connaissez? me demanda Roth.

— En effet, je l'ai vu de près, je lui ai même parlé. C'est un aventurier de la pire espèce qui opère, pour l'instant, en Savoie.

— Vous avez des motifs de l'arrêter?

— Pas encore. Il n'a pas de casier judiciaire. Les papiers sont en ordre, mais nous sommes convaincus que c'est une canaille.

De temps à autre, j'avançai la tête pour observer le trio.

— Celui qui vient d'arriver n'a pas l'air content, me dit l'agent. Il fronce les sourcils et paraît nerveux.

— Je préfère qu'il ne m'ait pas vu, dis-je, car il sait que je le suspecte.

— Quand ils se lèveront pour partir, nous sortirons les premiers, conseilla Roth; nous les prendrons ensuite en filature. Je vous laisse un instant pour informer le brigadier que je suis près de vous et que tout va bien.

— Pensez-vous, me dit l'agent, que si ces malandrins vous rencontraient seul dans un coin désert, ils essaieraient de vous attaquer?

— J'en suis convaincu et je suis même tenté de leur en donner l'occasion.

— Je n'osais pas vous le proposer, reprit Roth. Bien entendu, je vous suivrai de près, tout en me dissimulant.

— D'accord, dis-je; comme ça, vous aurez un motif de les coffrer et cela me réjouit fort.

Nous bûmes un deuxième cognac que je réglai sur-le-champ pour ne pas être retardé.

La serveuse me remerciait du large pourboire, quand Barigny se leva. Ses compagnons firent de même. En quelques secondes, nous fûmes hors de la salle.

— Glissons-nous dans ce renfoncement, me dit Roth, dont les yeux luisaient de plaisir comme ceux du chasseur à l'affût.

Barigny et ses acolytes ne passèrent pas devant nous et prirent la direction opposée.

— Il vous faut traverser la chaussée et vous éloigner très rapidement sur l'autre trottoir, de façon à les devancer, me dit l'agent. Quand vous aurez pris un peu d'avance, vous reviendrez dans leur direction et passerez près d'eux sans leur adresser un regard. Allumez une cigarette quand vous les croiserez, pour paraître distrait. S'ils se retournent alors pour vous suivre, l'affaire est dans le sac. Bien entendu, vous vous éloignerez du centre en prenant les rues que je vous ai indiquées.

Je me conformai aussitôt à ces conseils. Je traversai la chaussée et revins en arrière quand je fus convaincu que les gangsters n'avaient pu se rendre compte de mon manège.

Avant de passer près d'eux, je m'absorbai dans l'allumage d'une cigarette.

Il était peu probable que des gars aussi méfiants ne jettent pas un regard sur moi. Sur les trois, l'un deux au moins avait dû me reconnaître. Je m'éloignai en hâtant le pas sans me retourner.

Me suivaient-ils? Je n'en savais rien. Ma situation ne me paraissait pas de tout repos. Sans doute, il semblait peu probable que ces gredins utiliseraient une arme à feu; mais un coup de poignard par derrière, entre les deux épaules, était tout aussi dangereux pour moi. A cette pensée, un frisson me parcourut. Allais-je être bêtement assassiné pour avoir voulu tendre un piège à mes ennemis? Je savais bien que Roth veillait sur moi, mais interviendrait-il assez tôt?

Puis, je me rassurai peu à peu. Sans doute, Barigny voudrait me faire parler avant de me supprimer. S'il recherchait le rapport du Commandant, il avait intérêt à me questionner. Enfin, il serait de toute façon heureux de me narguer au souvenir des deux gifles cuisantes dont je l'avais gratifié.

Je venais de m'engager dans une rue déserte quand je me sentis saisir par le bras gauche. Sur mes gardes, je me retournai vivement et mon poing, fauchant l'air, vint s'abattre sur le nez du maigriot au visage chafouin.

En même temps, je sentis une lourde main se poser sur mon épaule et une poigne vigoureuse me saisir à la gorge, sans doute pour m'empêcher de crier.

A demi étranglé, je me débattais furieusement quand une voix impérieuse sonna à mes oreilles comme un coup de clairon:

— Haut les mains ou je tire! criait quelqu'un.

C'était Roth qui intervenait. A cette menace, le gangster le plus dangereux desserra son étreinte; j'en profitai pour lui saisir le bras, quand j'entendis un clic révélateur. Avec une adresse remarquable, l'agent de sûreté venait de passer les menottes au colosse.

Je me retournai pour voir la tête de Barigny. Il avait disparu.

— Dommage! dis-je. C'était certainement le chef.

— Nous le retrouverons, dit Roth, qui tâtait sa victime. Ce gaillard a un colt sous l'aisselle, ajouta-t-il. Occupez-vous de l'autre. Nous allons au poste le plus proche.

Le drôle qui m'avait saisi par le bras saignait abondamment du nez. Néanmoins, il s'enfuyait déjà, mais je fus assez heureux pour le rattraper. Sa main plongeait dans sa poche quand je le saisis au collet et l'étourdis d'un coup sur la nuque. Au poste, on trouva sur lui un lugger et un rasoir portant encore des traces de sang. Avisé par téléphone, Pahud accourut et nous félicita, Roth et moi. Il rayonnait à la pensée que je sortais indemne de l'aventure. Les formalités d'écrou accomplies, l'agent de la sûreté et mon ami le brigadier acceptèrent de vider avec moi une bouteille du meilleur vin vaudois. Je n'avais qu'un regret: la disparition de Barigny. Malgré les consignes données aux postes frontières, le drôle ne fut pas appréhendé. Sans doute possédait-il plusieurs passeports ou avait-il filé en Suisse centrale pour revenir en France par l'Alsace ou l'Allemagne.

Chapitre X

Le lac de Montriond

A quels mobiles obéissait ce vieil original de baron de l'Epée quand il fixa sa retraite sur les bords de ce lac qui rêve au pied de la montagne et dont les eaux assoupies reflètent le dôme sombre des sapins altiers? Sans doute avait-il apprécié, plus qu'aucun autre privilégié de la fortune, le charme étrange de cette solitude, la poésie de ce chemin circulaire qui s'enfonce sous les arbres feuillus et permet de faire le tour de ce dormeur déroulant son vêtement aux lueurs de gemme entre les bois et les rochers et dont la vue évoque, presque toujours, un sentiment de mélancolie profonde et fait penser à ces vastes étangs écossais enveloppés de verdure, de silence et de mystère.

Désireux de fuir le monde et de communier avec la nature dans ce qu'elle pouvait lui offrir à la fois de plus pittoresque et de moins banal, le Baron avait édifié là un grand chalet dont l'aspect un peu sévère et bien dans la note du paysage ne laissait point deviner les splendeurs qu'il renfermait.

Peut-être s'était-il dit que, si la nostalgie de la ville le visitait quelque jour, il aurait plaisir à se retrouver dans un intérieur meublé avec l'élégance et le luxe d'un hôtel des Champs-Elysées. Aussi, rien n'avait été épargné pour enrichir et embellir cette demeure: tableaux de maîtres, tentures prestigieuses, objets d'art, mobiliers de style comprenant plusieurs pièces de grand prix. Ajoutez à cela une riche collection d'armes anciennes et modernes, de bronzes et d'étains, et vous ne serez point surpris que l'Amiral se fût laissé tenter par l'énoncé d'un inventaire de cette importance. Aussi, regretta-t-il moins que moi la villa de sa petite-nièce et le paysage accueillant de son parc et du lac majestueux et souriant qui offrait un contraste si saisissant avec celui de Montriond.

Pourtant quel cadre aurait pu s'harmoniser mieux avec mes regrets et les blessures de mon âme que cette nature sauvage — d'une si grande douceur aux heures les plus belles du jour — que son charme attirait et retenait, comme celui d'une femme pensive et douloureuse dont le regard nous poursuit avec la ténacité d'un remords.

Les heures s'écoulèrent là, lentes et rapides, à la fois. Il semblait que nous eussions perdu la notion du temps et que tout contact entre le monde civilisé et nous se trouvait rompu.

A part Jean, le fidèle valet de chambre de L'Amiral, Clémence, une cuisinière engagée à Thonon, et une femme du village qui venait l'aider, nous passions des jours entiers sans voir personne. Le lac ne comptait pas alors autant de fervents qu'aujourd'hui et, sauf aux jours les plus longs de l'été, les promeneurs étaient rares sur ses rives.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 3

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-421-T.F.

ON DEMANDE — Une jeune fille bilingue pour apprendre correction d'épreuves dans une imprimerie. S'adresser en anglais au surintendant en téléphonant au numéro 786-5739. 1-482-2C.

ON DEMANDE — 2 dames ambitieuses âgées de 25 à 55 ans. Entraînerait comme corsetières "Spencer". Interview personnelle requise. Voiture utile. Appeler Mme M. Fleming à SU 3-1255. 2-509-4C.

ON DEMANDE — Jeune fille de langue française pour aider au soin de quatre enfants: deux à l'école. Bon salaire. Références, s'il vous plaît. Signaler: CE 3-1377 ou s'adresser à C.P. 74, Elie, Man. 2-495-2C.

ON DEMANDE — 2 hommes avec automobiles, pour travail à temps partiel, 2 ou 3 heures, 4 soirées par semaine. Argent garanti. Ecrire à World Wide Distributors, C.P. 82, Station "C", Winnipeg. 50-468-3C.

Votre corsetière
SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion. Téléphone: 233-5490.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

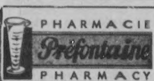
ROVATZOS
"Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, Chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire


PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces

Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

KLEM'S CATERING SERVICE
Mariages, réceptions, banquets, repas cuits à la maison, holubci servi avec repas chauds.
Cartes de banquets et salles disponibles.
256-0101
37, Bernier Bay, St-Boniface
41-401-5C.

ON DEMANDE
Jeune maîtresse de maison possédant automobile et pouvant travailler 2 ou 3 soirées par semaine. Pas de sollicitation, de collection et de livraison. Pour une interview personnelle, s'adresser à M. R. W. Wilson, pièce 4, 1311, avenue Portage

Une firme établie depuis 62 ans a besoin d'un homme pour la vente industrielle dans la région de St-Boniface. Déplacement limité, non pas le salaire. Expérience non requise. Ecrivez à Consolidated Paint & Varnish Corp., attn: R. A. DEITZ, East Ohio Bldg., Cleveland, Ohio.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Pour homme qui travaille seulement. Libre: 1er avril. Signaler: 233-2027. 50-473-2C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Logis complètement privé. 2e étage. Non meublé. $45. Disponible. Signaler: CH 7-9279. 49-447-2C.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Maison de revenu non meublée. Garage. Disponible. Propre. Appeler après 5 h. ou à toute heure samedi et dimanche: SP 2-3982. 2-461-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Maison: 3 pièces. Signaler: 233-2558. 2-512-3C.

A LOUER — St-Boniface. Près Précieux-Sang et autobus. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Pour personnes tranquilles. Signaler: CH 7-7907. 2-508-2C.

A LOUER — St-Boniface, 485, rue De la Morénie. Logis meublé ou non. Entrée et salle de bain privées. 2-494-2C.

MAISON A LOUER — Rue St-Joseph. 3 petites chambres à coucher. $50. Signaler: CE 3-4836. 2-504-2C.

ON DEMANDE — Maison tout près d'une église, à St-Boniface. Désirerait louer avec option d'acheter ou acheter. Pour couple pensionnaire. Signaler: 453-6367. 2-502-3C.

RESTAURANT A LOUER — Ameublement complet, y compris 14 sièges. S'adresser au no 9, chemin Ste-Marie, Norwood. 1-485-3C.

A LOUER — St-Boniface, immeuble Cusson, rez-de-chaussée. Logis: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse, antenne tous canaux. Stationnement disponible. Adultes de préférence. $85. Appeler M. Lonergan à CH 7-3084. 46-398-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Signaler: 233-1593. 1-488-2C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis spacieux: 3 pièces, réfrigérateur, poêle, lessiveuse, séchoir, stationnement. $95 par mois. Signaler: CE 3-5543. 46-386-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Maison et garage. Revenu mensuel: $45 ou $65. Loyer: $100. Logis: 3 pièces complètement privée en haut. Pour adultes. Pour rendez-vous, appeler SP 2-3982 après 5 h. p.m. la semaine, à toute heure en fin de semaine. 49-461-T.F.

A VENDRE — Studebaker 1955. Moteur remis à neuf. 4 bons pneus; 2 pneus à neige neufs. Repeinturé. Conduit par une femme. Bon état. S'adresser à 382, rue Archibald, St-Boniface. 1-491-2C.

A VENDRE — Maison sur rue principale. Eau courante et chauffage à l'huile. S'adresser à Ted Byrialsen, St-Claude, Man. 1-487-3C.

A VENDRE — Deux maisons, une de 3 chambres à coucher et une de deux. Complètement finies. Armoires de cuisine. S'adresser à M. Arthur Laurin, Richer, Man, ou signaler: GA 2-5119. 42-334-T.F.

Tél. 253-0888
LÉO E. MONDOR
CREUSEUR DE PUITS
383, chemin Ste-Anne
St-Vital, Winnipeg 8, Man.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle • Oldsmobile • Chevrolet II • Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

A VENDRE — Rue Monck. Maison: 2 étages, 3 ou 4 chambres à coucher; salle à manger, 2 salles de bain. Prix: $13,500. Pas d'agents. Signaler: 453-8411. 2-505-2C.

A VENDRE — Propriétaire transféré. $15,500, mais offre considéré sur maison de 4½ ans, 3 chambres à coucher. Parc Windsor. Sous-sol complet, salle de récréation. Tapis et sécheuse. Hypothèque à 6¾%. Paiements mensuels: $119. Paiement initial minime sous arrangements. Signaler: 256-3438. 1-496-T.F.

A VENDRE — St-Boniface Centre, rue Langevin, en face du parc Provencher. Maison: 4 chambres à coucher, salle à manger, 2½ salles de bains. Chauffage: gaz, eau chaude. Prix: $25,000. Pas d'agents, s.v.p. Signaler: 233-5318 ou 233-7376. 1-483-2P.

PANTEL'S STYLE SHOPPE
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.
Une grande quantité de robes, blouses, jupes, costumes, etc., seront vendus à 35 à 50% de rabais. A partir du 28 mars au 16 avril.
Téléphone: 52
1-478-2P.

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
41-327-T.F.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
43-353-T.F.

ACHAT VENTE ECHANGE
Maisons, propriétés, immeubles
Service prompt et courtois
Ron Lachance
SP 4-2483 — CH 7-8437

A VENDRE

ISLE-DE-CHENES

Ferme: 193 acres. Toutes en culture. Maison moderne: 4 chambres à coucher. Grande étable, plusieurs autres bâtiments. Abri boisé. Ensemble complet de machines aratoires. 6 vaches. Prix complet: $35,000 à termes faciles.

LORETTE

Dans village. Bungalow: 4 pièces. Grand lot. Prix: $1,900. $400 comptant. Balance: $20 par mois.

ST-BONIFACE

Rue St-Jean-Baptiste. Face au parc. Bungalow: 4 pièces avec logis moderne au soubassement. Garage. Prix réduit. Termes faciles.

LA BROQUERIE, MAN.

Terre de 240 acres. 200 acres en culture. Pas de roches. Très bons bâtiments. Puits artésien. 30 bêtes à cornes. Machinerie aratoire complète. Plein prix: $26,900.

ST-PIERRE, MAN.

Atelier en blocs de béton: 26' x 36'. Grand lot de rivière. Chauffage: gaz. Prix coûtant: $6,000. Sacrifierait pour $4,000, $1,000 comptant. Balance: $50 par mois.

ST-VITAL

Avenue Greendell. Maison complètement moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Prix: $8,500, $1,500 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
2-516-2C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

ENFIELD CRESCENT

Près Précieux-Sang. Grande maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $9,500.

ST-BONIFACE

Immeuble - appartements: 6 logis. Très central. Bon revenu. Propriétaire se retire. Doit être vendu prochainement. Comptant requis: $4,000.

RUE DESAUTELS

Près Académie St-Joseph. Grande maison: 7 pièces. 2 salles de bain. Présentement occupée comme duplex. Soubassement complet. Garage. Beau lot. Plein prix: $9,900.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
Paul GAGNON: CH 7-7603
2-513-2C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

Norwood — Rue Eugénie. Devons vendre maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Accepterait offre raisonnable avec $500 comptant. Balance: termes.

St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 3 chambres à coucher. Chambre et salle de bain au 1er. Soubassement fini. Plomberie supplémentaire. Grand terrain boisé. Garage double. $6,000 comptant. Balance: termes.

St-Boniface — Rue Masson. Triplex. Bon revenu. Très bon état. $2,500 comptant. Balance: termes.

Ste-Geneviève — Ferme: culture mixte. 480 acres. Bonne maison. Tous autres bâtiments nécessaires. Machinerie et équipement aratoires inclus. Puits. Très bonne eau. Plein prix: $12,000.

Winnipeg — Rue Arlington. Maison bien située: 10 pièces. Revenu. Construction: brique. En parfait état. Obligé de vendre: cause de vente, santé. Prix raisonnable, conditions faciles.

St-Boniface — Rue Archibald, face au terrain de golf. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand terrain. $2,000 comptant. Balance: termes.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
2-507-2C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of FLORENCE DUBREUIL, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Spinster, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration or affidavit, must be filed with the undersigned solicitor, at 302 McIntyre Bldg., Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 7th day of May, A.D. 1966.

JOSEP N. LANDRY,
Solicitor for LUCIEN DUBREUIL, Executor.

Ministère des Travaux Publics du Canada

Prolongation de délai

On fait savoir par les présentes que le délai pour la réception DES SOUMISSIONS POUR RAJOUT DE RESERVOIR D'HUILE, BAKER LAKE (T.N.-O.), devant être reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi, le mercredi 13 avril 1966, est prolongé jusqu'à trois heuers de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 27 avril 1966.

ROBERT FORTIER, DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET SECRETAIRE.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 4 avril 1966.

COMMERCIAL SOLIDS PIPE LINE COMPANY

NOTICE is hereby given that an application will be made to the Parliament of Canada, at the present, next or the next ensuing Session thereof, for a private bill incorporating a company under the English name of "Commercial Solids Pipe Line Company" and under the French name of "Compagnie des Pipe-Lines Commerciaux pour Solides" for the purpose of the construction and operation of pipe lines, within and without Canada, for the transportation, storage and delivery of solids, liquids and gases, or any of them, and to exercise such other powers as may be deemed necessary for the carrying out of the objects of the company; subject to the provisions of the National Energy Board Act and other relevant statutes.

DATED at the City of Ottawa this 16th day of March, 1966.

EWART, KELLEY, BURKE-ROBERTSON, URIE & BUTLER,
77 Metcalfe Street, Ottawa
Solicitors for the Applicants.

COMMERCIAL SOLIDS PIPE LINE COMPANY
COMPAGNIE DES PINE-LINES COMMERCIAUX POUR SOLIDES

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, ou à la session subséquente, pour l'adoption d'un bill privé constituant en corporation une compagnie portant nom COMMERCIAL SOLIDS PIPE LINE COMPANY, en anglais, et COMPAGNIE DES PIPE-LINES COMMERCIAUX POUR SOLIDES, en français, dans le but de construire et de mettre en service, à l'intérieur et à l'extérieur du Canada, des pipe-lines pour le transport, l'emmagasinage et la livraison de solides, liquides et gaz, ou l'un quelconque de ceux-ci, et d'exercer, subordonnément aux dispositions de la Loi sur l'Office national de l'énergie et des autres lois pertinentes, tous les autres pouvoirs jugés nécessaires à la poursuite des buts de la compagnie.

Daté d'Ottawa, ce 16e jour de mars 1966.

EWART, KELLEY, BURKE-ROBERTSON, URIE & BUTLER,
77, rue Metcalfe,
Ottawa, Ontario.

A VENDRE

ST-BONIFACE CENTRE

Triplex: stuc. 5, 4 et 3 pièces. Construction récente. Chambres au soubassement. Chauffage: gaz. Garage. Revenu annuel: $3,150. Prix réduit. A termes.

RUE WILLIAM

Bungalow: 4 pièces. Lot: 37½' x 110'. Plein prix: $2,500.

ST-BONIFACE

Duplex: 6 et 3. Salle de récréation. Garage. Tapis mur à mur. Lot: 46' x 120'. Prix: $19,500.

NORWOOD CENTRE

Immeuble-appartements: 6 logis. Construction: blocs de béton. Très bon état. Prix: $24,000.

Pour chat, vente ou échange, estimation gratuite
Appelez
A.-J. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
50-472-2C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12

Réduit: $1,000. — Bungalow: 2 chambres à coucher dans East Kildonan. Sur grand lot, gazon, jardin. Soubassement à la grandeur. Chauffage: gaz. Près de toutes commodités. Vendrait avec paiement minime.

St-Norbert — Maison: 4 pièces, non moderne. Eau et égouts sur la rue. Lot: 55'. Seulement $6,500.

St-Norbert — Rue St-Pierre. Grand bungalow: 3 chambres à coucher. Salon en "L". Belle cuisine. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubasseemnt. Garage attenant. Grand lot clôturé. Près écoles et église.

Parc Windsor — Maison: 3 chambres à coucher. Près église et école. Hypothèque à 6½%. Paiements mensuels P.I.T.: $110. Possession immédiate.

St-Norbert — 2 bungalows: 3 chambres à coucher. Sur grands lots. Prêts pour mai.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
2-506-2C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Bon duplex en stuc. Revenu mensuel: $130. Plus logis pour propriétaire. Comptant requis: $3,500. Balance portée par propriétaire.

Norwood — Près Holy Cross. $6,500. Petit bungalow très propre. Gaz. Garage. Titre clair. Echangerait sur maison: 3 chambres à coucher, ou vendrait avec $500 comptant.

St-Vital — Près église Ste-Marie. Duplex: 9 pièces, 3 ans. A échanger sur bungalow ou ferme à culture ou à élevage. Revenu mensuel: $105.

St-Boniface — Triplex en stuc. Revenu mensuel: $165, plus logis pour propriétaire. Comptant requis: $3,000.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
2-511-2C.

La Division Scolaire de St-Boniface No 4

Sollicite demandes pour positions dans l'enseignement aux années élémentaires et secondaires

Echelle de salaires

Classe	1	2	3	4	5	6	7
Minimum	3275	3575	4100	5100	5550	6000	6400
Maximum	4450	5350	5700	8100	8650	9100	9800

Cette échelle doit être re-négociée en novembre 1966.

Placement: Classe 1-3, huit années à $125 par année jusqu'à un maximum de $1000.
Classes 4-7, six années à l'échelle jusqu'à un maximum de de $1700.

Congé sabbatique: Demi-salaire après 5 années de service.

Les candidats possédant expérience devront faire leur demande aux bureaux de la Commission scolaire, 224, avenue Provencher, pour obtenir une entrevue, du 11 au 14 avril inclusivement, soit entre 9 h. 30 et 11 h. 30 a.m. ou 1 h. 30 à 4 h. p.m.

Les élèves de l'Institut Pédagogique seront interviewés à l'Institut même.

Le Surintendant
224, avenue Provencher,
St-Boniface.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE ST-FRANCOIS-XAVIER No 2387

requiert les services d'instituteurs (trices) qualifiés et expérimentés pour la 1ère ou la 2e année et pour les années 5 et 6, pour l'année scolaire débutant en septembre 1966. Salaires selon la cédule établie. On interviewera les candidats quand cela leur conviendra. **S'adresser à Mme Ida M. Jones, sec., R.R. 1, Headingley, Man.**
2-503-2C.

L'INSTITUT COLLEGIAL DE POWERVIEW, DIVISION AGASSIZ No 13

Désire 5 instituteurs (trices) qualifiés, bilingues de préférence, pour enseigner les sciences, les mathématiques et l'anglais des années 9 à 12 pour l'année scolaire 1966-67. L'échelle des salaires est la suivante:

Classe 3	$4,300-$ 5,900
Classe 4	5,100- 8,100
Classe 5	5,500- 8,600
Classe 6	5,900- 9,200
Classe 7	6,300- 10,000

Avec un degré et 12 semaines en éducation: $4,800. **S'adresser à M. Emmanuel Bouvier, St-Georges, Manitoba, ou à la Principale. 367-8401.**
49-453-2C.

LA DIVISION DE LA RIVIERE-ROUGE No 17

Instituteurs ou institutrices, au niveau secondaire. Pour Instituts Collégiaux St-Pierre, St-Malo, St-Jean, Collège St-Joseph. Echelle de salaires pour septembre 1966:

	Minimum	Maximum
Classe 1	3550	4750
Classe 2	3950	5550
Classe 3A	4450	6200
Classe 3B	4750	6750
Classe 4	5550	8650
Classe 5	6000	9150
Classe 6	6400	9600
Classe 7	6900	10500

Allocation maritale: $300.00. Expérience passée: maximum de $1,750.00. **Pour plus d'informations, s'adresser à T.-F. Tétreault, sec.-trés., St-Pierre, Manitoba. Téléphone: 111.**
1-480-3C.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Georges no 2403, instituteurs (trices) bilingues pour l'année scolaire 1966-67. Echelle de salaires:

	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Minimum	3400	3600	4000
Maximum	4400	5100	5800
	2 x 150	2 x 150	2 x 200
	3 x 200	6 x 200	5 x 250
	1 x 100		1 x 150

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Jean Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man.**
50-436-5C.

ON DEMANDE

Pour l'année scolaire 1966-67 à l'école consolidée de Laurier no 918, instituteurs (trices). Echelle de salaires en voie de négociation. Proposée:

Classe 1	3400 à 4300
Classe 2	3600 à 5000
Classe 3	3800 à 5600
Classe 4	4000 à 6700

Pour expérience passée jusqu'à 7 ans. Maison de pension à proximité. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Jacques Péloquin, sec.-trés., Laurier, Man. Téléphone: Ste-Rose 326-12.**
1-479-3C.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE ST-NORBERT No 2364

demande un Principal pour l'école élémentaire de St-Norbert pour septembre prochain. Salaire selon l'échelle en vigueur:

	Minimum	Maximum
Classe 1	3200	4200
Classe 2A	3500	4800
Classe 2B	3700	5100
Classe 3	3900	5300
Classe 4	4300	7000

Plus $100 par classe. **Pour toutes informations, s'adresser à Gérard Rémillard, C.P. 233, St-Norbert, Man. Téléphone: rés., GR 5-7866; bur., CH 7-4813.**
2-515-2C.

ON DEMANDE

Personnes désirant placer de l'argent à 5½% en vue de financer l'achat de nouvel outillage d'imprimerie pour l'Oeuvre de Presse. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au gérant de l'imprimerie de La Liberté et le Patriote (Canadian Publishers Limited), 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Téléphone: 774-3414)

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Eustache, no 2409, deux instituteurs (trices) qualifiés, bilingues, pour les 5e et 6e années, commençant en septembre 1966. Négociations pour nouvelle échelle de salaires sont commencées. **S'adresser à Georges-E. Bergeron, sec.-trés., St-Eustache, Man.**
1-476-7C.

ON DEMANDE

Pour septembre prochain, 2 instituteurs (trices) bilingues pour école élémentaire à 2 classes, l'école séparée St-Charles, située dans village de Courval, Sask.

1 — Instituteur (trice) pour les années 1, 2, 3 (1ère division) avec classe de 11 élèves.

2 — Instituteur (trice) pour les années 4, 5, 6 (2e division) avec classe d'environ 16 élèves.

Enseignement du français et du catéchisme. Résidence moderne, complètement fournie si désirée, à prix très modéré. Salaire selon qualifications et expérience d'après l'échelle de salaire de l'Unité scolaire de Moose Jaw no 22. Positions très alléchantes pour couple enseignant. **Pour tous renseignements, s'adresser à Lionel Tremblay, sec., Ecole séparée St-Charles no 8, Courval, Sask.**
49-445-8 en acct.

On demande

Instituteur ou institutrice pour Ecole consolidée de St-Jean-Baptiste

Une maîtresse pour enseigner méthode Cuisenaire de mathématiques — 1ère année

Echelle actuelle

Classe I	$3100 à $4150
Classe II	$3350 à $4850
Classe III	$3750 à $5250

Nouvelle échelle en négociation.

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Pierre Baril, secrétaire, District scolaire consolidé de St-Jean-Baptiste, Manitoba.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20

invite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour l'année scolaire 1966-67. Ils devront enseigner les sujets suivants: Anglais, Histoire, Allemand, Géographie, Science, Physique P.S.S.C., et les cours généraux de Mathématiques, Science, Etudes sociales, Français, Biologie, Anglais. Les Instituts sont situés à Elie et St-Laurent, Man. Echelle de salaires:

	Minimum	Maximum
Classe 1	3400	4600
Classe 2	3700	5300
Classe 3	4400	6200
Classe 4	5200	8200
Classe 5	5600	8800
Classe 6	6000	9300
Classe 7	6500	9800

Pour liste complète et formules de demande, appeler Elie 2 ou écrire à M. Oris-J. Aquin, sec.-trés., Elie, Man.
2-497-T.F.

DIVISION SCOLAIRE MONTAGNE No 28

On demande des maîtres ou maîtresses pour les écoles secondaires de la Division à Mariapolis, Somerset et St-Claude pour l'année scolaire 1966-67. Nouvelle échelle de salaire pour septembre 1966:

Classe III	4,600 — 6,200
Classe IV	5,300 — 8,300
Classe V	5,800 — 8,800
Classe VI	6,200 — 9,200

Augmentation annuelle de $150.00 à la classe III, et de $250.00 dans les autres classes. Augmentation à l'échelle pour chaque année d'expérience acquise, ci-inclues les années d'expérience sous permis. Allocations supplémentaires de soutien de famille, et pour les cours académiques et professionnels. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Tél.: 72.**
2-499-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE No 14

sollicite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour les positions suivantes dans ses Institut Collégiaux:

Institut Collégial de Ste-Anne, 3 professeurs pour sujets suivants: Anglais, Science, Etudes sociales et Histoire;

Institut Collégial de Lorette, 3 professeurs pour Histoire, Science et Mathématiques;

Institut Collégial de St-Adolphe, 1 professeur pour Mathématiques aux années X, XI et XII.

Nouvelle échelle de salaire en voie de négociation. Engagement pour l'année scolaire 1966-67. **Les demandes par écrit peuvent être envoyées à M. Fernand Paquin, St-Norbert, ou à S. Bisson, sec.-trés., Ste-Anne, Man. Téléphone: GA 2-5369.**
2-498-T.F.

RUDY'S FURNITURE
Plan achat-louage de téléviseurs
$8.00 et $10.00 PAR MOIS
133, rue Marion
247-3752 ou 247-9074 En soirée: GL 3-1711

ON DEMANDE

Pour l'année scolaire 1966-67 à l'école consolidée de Fannystelle no 767, instituteurs (trices) pour enseigner les années 4, 5, anglais et français. Echelle de salaires (1966-67):

Classe 1	$3,100—$4,200
Classe 2	3,300— 4,800
Classe 3	3,600— 5,400
Classe 4	4,100— 6,300
Classe 5	4,900— 7,300

S'adresser à Mme Paul Piché, sec.-trés., Division Scolaire de Fannystelle, Fannystelle, Man.
2-510-3C.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) pour l'école consolidée de Ste-Anne no 2379, pour l'année scolaire 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200—$4,200
Classe 2	3,500— 4,800
Classe 3	3,900— 5,300
Classe 4	4,300— 7,100

Chaque professeur devra enseigner à une classe seulement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à la Secrétaire, District Consolidé de Ste-Anne, Ste-Anne, Manitoba.**
2-501-T.F.

DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES No 2390

On demande maîtres ou maîtresses pour l'école Notre-Dame-de-Lourdes pour l'année scolaire 1966-67. Nouvelle échelle de salaires pour septembre:

Classe I	3,350 — 4,500
Classe II	3,650 — 5,150
Classe III	4,100 — 5,700
Classe IV	4,650 — 7,650

Augmentation annuelle de $150.00 dans les classes I, II et III, et de $200.00 dans la classe IV. Allocation de $100.00 par année d'expérience acquise; allocation de $300.00 pour soutien de famille; allocation pour cours académiques ou professionnels. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Tél.: 72.**
2-500-3C.

La chronique de Winnipeg, Sacré-Coeur, paraît en page 11.

LE DISTRICT SCOLAIRE DE PONTEIX No 2369

invite les demandes d'instituteurs (trices) qualifiés pour enseigner les études sociales dans années avancées; aussi d'instituteurs (trices) pour la 4e année. Salaires selon l'échelle en vigueur dans la Grande Unité de Shaunavon no 7, Sask. **S'adresser à Mme Achille Stringer, sec., D.S. de Ponteix no 2369, C.P. 28, Ponteix, Sask.**
1-417-3C.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) élémentaires et secondaires pour l'école de Willow-Bunch, Sask. Echelle de salaires: (1966-67)

Classe 1	3200—4600
Classe 2	3700—5800
Classe 3	4400—6900
Classe 4	5600—8700
Classe 5	6000—9100

Instituteur (trice) pour la chimie. Rétribution de salaires pour toutes les années de service. **S'adresser à Jean Philippon, Principal, Willow-Bunch, Sask.**
1-481-2C.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE ST-NORBERT No 2364

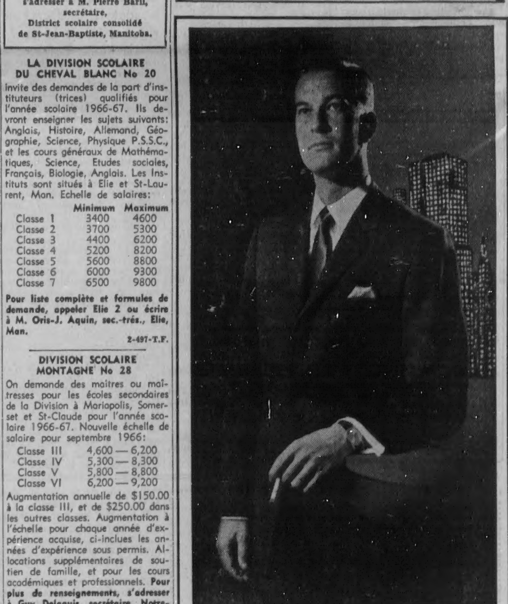
demande des instituteurs (trices) pour septembre prochain. Salaire selon l'échelle en vigueur:

	Minimum	Maximum
Classe 1	3200	4200
Classe 2A	3500	4800
Classe 2B	3700	5100
Classe 3	3900	5300
Classe 4	4300	7000

Expérience passée 4 années à $200. Expérience passée dans district $200 année jusqu'au maximum. **Pour toutes autres informations, s'adresser à Gérard Rémillard, C.P. 233, St-Norbert, Man. Téléphone: rés., GR 5-7866; bur., CH 7-4813.**
2-514-2C.

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443

CONSTRUCTION
de bungalows, duplex et blocs à appartements faite sur demande sur lots selon votre choix à
ST-BONIFACE, NORWOOD, ST-VITAL, ST-NORBERT et ST-ADOLPHE
Voyez nos constructions nouvelles.
Tout ouvrage fait par un personnel qualifié.
Pour plus amples renseignements et estimation gratuite, appelez
PAUL GAGNON 247-9267 ou CH 7-7603



Nouveautés printanières

Des tissus nouvellement créés, mélanges pure laine et soie, leur donnent une luxueuse apparence, brillante et lustrée. Ces complets populaires produisent une impression de richesse . . . et d'élégance.

$95.00
Progress Brand
Fait sur mesure

Chez HUOT
200, avenue Provencher
Tél.: 247-3795